Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout

La Patrie

5¢

72e ANNEE — Pronostics: Nuageux avec neige. Doux. (Détails page 2) — MONTREAL, VENDREDI 22 DECEMBRE 1950 — R No 252

AVERTISSEMENT DU GÉNÉRAL MacARTHUR

OFFENSIVE ROUGE IMMINENTE

SENATES READING ROOM
23076 31 D 50
OTTAWA, ONT.

★★★

Aux Nations Unies

LA CHINE COMMUNISTE DIT: "NON"

TOKYO, 22 — (PA) — La Chine communiste a repoussé, aujourd'hui, les efforts du Comité des Trois des Nations Unies en vue d'une cessation du feu en Corée. M. Chou En-Lai, premier ministre et ministre aux Affaires étrangères, a rendu public un communiqué de six points, à la radio de Peiping, rejetant la proposition du Comité comme "illégale" parce que la Chine communiste n'a pas participé à sa préparation aux Nations Unies.

Le Comité des Trois avait fait parvenir trois requêtes directes au gouvernement de Peiping pour lui demander de négocier une cessation du feu. La délégation communiste chinoise, venue aux Etats-Unis, a quitté New-York au début de la semaine.

LAKE-SUCCESS, N.-Y., 22. — (P.A.) — le comité des Nations Unies pour la cessation du feu en Corée presse les Chinois de répondre à son appel, demandant des négociations de paix pour la Corée, mais ceux-ci semblent vouloir conserver leur mutisme.

Le comité, composé du président de l'Assemblée Nasrollah Entezom, de l'Iran, M. L. B. Pearson, ministre des Affaires extérieures canadiens, et sir Benegal Rau, des Indes, a envoyé un message au ministre des Affaires extérieures chinois, M. Chou En-Lai, dans lequel il exprime le désir de recevoir bientôt une réponse à son appel.

Le message précise que le groupe a l'intention de remettre son rapport à l'Assemblée des Nations Unies la semaine prochaine. Apparemment, cela signifie qu'il abandonne la partie, à moins qu'il n'y ait d'autres développements du côté des communistes.

Les trois hommes ont refusé de révéler ce que contenait le message qu'ils ont envoyé. Ils donnent comme raison que celui-ci concerne la politique, et non seulement la procédure.

On croit dans les milieux diplomatiques que le refus communiste de répondre au message des Nations Unies pourra engendrer une discussion générale des problèmes politiques de l'Occident.

12 pays asiatiques demandent dans une résolution que la question de l'Occident soit réglée par l'Assemblée générale. Celui-ci passera la résolution au vote après qu'elle aura reçu le rapport du comité.

Pourquoi est-il à Moscou?



Le départ pour Moscou du chef communiste italien Palmero Togliatti, pour convalescence à la suite d'une opération délicate au cerveau, a soulevé bien des déductions dans les milieux politiques. Quelques-uns croient qu'il s'est rendu en Russie pour prendre le commandement des activités clandestines italiennes dans le cas d'une guerre éventuelle. D'autres sont d'avis qu'il se retirera de la direction du parti communiste pour occuper un poste honoraire.

Accord possible entre les puissances occupantes et l'Allemagne de l'Ouest

BONN, Allemagne, 22 — (PA) — D'importantes négociations ont lieu actuellement à Bonn entre le gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest et les puissances occupantes, en marge du réarmement de cette partie de l'Allemagne, sous l'égide des nations membres du Pacte Atlantique.

Plusieurs conférences avaient déjà eu lieu à ce sujet, l'Allemagne de l'Ouest subordonnant son réarmement à l'obtention, par les alliés, d'une indépendance quasi-totale.

Le chancelier allemand Konrad Adenauer a annoncé hier soir, après cinq heures de pourparlers avec les hauts commissaires de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, qu'un grand pas en avant était fait. Les trois puissances occupantes auraient accordé de très larges concessions aux Allemands en contrepartie de leur participation à l'armée européenne.

L'Allemagne de l'Ouest est occupée depuis 5 ans 1-2. Après la Noël, les conditions de cette occupation seraient considérablement allégées par un traité signé par le gouvernement de Bonn et les puissances occupantes.

Toutefois, une armée allemande ne sera pas mise sur pied immédiatement. Un comité devra préalablement étudier les différents aspects de ce réarmement.

Il se passera donc plusieurs mois avant que des troupes allemandes soient inclues dans l'armée internationale pour la défense de l'Ouest de l'Europe, dont le général en chef vient d'être désigné en la personne du général américain Dwight-D. Eisenhower.

Noyade d'un bûcheron

RUMFORD, Maine, 22, (P.A.). — Un jeune bûcheron canadien, qui s'apprêtait à se rendre dans sa famille pour Noël, s'est noyé, hier, lorsque la glace céda sous son poids alors qu'il traversait le lac Rangeley, près d'ici.

La victime, selon le shérif Albert Gallant, serait Gilles Gervais, 22 ans, de Petit Cap, à Gaspé, Qué. Le corps n'a pas été repêché.

Mort du primat de l'Allemagne



Son Em. le cardinal Conrad Von ysing-Lichtenegg-Moos, archevêque de Berlin et primat de l'Allemagne, est décédé hier à la suite d'une crise cardiaque. Né à Kronwinkel, le 30 août 1880, il avait 70 ans. Il avait été créé cardinal le 18 février 1946. Il n'y a pas très longtemps, le cardinal Preysing avait rendu visite au Pape Pie XII. Sa mort réduit à 52 le nombre des cardinaux dans le Sacré-Collège.

Un vol de $1,500 en marchandises

Des voleurs se sont emparés pour une somme d'environ $1,500 de marchandises dans le magasin général de M. Aimé Lemieux, à Henryville, comté de Missisquoi. Une enquête est ouverte.

VOL AVEC VIOLENCE

M. J.-P. Thibault, demeurant à 5651 rue Bordeaux, à Montréal, a été, hier soir, victime d'amis d'occasion.

M. Thibault rencontra, en effet, dans un hôtel local deux hommes et une femme avec qui il accepta d'aller faire un tour d'automobile. Sur la route, entre St-Jean et St-Luc, la voiture stoppa et M. Thibault fut assailli et battu; on lui vola les $28 qu'il avait sur lui, puis on le dépouilla de ses vêtements, le laissant nu sur la route, avec seulement ses chaussettes.

Deux hommes et une femme, dont on n'a pas révélé les noms, sont actuellement détenus dans cette affaire. L'enquête est menée par les détectives Donat Mayer et Jean Rochon, de l'escouade spéciale de la Sûreté provinciale.

Des voleurs, qui ont pénétré par effraction dans le magasin de la Commission des Liqueurs de Longueuil, ont enlevé le coffre-fort qui contenait une somme de $3,200, ainsi que tous les papiers et les livres.

L'absence des représentants retarde toute législation de mobilisation aux Etats-Unis

WASHINGTON, 22. — (P.A.) — Par suite de l'absence d'un grand nombre de membres de la Chambre des Représentants et du Sénat, il semble que la législation de mobilisation d'urgence du président Truman ne pourra être finalement approuvée et mise en force avant l'an prochain. Par suite du départ des représentants pour leur foyer, deux lois importantes sont ainsi retardées: 1) la loi donnant au président des pouvoirs plus grands pour hâter la mobilisation; 2) une loi autorisant des contrats d'atelier fermé dans les systèmes ferroviaires. La Chambre ajourne cet après-midi et ne se réunira que le 1er de l'An. Deux jours plus tard aura lieu l'ouverture du 82e Congrès.

L'Almanach de La Patrie

VENDREDI, 22 DECEMBRE 1950

356e jour de l'année — Quatre-Temps

Le soleil s'est levé à 7 h. 39 et se couchera à 4 h. 19

Pronostics — LA LUNE



Une tempête, centralisée au-dessus du lac Huron, s'avance rapidement vers l'est et passera au-dessus du sud du Québec ce soir. On prédit une chute de deux à quatre pouces de neige pour aujourd'hui dans l'est de l'Ontario et le sud du Québec. La neige deviendra intermittente ce soir dans les régions ouest alors que la tempête se dirigera vers l'est.

Régions de Montréal, de l'Outaouais et des Laurentides: Nuageux avec neige, aujourd'hui. Doux. Maximum, aujourd'hui, à Montréal et Ottawa, 30o; à Ste-Agathe, 25o.

Région des Cantons de l'Est: Nuageux avec neige. Doux. Maximum à Sherbrooke, 30o.

Régions de Québec, de la baie Comeau, du lac St-Jean et de la Maurice: Neige. Maximum, aujourd'hui, à Québec et Rivière-du-Loup, 25o; à La Tuque et Chicoutimi, 15o.

Dern. quart. le 2, à 11 h. 22 a.m.

Nouv. lune, le 9, à 4 h. 28 a.m.

Prem. quart. le 16, à 0 h. 56 a.m.

Pleine lune, le 24, à 5 h. 23 a.m.

SIGNE DU ZODIAQUE
LE CAPRICORNE
du 22 décembre au 19 janvier

1950 DÉCEMBRE 1950

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
						2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30



Selon une rapide enquête faite sur les lieux du déraillement du convoi du Canadien National, hier matin, à Dorion, il semble que la cause de l'accident soit attribuable à une défectuosité des roues avant du premier wagon à bagages. Voici une grue du Canadien National qui vient d'enlever les roues de ce wagon.

(Photo la "Patrie" par Guy Lemay)

LES HEURES TRAGIQUES

Un vieillard de 77 ans, M. Alphonse Constantineau, 1629, rue Ste-Elisabeth, a perdu la vie lors d'un accident dont il fut victime vers 5 h. 45 hier après-midi, en face du no 1412 ouest, rue Notre-Dame, à quelque 20 ou 30 pieds de la rue Versailles, quand il fut heurté par un camion que conduisait M. René Patterson, 24 ans, 117, rue Clermont.

Le corps de la victime fut transporté à la morgue de la rue St-Vincent, pour fins d'enquête du coroner. Les constatations d'usage, dans ce cas, furent faites par les agents Roland Montpetit et John Long, de radio-police.

ENFANT BLESSE A MORT

Un garçonnet de 9 ans, Claude Jasmin, dont les parents sont domiciliés à 7359, rue Boyer, a succombé hier après-midi à l'hôpital Ste-Justine, aux blessures reçues quelques heures auparavant lors d'un accident survenu vis-à-vis le numéro 7622, rue Châteaubriand.

L'enfant, selon les agents C. Labonté et J. Lacroix, de radio-police, qui ont fait enquête sur les lieux, était accroché à l'arrière d'un camion qui roulait vers le nord, rue Châteaubriand, quand il perdit l'équilibre et tomba sur la chaussée, s'infligeant une fracture du crâne.

BRULE DANS UN INCENDIE

M. William Dolson, 78 ans, 1570, rue St-Dominique, a été hospitalisé à St-Luc, hier après-midi, souffrant de brûlures aux mains et à la figure, subies lors d'un commencement d'incendie survenu à sa résidence.

LES VOEUX DES CONSULS PAR L'ENTREMISE DE CHLP



Les consuls de Montréal sont venus, hier soir, au poste CHLP de "La Patrie" souhaiter au peuple canadien, "Joyeux Noël" et "Bonne Année". Sur la photo, nous remarquons au micro, M. A. Sevenster, consul des Pays-Bas à Montréal et doyen du corps consulaire de la Métropole. Assis, de gauche à droite : Dr Francisco Villagran, consul général du Mexique ; M. Cecil M. P. Cross, consul général des Etats-Unis ; M. C. Arthur Berthiaume, directeur du poste CHLP ; (Photo J.-P. Laliberté—La Patrie) M. Jorge Romero, consul général du Pérou ; M. Da Fonseca Hermes, consul général du Brésil. Debout, de gauche à droite : M. Paul Viau, consul général de Bolivie ; M. Genaro V. Paulino, consul général de la République Dominicaine ; Mlle Manolita Del Vayo, annonceur à CHLP ; M. Mariano De Yturraldo, consul général d'Espagne ; M. Gonzalo Carrillo, secrétaire du consulat général du Vénézuéla.

Au Club Richelieu - Montréal

Un tribunal au service de la bonne entente

Causerie du lt-colonel Luc. Dansereau

(par RENE BONIN)

"La Commission conjointe internationale des eaux limitrophes a été une expérience audacieuse", disait le lt-col. Lucien Dansereau, ingénieur civil et membre de cette Commission, au Club Richelieu-Montréal. "Voici les Etats-Unis avec 140 millions d'habitants, voisins du Canada très vaste en étendue, riche en ressources de toutes sortes, mais dont la population ne s'élève pas à 15 millions. Le plus fort s'entend avec le plus faible pour remettre à une commission, où les deux nations seront sur un pied d'égalité, une partie de leur souveraineté nationale dans le but d'éviter tout conflit".

A ce même déjeuner-causerie-hebdomadaire du Club Rechelieu, M. Oswald Mayrand, directeur de "La Patrie", a prononcé la conférence publicitaire.

Voici le texte de la causerie de M. Dansereau.

M. DANSEREAU

"C'est avec plaisir que j'ai accepté le privilège de vous entretenir non pas de la canalisation du Saint-Laurent, quoique j'aurais bien aimé vous en parler, mais de la Commission Conjointe Internationale dont je suis un des commissaires depuis le 18 juillet dernier.

"Le rôle et les fonctions de cet important organisme ont été à plusieurs occasions brillamment exposés par des personnalités éminemment qualifiées pour cette tâche.

"Je me suis permis de référer à leur travaux en préparant cette causerie et je voudrais ici rendre

(Suite à la page 9)



L'invité d'honneur du Club Richelieu-Montréal, M. le lieutenant-colonel Lucien Dansereau, ingénieur civil, a parlé de la Commission conjointe internationale des eaux limitrophes. Il a prononcé sa conférence au déjeuner-causerie hebdomadaire d'hier, sous la présidence de M. Léonard Lauzon, en l'hôtel Queen's. On remarquait à la table d'honneur, assis de gauche à droite, MM. Edouard Masson, C.R., avocat, le lieutenant-colonel Lucien Dansereau, le sénateur Thomas Viens et le R. P. Roméo Bergeron, S.J., procureur provincial ; debout à l'arrière, même ordre : MM. Gaston Vincent, Raphaël Bélanger, ingénieur civil, qui a remercié le conférencier, Paul Benault, avocat et bachelier en commerce, qui l'a présenté, Victor Pagé, C.R., avocat, et Oswald Mayrand, directeur de la "Patrie", qui a prononcé la conférence publicitaire du jour. Les juges de la Cour d'appel, Ernest Bertrand et Paul Saint-Germain, qui n'apparaissent pas, avaient également assisté au déjeuner-causerie. (Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

Décédée



Mme Hattie-W. Caraway, d'Arkansas, première femme à se faire élire au Sénat américain, est décédée à l'âge de 72 ans. Elle fit partie du Sénat de 1931 à 1945, succédant à son mari, le sénateur Thaddeus Caraway, décédé à son poste.

La mère du roi de l'Irak est décédée

BAGHDAD, Irak, 22. (AP). — La reine Aliyah, âgée de 39 ans, mère du jeune roi Feiscal II et nièce du roi Abdullah de Hashemite Jordan, est morte hier après une longue maladie.

Elle souffrait d'un cancer de l'intestin. Une opération sans succès eut lieu l'été dernier à Londres. La reine retourna le 13 octobre dernier avec son fils, pour passer les derniers jours de sa vie.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
Fleuriste La Patrie
168 EST STE-CATHERINE
Ecoutez CHLP
Livraison partout directement de notre serre-chaude
Le dim. de 1 h. 30 à 4 h. 00
PL. 1786-1787

AU PONT DE DORION

La circulation des trains ne sera pas rétablie avant douze heures

Un porte-parole du Canadien National a déclaré, ce matin, qu'il faudrait encore au moins 12 heures et peut-être plus, avant que les équipes d'ouvriers puissent rétablir la circulation sur le pont de Dorion, scène d'un déraillement, hier matin.

Ce déraillement, qui aurait facilement pu coûter la vie à plusieurs personnes et ainsi venir s'ajouter à la liste des tragédies du rail, a mis la voie ferrée complètement hors d'usage. Le rapide Toronto-Montréal a quitté la voie alors qu'il traversait le pont de Dorion, au-dessus de la rivière Ottawa, à quelque 30 milles de Montréal.

A la nouvelle du déraillement, tous les hommes disponibles furent dépêchés sur les lieux afin de commencer immédiatement le déblaiement de la voie jonchée de débris de dormants et de rails tordues.

Travaillant jour et nuit, une centaine d'employés du C.N.R. espèrent rétablir la circulation dès ce soir, nous déclarait, ce matin, le chef de gare de Dorion. "Il faut pratiquement refaire en neuf la section de bois du pont," d'ajouter le porte-parole de la compagnie.

On a révélé qu'un coussinet défectueux dans les roues du premier wagon à bagages aurait été la cause de l'accident. Les passagers aussi bien que les employés de la compagnie, ont déclaré, à la suite du déraillement, qu'ils doivent la vie au fait que les wagons ont penché vers le centre du pont après avoir quitté la voie. Si le train s'était incliné de l'autre côté, il n'y a aucun doute que le convoi aurait fait une chute de trente pieds dans les eaux de la rivière Ottawa. On aurait alors nécessairement déploré la perte de plusieurs vies.

La locomotive resta, même après l'accident, attachée à deux autres wagons. Les quatre voitures qui suivaient ont complètement sauté hors de la voie et elles inclinèrent légèrement, alors que les quatre suivantes étaient inclinées de façon dangereuse. Les derniers wagons restèrent toutefois sur les dormants du pont.

On rapporte, toutefois, que la voiture qui inclina le plus était celle occupée par les membres du club de hockey "Canadien" de Montréal qui revenait dans la métropole après avoir subi une humiliante défaite aux mains des "Leafs" de Toronto, mercredi soir.

On ne déplore que quelques blessés souffrant de contusions légères. Un employé du Canadien National, L. Jackson, un noir à l'emploi du service des Pullman, a été brûlé par un plat d'eau bouillante qu'il se renversa sur la poitrine lorsque le train quitta la voie.

Sous la force du choc, plusieurs passagers furent arrachés de leurs sièges et projetés dans les allées. Le fils du président des chemins de fer nationaux, M. Donald Gordon, jr, qui se trouvait à bord du train a également dit qu'à la suite de l'accident il n'y eut aucune panique et que tous les passagers attendirent dans le calme les instructions des employés du train avant de sortir en bon ordre.

Sur la route nationale Montréal-Toronto qui traverse la rivière Ottawa à quelques pieds du pont de chemin de fer, la Sûreté provinciale dut envoyer plusieurs officiers pour diriger la circulation. Tous les automobilistes qui passèrent à cet endroit au cours de la journée ont stoppé pour constater en curieux les dégâts causés par l'accident.

Tous les passagers du train se rendirent à Montréal soit par le Pacifique Canadien, dont la voie passe à quelques pieds du lieu de l'accident, soit en automobile ou par autobus.

Nous apprenons, ce matin, que les trains du C.N.R. se dirigeant vers l'ouest évitent le pont de Dorion en empruntant la voie du Pacifique Canadien entre De Beaujeu et Dorval, pour ensuite revenir sur leur propre voie.

Le président Truman rejette le plan Hoover

WASHINGTON, 22. — (P.A.) — Le président Truman a rejeté, hier, le plan de M. Herbert Hoover en faveur de défenses américaines édifiées surtout sur les océans et dans les îles stratégiques. Il a proclamé la solidarité des Etats-Unis avec l'Europe occidentale et déclaré que l'unité de l'Europe occidentale et des nations de l'Atlantique-Nord est un élément "vital" de leur sécurité mutuelle.

M. Truman s'est aussi dit confiant que les pays de l'Europe occidentale veulent sérieusement ériger des défenses communes. On sait que dans un discours prononcé à New-York, mercredi soir, l'ex-président Hoover avait dit que l'Europe occidentale est un tissu de crainte et de désunion.

M. Hoover a recommandé aux Etats-Unis de s'abstenir d'y débarquer "un autre homme ou un autre dollar" tant que l'Europe ne s'armera pas et ne construira pas une "digue sûre contre la marée rouge".

Le président Truman a fait sa déclaration à la suite d'une conférence avec le secrétaire d'Etat Acheson, rentré hier matin de Bruxelles, où les nations du Pacte de l'Atlantique ont convenu de créer une armée internationale pour la défense de l'Europe.

Le Président s'est dit satisfait du travail accompli à Bruxelles pour unifier les organismes militaires et économiques de l'Atlantique-Nord.

La Noël des petits vendeurs de journaux

Fête enfantine présidée par M. Lapalme à Québec

QUEBEC, 22. — (DNC) — Une fête intime, sous la présidence de Me Georges Lapalme, chef provincial du parti libéral, a marqué, hier soir, au Club de Réforme, le dépouillement du traditionnel arbre de Noël des petits vendeurs de journaux de la vieille capitale.

Plusieurs personnalités libérales de Québec assistaient à cette fête et c'est avec le sourire que M. Lapalme remplissait les bons offices du Père Noël: "Je remercie", dit-il, "les organisateurs de cette fête et les bienfaiteurs de l'Oeuvre qui s'emploient à procurer des cadeaux de Noël aux petits vendeurs de journaux de m'avoir fait l'honneur de participer à cette fête intime et de caractère familial. J'y insiste, je n'y serais pas venu s'il ne s'était avant tout agi d'une fête familiale; à ce moment toutes mes pensées sont pour la grande fête de Noël; je ne serais pas venus à une fête politique, car chez nous, je n'ai pas encore eu le temps de préparer l'arbre de mes enfants.

"Je souhaite que l'Année Nouvelle vous apporte tout ce qui a manqué aux années passées et que, plus tard, vous remplaciez auprès d'autres enfants les bienfaiteurs qui vous ont préparé cette jolie fête.

"Si, partout dans le monde, il n'y avait que des gens animés de l'esprit qui règne ici ce soir, nous ne sortirions pas de deux guerres avec l'angoisse d'en connaitre une troisième. Souhaitons que tous ces nuages se dissipent. Joyeux Noël et Bonne Année, chers enfants".

Le maire, M. Lucien Borne, prononça une brève allocution. M. Borne se dit heureux de rencontrer M. Lapalme et il le remercia de ses bonnes paroles à l'adresse des petits Québecois fêtés par le Club de Réforme.

M. Henri Gauvin, président du comité de l'arbre de Noël, fut prié de dire quelques mots. Il remercia à son tour M. Lapalme et lui demanda de commencer tout de suite sa tâche de père Noël en distribuant les cadeaux.

Des rafraichissements furent servis aux enfants, qui partirent les bras remplis de présents et débordants de reconnaissance et de joie.

Les consuls généraux de Montréal offrent leurs voeux aux Canadiens

Les consuls des différents pays de l'Amérique se sont réunis, hier soir, dans les salons du poste CHLP du journal la "Patrie", pour offrir par le truchement des ondes leurs voeux à l'occasion de la Noël et du nouvel An à leurs compatriotes de la métropole et aux Canadiens.

Le consul général de Hollande, M. A. Sevenster, doyen du corps consulaire de Montréal, s'est dit heureux de l'opportunité qui lui était offerte de souhaiter aux Canadiens un joyeux Noël et une bonne année. En terminant ses souhaits, il demanda à Dieu de nous garder tous.

M. Cecil M. P. Cross, consul général des Etats-Unis à Montréal, rappela l'amitié qui règne entre nos deux pays et l'habitude que nous avons de visiter les parents que nous avons dans le pays voisin. "Que ce Noël soit le meilleur et qu'un autre Noël semblable vous revienne", dit-il.

Le Dr Francisco Villagran, consul général du Mexique, déclara que c'était toujours un plaisir pour lui de venir à CHLP dire bonjour aux Canadiens et spécialement aux citoyens de Montréal. "Le Canada", dit-il, "est un pays si hospitalier et si semblable au Mexique". Il désire que tous nous nous comprenions mutuellement et que ce joyeux Noël nous aide à entreprendre une bonne année.

Le consul général d'Espagne, M. Mariano de Yturralde, apporta à tous les Canadiens l'amitié de son pays et souhaita que nous ayions la prospérité et la paix durant la nouvelle année.

M. Da Fonseca Hermes avoua que c'était un très grand plaisir pour lui de dire qu'il aime bien le Canada. Le consul général du Brésil déclara que tout ce qu'il voit et sent au Canada le remplit d'admiration. Il ne peut que formuler des voeux de bonheur pour tous les Canadiens à l'occasion de Noël et du jour de l'an.

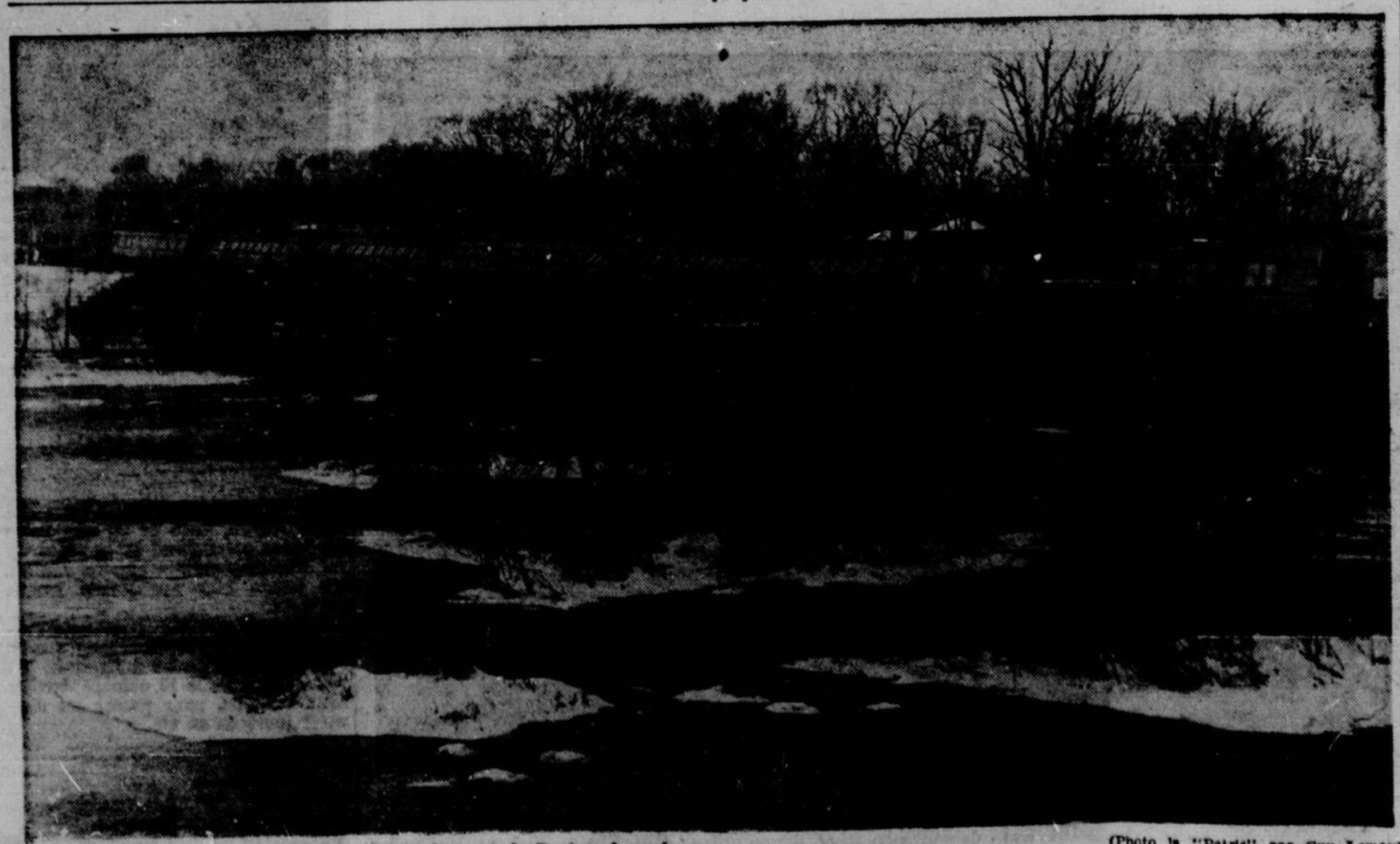
Le consul général du Pérou, M. Jorge Romero,, adresse à tous les citoyens du Canada ses meilleurs voeux de santé, bonheur et prospérité pour la nouvelle année.

M. Don Pedro Bonnefon, consul général d'Argentine, dit aux Canadiens qu'il s'adresse à un pays fraternel et à la fois si beau. Il offre ses meilleurs voeux à tous les Canadiens et particulièrement à tous ses amis.

Le consul général de la République Dominicaine remercia le poste CHLP de la délicate attention qui lui permet de présenter au peuple canadien les amitiés de son pays et ses voeux personnels de joyeux Noël et de bonne année.

M. Gonzalo Carrillo, secrétaire du consulat général du Vénézuéla, adressa au nom de son consul ses voeux les plus sincères à toute la population canadienne.

M. Paul Viau, consul de Bolivie à Montréal, déclara que "la Bolivie salu le Canada! Je souhaite à tous les Canadiens un joyeux Noël et une bonne année".



(Photo la "Patrie" par Guy Lemay)

Le déraillement survenu hier matin sur le pont de Dorion, à quelque 35 milles à l'ouest de Montréal, aurait pu tourner en tragédie si le train de Toronto, qui se dirigeait vers Montréal, avait sauté en bas du pont d'une hauteur de 60 pieds. Heureusement pour les 400 voyageurs, les wagons qui ont sauté de la voie se sont inclinés vers le nord, plutôt que vers le sud. Les trains du Canadien National ont dû emprunter la voie du Pacifique Canadien pour circuler sur cette ligne de l'ouest. On voit ici, sur cette photo, les wagons inclinés dangereusement sur le pont. Une seule personne a reçu des blessures graves dans cet accident. Il s'agit d'un employé du Canadien National qui a été ébouillanté dans le wagon-restaurant.

Le rapport Hope rendu public après cinq ans

TORONTO, 22. (PC) — La Commission royale Hope a terminé hier son enquête de plus de cinq années sur le système éducationnel en Ontario et a soumis son rapport complet au gouvernement provincial. On ne sait pas cependant si aucune des 300 recommandations que contient le rapport sera mise en vigueur.

Le rapport, qui compte 1,179 pages et quelque 500,000 mots, recommande des changements radicaux dans tout le système scolaire provincial, dans l'enseignement destiné aux instituteurs, dans l'administration et une douzaine d'autres domaines de l'activité éducationnelle.

Les conclusions de la Commission ne sont cependant pas unanimes. Quinze des 200 membres — l'un des commissaires du début est décédé en mars dernier — ont signé le rapport majoritaire, mais quatre d'entre eux ont fait connaître leur désaccord concernant certaines propositions.

Quatre membres — tous sympathisants des écoles séparées catholiques — ont soumis un rapport minoritaire qui diffère du rapport majoritaire dans les conclusions générales aussi bien que dans les clauses concernant les écoles séparées. Un autre membre a soumis un mémoire séparé. Ce dernier rapport vient en contradiction avec les rapports majoritaires et minoritaires.

Le juge J.-A. Hope, de la Cour Suprême de l'Ontario et président de la Commission qui avait été nommée officiellement le 21 mars 1945, a soumis le rapport au premier ministre Frost qui l'a immédiatement rendu public. Le premier ministre a fait remarquer cependant que ni lui, ni aucun membres de son gouvernement n'avait pris connaissance encore du rapport.

Le gouvernement, en tant que représentant du peuple de la province, décidera de la mise en vigueur des recommandations, a dit M. Frost. Le rapport propose un changement radical du système éducationnel actuel divisé en deux parties — primaire et secondaire —et suggère l'établissement d'un système en trois parties — écoles élémentaires jusqu'à la 6e année pour les enfants de 12 ans et moins; écoles secondaires avec quatre années d'études pour les enfants de 12 à 16 ans; collèges junior avec des cours se répartissant sur une période de deux et trois ans. L'école serait obligatoire pour les enfants de 6 à 12 ans, comme c'est le cas à l'heure actuelle.

La recommandation du rapport à l'effet que les commissions scolaires des écoles séparées aient juridiction sur les écoles élémentaires seulement a rencontré une vive opposition de la part de Son Eminence le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto.

Le rapport minoritaire s'est fortement opposé à cette recommandation et souligne que les écoles séparées ont depuis longtemps le droit d'enseigner aux élèves dans les dix premières années d'enseignement. Il laisse entendre que la Législature ontarienne n'a pas l'autorité nécessaire pour faire adopter une législation fixant la juridiction à six années d'enseignement seulement.

Le Cardinal McGuigan a déclaré dans un communiqué hier soir que cette proposition causerait "de l'étonnement et de la consternation" parmi les catholiques romains. Il a ajouté que la divergence d'opinions, soulignée dans le rapport minoritaire, indique que l'on devra agir avec précaution lorsqu'il s'agira de mettre en vigueur les recommandations du rapport.

Le rapport ajoute aussi que par suite de ces recommandations, les enfants de 6 ans à 16 ans recevraient une meilleure éducation générale. Les enfants se dirigeraient ensuite vers les collèges junior mieux préparés pour un cours d'étude de deux ans ou vers l'Université pour les les cours préparatoires de deux ou trois années, selon les cas. Le cours d'études de trois ans couvrirait les deux premières années de l'éducation universitaire.

La Commission propose aussi des mesures pour la décentralisation des cours d'études et la centralisation de l'administration scolaire. La décentralisation s'effectuerait en donnant aux commissions scolaires locales l'autorité de préparer le programme d'études. C'est là, aujourd'hui, du ressort du gouvernement provincial. Le rapport ajoute aussi que l'on devrait introduire l'enseignement de la langue française dans les écoles élémentaires, mais que la langue anglaise est la langue officielle et que tous les actes officiels doivent être faits en langue anglaise, comme les en-têtes de lettres, par exemple — jamais en français.

Offensive rouge imminente

(Suite de la 1ère page)

Dans le nord-est de la Corée, les navires lance-fusées se sont joints aux navires de guerre, aux avions et a l'artillerie, autour de Hungnam, afin de renforcer le barrage de fer et de feu qui protège la tête de plage des Nations Unies. L'utilisation des navires lance-fusées indique, pour la première fois, que les soldats ennemis s'approchent de plus en plus de Hungnam.

Dans ce secteur de Hungnam, il semble bien que les Nord-Coréens aient remplacé les Chinois, à l'attaque. Dans son communiqué, le général MacArthur signale qu'il est possible que les Chinois se soient déplacés vers le sud-ouest, à travers la péninsule coréenne, afin de participer au combat, près du 38e parallèle, au nord de Séoul.

On a, en effet, noté la présence de chevaux et de chameaux, au nord-est de Chunchon, et cette indication laisse supposer qu'on se trouve en face de troupes communistes chinoises. Toutefois, jusqu'à ce jour, on n'a identifié avec précision aucun corps d'armée chinois au sud du 38e parallèle.

Le communiqué du général MacArthur révèle également que les soldats ennemis massés dans les secteurs d'Ichon et de Yonchon, au centre géométrique de la péninsule coréenne, lancent leurs patrouilles contres les lignes des Nations Unies de façon incessante parellèle, sur toute l'étendue du front. La radio de Pyongyang ajoutait que les soldats communistes chasseraient bientôt de la Corée "les envahisseurs impérialistes", depuis huit jours. Ces patrouilles cherchent à obtenir le plus de renseignements possibles sur la disposition des forces des Nations Unies en bordure des trois routes principales conduisant à Séoul, vers le sud.

Le général MacArthur voit les signes d'une offensive imminente dans l'activité croissante de l'ennemi, près de Hwachon, au nord de Chunchon, et dans la puissance numérique de l'ennemi qui y a massé, selon toute apparence, trois corps d'armée, soit de 80,000 à 100,000 hommes. Ainsi, hier, une série d'escarmouches, entre les forces communistes et celles des Nations Unies s'est poursuivie jusqu'après minuit. Toutes ces escarmouches se sont terminées après de légers engagements. Les avions alliés ont continuellement déversé leurs bombes sur les concentrations de troupes ennemies, mais les soldats communistes se regroupaient dè que les avions s'éloignaient.

La radio communiste de Pyongyang a repris ses émissions, hier, pour la première fois depuis que les soldats des Nations Unies s'emparèrent de la ville, le 20 novembre dernier. Une émission proclamait que les soldats des Nations Unies avaient été refoulés au sud du 38e



Le train de Toronto, du Canadien National, qui a déraillé hier matin sur le pont de Dorion, filait à une vitesse de plus de 60 milles à l'heure lorsque l'accident est survenu. Sous la violence du coup, 13 wagons du train ont sauté de la voie. Les rails ont été tordus et les poutres déchiquetées, comme on peut le voir par cette photo. Par miracle, les wagons déraillés se sont inclinés vers le nord, plutôt que vers le sud, alors qu'ils seraient tombés dans le lac des Deux-Montagnes, à 60 pieds plus bas.

(Photo la "Patrie" par Guy Lemay)

EN CORÉE

Les Canadiens n'iront pas au feu avant d'être prêts

SEOUL, 22. — (P.C.) — Tout n'est pas rose pour les soldats canadiens en Corée, même s'ils n'ont pas à faire face, tout de suite, aux hordes guerrières de la Chine communiste.

L'avenir immédiat des 1,000 soldats du régiment "Princess Patricia" a été décidé, hier, lorsque le lieutenant général Walton Walker a décrété que les Canadiens s'entraîneraient en Corée du Sud tant que leurs officiers n'auraient pas la certitude qu'ils sont prêts à être lancés dans la mêlée. Certains officiers, toutefois, iront combattre les Chinois sur la ligne de feu, car la chose fait partie de l'entraînement qu'ils doivent recevoir.

Le commandant des soldats canadiens, le lieutenant colonel J.-R. (Big Jim) Stone, de Salmon Arm, Colombie britannique, est revenu par avion à Pusan, aujourd'hui, après avoir conféré pendant 20 minutes avec le commandant de la 8e armée américaine pour décider de l'avenir immédiat des troupes canadiennes. Bien qu'on soit d'avis, à Tokyo comme à Séoul, que les soldats canadiens sont prêts à être lancés dans la mêlée, tout autant que les autres soldats actuellement en Corée, ils n'en continueront pas moins leur entrainement spécialisé.

Tout d'abord, d'autres troupes occuperont les casernes qui leur avaient été assignées, près de Pusan, et les soldats canadiens établiront maintenant leurs quartiers généraux dans un secteur voisin, où les guérilleros ennemis sont en pleine activité, et ce simple facteur doit stimuler leur énergie à l'entrainement qui comprend divers exercices dont l'escalade de montagnes par une température voisine du zéro. Ensuite, il se peut que certains officiers canadiens soient versés dans d'autres bataillons afin d'acquérir l'expérience de la guerre coréenne. Ils seraient remplacés par des officiers américains qui ont eu l'expérience du feu et sauraient quelles notions pratiques inculquer aux troupes canadiennes.

Le colonel Stone, au cours de son entretien avec le général Walker, a clarifié ses positions ainsi que celles des troupes canadiennes, et le général Walker a donné carte blanche au commandant canadien, dans la poursuite de l'entrainement des soldats canadiens. Le général a déclaré que les Canadiens, pour leur entrainement, bénéficieraient des leçons apprises au cours de la campagne coréenne, précisant que l'on attacherait la plus grande importance aux combats de nuit.

Le commandant américain a ajouté que le colonel Stone aurait tout le temps désiré pour entrainer les Canadiens, à moins que la situation ne devienne si désespérée qu'il faille utiliser tous les hommes disponibles, y compris les cuisiniers, les ordonnances et les musiciens.



La "Fête des Mères de l'Assistance Maternelle" avait lieu jeudi après-midi, sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. On voit ici Mgr Léger au moment où il adressait la parole aux mamans. On remarque de gauche à droite : Mme Henri Groulx, présidente de l'Assistance, M. l'abbé Emile Lépine, P.S.S., curé de la paroisse Saint-Jacques, Mme Bernard Desmarais et le docteur Desmarais, médecin attaché au service de l'Assistance Maternelle. (Photo Roger Janelle, la "Patrie")

1410 SUR VOTRE CADRAN
CHLP
• • •
PRÉSENTE

AUJOURD'HUI:
2:00 P.M.—Mélodies Magiques
4:00 P.M.—Radio Notre-Dame
4:30 P.M.—Au Carrefour de la Chansonnette
6:00 P.M.—Revue des Nouvelles
6:15 P.M.—Une Carte de Noël
8:00 P.M.—Studio d'Art
10:00 P.M.—Montréal la nuit
10:30 P.M.—Revue des Nouvelles
10:50 P.M.—Le Sport ce soir
11:00 P.M.—Au Cabaret Dansant

DEMAIN MATIN:
7:00 A.M.—Le Carrousel
7:45 A.M.—Revue des Nouvelles
8:00 A.M.—Radio Sacré-Coeur
9:00 A.M.—La Chanson du Souvenir
10:30 A.M.—Le Coin des Enfants
MIDI —L'Heure Féminine

PANAMERICANA



MANOLITA DEL VAYO

★

La fin de semaine précédant Noël redoublera d'activité à CHLP. Ainsi, par exemple, à l'occasion des Fêtes, messieurs les consuls-généraux de Hollande, de l'Argentine, de l'Espagne, des Etats-Unis, du Brésil, du Mexique, du Nicaragua, de l'Uruguay, de la République Dominicaine, du Pérou, de Vénézuela, du Guatemala présenteront leur voeux de Noël et du Jour de l'An à leurs compatriotes et à la population canadienne, samedi soir, le 23 décembre, à 8 h. 30, à l'émission PANAMERICANA, Rythmes d'Espagne, que dirige notre collaboratrice, Manolita Del Vayo.

★

RYTHMES et CHANSONS



JEAN CHARETTE
vedette de l'émission RYTHMES et CHANSONS

★

Notre compatriote Jean Charette, baryton de grand talent et à la stature imposante, doit son succès à un travail persévérant. Encore aujourd'hui il poursuit des cours afin d'améliorer son rendement artistique. Ses débuts furent modestes mais par sa grande détermination, il parvint à se tailler une jolie carrière comme chanteur, et depuis de nombreux mois, il tient la vedette au Café St-Jacques où, chaque soir, on peut l'entendre en compagnie d'Americo Funaro. Il participe à de nombreuses émissions radiophoniques dont RYTHMES et CHANSONS sur les ondes de CHLP, le samedi soir, à 7 h. 30. Sa grande ambition est de se rendre en Europe pour y parfaire ses études musicales. Ses interprétations du samedi soir, à CHLP, ne sauraient manquer de vous plaire.

PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO

VENDREDI

P.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (600)	CBM (940)	CJAD (800)	CKVL (950)
6 00	Nouv. et Curr. de la chane.	Reportage et	Ivan l'intrép.	Serénades	Variétés	Nouv. et Rena.	Prog. Brading
15	Légendes (6.35)	Dites-moi	Radio-journal	"	Radio-journal	Ball Room	"
30	Nouv. (6.55)	Forum sports	Revue	Nouv.-D. Smith	Commentaires	"	"
45		Nouvelles	Bulletin de ski	Hit parade	Magic chord	"	Sport (6.55)
7 00	Soirée napolit.	Crois. rosaire	Un homme et	Beulah	Xmas Carols	Nouv. et Ballr.	Parade de la chanson
15	"	Conc. populaire	Métropole	Jack Smith	"	Dow Award	Prog. Molson
30	"	Défense nation.	Peintre de la ch.	Club 15	Historiettes	Stars sing	Nouv. (6.55)
45	Nouv. (7.55)	Faubourg à m'l'	Chansons	Make mine mus.	We talk that w	Sport	
8 00	Studio d'art	Bonne fête	Chanson 57	McGill Choral Society	Now I ask you	Skicast	Fantôme au clavier
15	"	"	"	Treasure trail	"	"	Amateurs
30	"	Chan. & mélod.	Symph. Toronto	"	Symph. Toronto	Earn your vacation	Nouv. (8.55)
45	"	Nouv. (8.55)	"		"		
9 00	Studio d'art	Quelle aventure	"	Théâtre Ford	"	Hear it now	Swing la baquaise
15	"	"	"	"	"	"	Paris swing
30	"	Tribune sportive	Ryth. de Paris	"	Baby Snooks	Dollar a minute	Nouv. (9.55)
45	"	"	"	"	"	"	
10 00	Montréal la nuit	Moment musical	Nouv.	Cavalcade of sports	Nouvelles	Nou.-Headliners	J'ai dit ça
15	"	"	Chro. littéraire	"	Revue	$50 questions	Pour $50.00
30	Bull. de nouv.	Images de guer.	Choeur	Lonesome gal	Choeur	Nouvelles	Dern. édition
45	Sport (10.55)	Nouvelles	"	"	"	Top tune	
11 00	Café Cagoulard	Sports	Adagio	Nouv.-D. Smith	Eric Wild	Nouvelles et	The bands
15	"	Chanteur genre	"	Berénades aux	"	L. Barrymore	"
30	Cabaret dansant	Orchestre	Orchestre	étoiles	Opening night	The Carols	"
45	"	"	"	"	"	"	Nouv. (11.55)
MINUIT	Fin	Nouv. et mus.	Fin	Fin	Nouvelles et fin.	Fin	Musique

SAMEDI

A.M.							
6 00		Messe du jour		Nouvelles	Sunny side up	Nouv.-Farm &	Cultivateur
15		"		"	"	Home Wake Up	Prière
30	(6.55) Ouvert.	Réveil provin.		"	"	"	Cultivateur
45		"				Sacré-Coeur	Nouv. (6.55)
7 00	Carrousel	Nouvelles	Nouv. et opéra	Nouv.-Merry go	Nouv. et Sunny	Nouvelles	Réveil
15	"	Guy Darcy	de 4 sous	round	side up	Musical Clock	Sport (7.25)
30	"	Marche du jour	"	"	"	Nouv. et mus.	Réveil
45	Journal et sport	Oratoire	"	"	"	"	Nouv. (7.55)
8 00	Au Sacré-Coeur	Nouv. au jour	Nouv. et sport	Nouv.-Sports	Nouv.	Nouv. sport	Réveil
15	Impromptu	Louis Bélanger	Elévat. Matut.	Merry-go-round	Dévotions	Musical Clock	"
30	En déjeunant	"	Rythme et mé-	"	Fanfare	"	"
45	Nouv. (8.55)	"	lodie	"	"	"	(8.55) Nouv.
9 00	Chant du souv.	Nouvelles et	Nouvelles et	No school today	Nouv. et mélod.	Nouvelles et	Charlotte
15	"	l'annonceur	fantaisie	"	Xmas Carols	Barnyard follies	"
30	Nouveautés	Gerbe de chan-	"	"	Musique	Time was	"
45	Nouv. (9.55)	sons	"	"	"	Barnyard Follies	(9.55) Nouv.
10 00	Opérette	Radio-journal	Tante Lucille	"	Hits & encores	Nouv. et	Jail me uncle
15	Canzone	Bonjour maman	Beaux contes	"	"	Ballroom	"
30	Heure enfantine	Sous les ponts	Musique variée	"	In fairyland	"	"
45	Nouv. (10.55)	"	"	"	"	"	Nouv. (10.55)
11 00	Heure enfantine	Act. et amis de	"	Nouv.-concert	Les enfants	Nouvelles et	Par. ch. frang.
15	"	l'art	"	"	"	little players	"
30	Jacques Hétlan	Pour les jeunes	Boîte à musique	What's new	Jazz	Record shop	"
45	Nouv. (11.55)	"	Mélodies	"	"	"	(11.55) News
P.M.							
12 00	L'Heure sém.		Mus. légère	"		Nouv.-piano	Chansonnettes
15	"	Nouvelles	"	"	BBC	New Quis	"
30	"	Piano-La colon.	Réveil rural	Théâtre	Sport	Nouvelles	Ed. spéciale
45	"	Mus. légère	"	"	Stamp club	Perry Como	Chansonnettes
1 00	Nouvelles et	Mélodies	Piano	Nouv.-Ecole	Answer man		
15	fl. féminine	Nouvelles	Nouvelles	"	Radio-journal	Nv. et Health	Nouvelles
30	"	Refr. de Paris	Amis de l'art	Mus. Service	This week	Pops concert	Par. ch. frang.
45	Nouv. (1.55)	Vos étudiants	"	String time	Nouv. religieuses	"	Nouv. (1.55)
2 00	Votre goût	chez-nous	Opéra:	"Faust"	Concert	"	Hit Review
15	"	Nouvelles et	"Faust"	"	Aventure	Nouv.-musique	"
30	Souhaits	Club 730	"	"	"	"	Top Hat Café
45	"	"	"	"	Ray's a laugh	Choeur	Nouv. (2.55)
3 00	"	"	"	"	"	"	Rodeo
15	"	Nouvelles	"	"	Concert	Nou.-F. Sinatra	"
30	Votre goût	et Club 730	"	"	"	"	"
45	Nouv. (3.55)	"	"	"	Membres du	"	Nouv. (3.55)
4 00	Radio N.-Dame	"	"	"	jury	"	Fin de semaine
15	"	Actualités et	"	"	"	Nouv.-Club 300	"
30	Carr. de la ch.	évén. sociaux	"	"	"	"	Chansons
45	Nouv. (4.55)	Club 730	"	"	Mélodies	"	Nouv. (4.55)
5 00	Carr. de la ch.	"	"	"	"	"	Par. ch. frang.
15	"	Act. et Club	"	"	"	Dance music	"
30	"	730	Heure du thé	"	"	"	"
45	"	"	"	Tea & crumpets	"	Noël en Corée	Nouv. (5.55)
		Calumet de paix				Choeur	
6 00	Nouv. et Carr.	Club de police	Notre français	Startime	Sport	Bing sings	Par. ch. frang.
15	de la chan.	Elle et lui	Nouv.	"	Nouvelles	"	"
30	"	Forum sports	Studio	Nouv.	John Sturgess	Nouv. et	"
45	Nouv. (6.55)	Nouv. chez nous	"	Doug. Smith	Band music	Ballrooms	Sport
7 00	Microphone	Crois. rosaire	Musique	Dominionaires	Xmas Carols	"	Par. ch. frang.
15	vagabond	Concert	"	"	Lake Success	Nouvelles	"
30	Paul Desautels	Coin du disque	Paris a 2000 ans	Guy Lombardo	Fanfare	Dr Lambert	"
45	Chan. Groulx	Radio-Régal	"	"	"	Your army	Nouv. (7.55)
8 00	Veillée du Ter	Coin du disque	Trois de Québec	20 questions	Musique	Sport	Chanteville
15	"	"	"	"	"	Dollar a minute	"
30	Panamericana	Petit théâtre	Soirée à Québec	Sports	Share the	"	Noces d'argent
45	Nouv. (8.55)	du temps	"	"	wealth	Religieux	"
9 00	A déterminer	Les Montagnar.	Nouv.-hockey	Buzz Adlam	Nouv.-hockey	"	Tour de valse
15	"	"	"	"	"	Songs for sale	"
30	Nous chantons	Succès amér.	"	Dennis Day	"	"	Tour du monde
45	Nouv. (9.55)	"	"	"	"	"	"
10 00	Place à la danse	Mom. musical	"	Judy Canova	"	Sing it again	Bolero Café
15	"	"	"	"	"	"	"
30	Nou-R. Griffin	Parole ou mus.	Mus. légère	Dixieland	Musique	"	Blue Sky 10.40
45	Sport (10.55)	Nouvelles	"	"	"	"	Nouv. (10.55)
11 00	Mus. sur demand	Sports	Adagio	Nouv.-Sport	Schooner	Sport-Jamaica	A Party
15	"	Chant. de genre	"	Meet the band	"	calls	"
30	"	Orchestre	Orchestre	"	Orchestre	Orchestre	"
45	"	"	"	"	"	"	Nouv. (11.55)
MINUIT	Nouv. et mus.	Divers	Fin	Fin des émis.	Fin	Fin	Musique



Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Le déclarant de cette donne réussit son contrat en donnant un coup d'atout avant de chercher à couper un pique, ce qui évita une surcoupe de la part d'Est.

Donneur : Sud.

Tous vulnérables.

Nord
♠ A 6
♡ 9 7
◇ A D 9 2
♣ A 10 7 3 2

Ouest	Est
♠ V 10 7 3	♠ 9 4
♡ V 8 3 2	♡ 10
◇ V 6	◇ R 10 7 5 4
♣ R D 9	♣ V 8 6 5 4

Sud
♠ R D 8 5 2
♡ A R D 6 5 4
◇ 8 3
♣ —

Les déclarations :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	passe	2 ♣	passe
2 ♠	passe	3 SA	passe
4 ♠	passe	5 ◇	passe
5 ♡	passe	6 ♡	passe
passe	passe		

Ouest entama du roi de trèfle, que le déclarant fit prendre par l'as du mort, tout en se défaussant de son trois de carreau. Sud donna ensuite un coup d'atout, fit l'as et le roi de pique, puis joua un troisième pique de sa main, qu'il fit couper par le neuf du mort. Puisque Est se trouve dans l'impossibilité de surcouper, le déclarant remporte toutes les autres levées, sauf le valet d'atout, grâce à ses atouts, l'as de carreau et les piques affranchis.

Deux longues séances à Ottawa

OTTAWA, 22 — (DNC) — Le gouvernement St-Laurent a tenu deux longues séances, hier, pour disposer de tout son travail avant le congé de Noël. Au cours de ces réunions, le cabinet fédéral a pris connaissance des rapports de trois de ses membres qui viennent de participer à d'importants pourparlers internationaux, sur trois fronts différends. internationaux, sur trois fronts différents.

Tard hier soir alors que le cabinet était encore en séance, le premier ministre St-Laurent a communiqué aux journalistes qui attendent toujours avec intérêt la fin de telles réunions, qu'il ne ferait aucune déclaration aujourd'hui.

Le cabinet fédéral semblait vouloir régler les questions vitales immédiatement pour permettre au premier ministre et à six de ses collègues de quitter la capitale pour passer la Noël avec leur famille.

DEPART DES MINISTRES

M. St-Laurent a l'intention de se rendre à Québec où il passera la fête de Noël entouré de tous les membres de sa famille. M. Hugues Lapointe qui revient à peine de New-York où il était avec M. Pearson le principal délégué canadien aux Nations Unies, rentrera chez lui à St-Antoine de Tilly.

Le ministre des Affaires Extérieures ignore encore s'il pourra séjourner à Ottawa. Si les communistes Chinois acceptent l'offre de la commission des Nations-Unies, M. Pearson avec les deux autres membres qui forment cette commission, devra se rendre à Pékin pour discuter d'une armistice en Corée.

Les autres ministres qui ont l'intention de quitter la capitale pour se rendre dans leur famille sont: le ministre de l'Immigration W. Harris, de Markdale, Ont.; le ministre du Travail Gregg, de Fredericton, N.B.; le ministre du Revenu National McCann, de Renfrew; le Secrétaire d'Etat Bradley, de Bonavista, Terre-Neuve; le ministre des Pêcheries Mayhew, de Victoria, C.B.

Il semble qu'une douzaine de ministres resteront dans la capitale au cours de la fête. Les trois chefs de partis d'opposition, MM. Drew, Coldwell et Low passeront aussi la Noël à Ottawa.

SESSION EN JANVIER

Certains observateurs prévoient ici qu'on annoncera dans une semaine la date d'ouverture de la session. Il est possible que le premier ministre St-Laurent convoquerait alors une conférence de presse.

A la séance d'hier, le cabinet après avoir entendu les rapports de trois ministres, sur les dernières missions à l'extérieur, a longuement étudié la situation internationale et les problèmes nationaux.

M. CLAXTON

M. Brooke Claxton, n'était rentré dans la capitale, en avion que depuis deux heures quand le conseil des ministres a ouvert sa séance à 10 h. 30. Le ministre de la Défense Nationale devait renseigner ses collègues sur la réunion de Bruxelles, à laquelle les puissances atlantiques ont défini les cadres de l'armée unifiée de l'Europe, en désignant le général Eisenhower commandant suprême.

M. PEARSON

Pour sa part, le ministre des Affaires Extérieures, M. Lester Pearson, est arrivé jeudi à Ottawa. Il a mis ses collègues au courant des délibérations de Lake Success, où il a été choisi comme l'un des trois membres du comité de trêve en Corée.

M. HOWE

Le cabinet a enfin entendu le ministre du Commerce, M. C. D. Howe, qui a discuté récemment avec les autorités américaines le programme de mobilisation qu'a annoncé le président Truman.

A son arrivée à Rockcliffe, M. Claxton a déclaré aux journalistes que le cabinet étudiera sans délai la participation canadienne à la défense de l'Europe. Il a précisé aussitôt que toute décision prise sera soumise au parlement.

Cette dernière déclaration a fait renaître les rumeurs selon lesquelles le gouvernement aurait l'intention de convoquer les Chambres dès janvier; on considère en effet que les questions de la défense de l'Europe et du sort qui attend les 10,000 hommes de la brigade spéciale canadienne sont trop urgentes pour qu'on puisse différer la rentrée parlementaire jusqu'au 14 février, date ultime que le premier ministre, M. Saint-Laurent, a fixée à la fin de la session d'urgence de l'automne.

LE RECRUTEMENT

On mentionne particulièrement, comme dates possibles de l'ouverture de la session, les 17 et 24 janvier.

Il semble acquis que ces deux questions, celle de la brigade et celle de l'armée européenne, se règleront l'une par l'autre; il s'agirait pour le cabinet de décider quelle proportion des dix mille hommes iront en Europe.

Parmi les autres questions que le ministre devait étudier, figurent celle des moyens d'accélérer le recrutement des trois services armés et celle des régies à imposer, s'il y a lieu. Sur ce dernier problème, on a tout lieu de croire que le gouvernement est toujours défavorable aux contrôles généraux comme ceux des prix et des salaires.

Mme Sullivan est accusée d'homicide involontaire

(DERNIERE HEURE)

Mme Marion Sullivan a été remise en liberté provisoire sous un cautionnement de $2,000 ce matin.

Elle quittera Ottawa dès aujourd'hui par avion pour se rendre à Toronto.

• • •

OTTAWA, 22 — (PC) — L'accusation de meurtre portée contre Mme Marion Sullivan a été réduite à celle d'homicide involontaire par le juge Glenn Strike à la suite de l'enquête préliminaire qui avait duré plus de quatre jours. Mme Sullivan était accusée de meurtre à la suite de la mort de son mari, l'avocat Francis-J. Sullivan, trouvé mort dans une chambre du Château Laurier, à Ottawa, le 18 novembre dernier.

La décision du juge met fin à une longue enquête préliminaire en marge de cette accusation de meurtre, déposée après qu'on eut retrouvé le cadavre de cet avocat du gouvernement d'Ontario, dans sa suite du Château Laurier, ce jour-là.

Dans la dernière phase de l'enquête, le juge Strike avait déclaré qu'il ne songeait pas à accuser Mme Sullivan de meurtre, mais qu'il considérait la possibilité de porter contre elle une accusation d'homicide involontaire. Le juge a fait ces observations au moment où les procureurs résumaient leurs argumentations, à la conclusion de l'enquête.

La décision sera rendue formellement, demain à 10 heures, en cour de magistrat.

Me Roydon Hughes, procureur de la défense, a fait savoir qu'il demandera un cautionnement et, de son côté, M Raoul Mercier, procureur de la Couronne, a annoncé aux journalistes qu'il ne s'opposera pas à l'obtention de ce cautionnement. Si cette faveur est accordée, Mme Sullivan pourra rentrer chez elle.

On prévoit que son procès s'instruira en Cour suprême d'Ontario, à l'ouverture de la session, le 29 janvier prochain.

Pour sa part, la police soutient que M Sullivan a été frappé à la tête et au corps.

Plus tôt, un pathologiste de Montréal, a déclaré que l'angiose (naevus vasculaire), dont M. Sullivan souffrait, aurait pu éclater à la manière d'une tumeur et causer la mort sans l'aide de la force.

Ce médecin de l'Hôpital Général de Montréal a comparu à l'enquête préliminaire. Le pathologiste a précisé qu'il avait eu affaire à plusieurs personnes souffrant d'une tumeur semblable à celle de M. Sullivan. Il avait expérimenté que ces tumeurs peuvent éclater subitement. Plus encore, il a affirmé que l'expérience de la force peut n'être qu'une coïncidence survenant simultanément à l'éclat de la tumeur. Le médecin a ajouté qu'une personne atteinte de cette maladie souffre d'étourdissement et perd la coordination des muscles.

Interrogé subséquemment par le procureur Mercier, le médecin a avoué que la force et la violence peuvent causer la mort.



Comment résoudre les problèmes de la vie

Par ELISABETH B. HURLOCK, PH.D.

QUESTION — On m'offre une excellente position dans une compagnie de bonne réputation. Je sais que je devrais saisir l'occasion et accepter la position, mais ce qui m'en empêche c'est que je devrai y travailler sous les ordres d'une femme. C'est peut-être ridicule, mais je ne peux me faire à l'idée de me trouver subordonné à une femme, toute compétente qu'elle soit. Ai-je tort ?

REPONSE — Naturellement, vous avez tort de refuser une position intéressante pour la seule raison que vous devrez travailler sous les ordres d'une femme Avez-vous peur que vos amis vous tournent en ridicule, en disant que ce n'est pas vous qui portez la culotte, au bureau ?

Dans le monde hautement compétent des affaires, aucune femme ne parvient à obtenir un poste de commande si elle n'a pas fait preuve de plus d'initiative et de plus d'habileté que les hommes qui ne manquaient pas de poser leur candidature au même emploi. Vous pouvez être assuré d'avance que vous aurez l'occasion d'acquérir une précieuse expérience en travaillant sous les ordres de cette femme.

La plupart des femmes adoptent une "attitude maternelle" à l'égard de ceux qui travaillent sous leurs ordres. Une femme-patron comprendra beaucoup mieux vos problèmes et excusera plus facilement vos erreurs, oubliera plus rapidement vos absences au travail. Toutefois, si vous croyez qu'il n'est pas digne d'un homme de travailler sous les ordres d'une femme, refusez cette position. Car, si vous acceptez l'emploi dans cet état d'esprit, il est sûr que vos relations avec votre supérieure s'en ressentiront, et il se peut que cette femme soit plus exigeante qu'elle ne le devrait.

Si vous acceptez cette position, considérez cette femme comme un être humain, et oubliez qu'elle est née femme plutôt qu'homme. Si vous agissez ainsi, vous avez d'excellentes chances d'aimer votre travail.

Train contre autobus : 34 morts, 54 blessés

PRAGUE, Tchécoslovaquie, 22. (Reuter). — Trente-quatre personnes ont été tuées et 54 autres ont été blessées lorsqu'un express et un gros autobus sont venus en collision à un passage à niveau de Podivia, Moravie, la nuit dernière. Le chauffeur de l'autobus a été arrêté.

NÉCROLOGIE

SOREL, 22—(D.N.C.)—Mlle Bérénice Provost est décédée à Sorel, dernièrement à l'âge de 87 ans, à la suite d'une longue maladie. La défunte qui avait vu le jour à St-Marc-de-Richelieu, était d'une des plus vieilles familles de Sorel. Très jeune, elle vint demeurer dans notre ville, avec ses parents. Son père, était le Dr Gilbert Provost, et sa mère Bérénice Guimond. Elle laisse dans le deuil une soeur, Mlle Ludovine Provost et de nombreux neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces. Parmi ses neveux, on compte de Sorel: MM. Alphonse Provost, sténographe officiel au Palais de Justice, et Edmond Provost; sa nièce: Mlle Gabrielle Provost. Elle était également la grand'tante de Mlles Marie-Thérèse et Jeanne Lacroix, qui ont perdu la vie lors de la tragédie aérienne survenue en France le 13 novembre dernier. Les funérailles ont eu lieu mardi, en l'église St-Pierre.

A LA RADIO CE SOIR



MURIEL KILBY
Pianiste
Artiste invitée au
CONCERT "POP"
de L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TORONTO
Chef D'Orchestre:
Sir Ernest MacMillan
CBF — 8.30 à 9.30 p.m.
Offert par Simpson's
S-50-25F

LES OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

PREMIER EMPRUNT DE GUERRE 3¼%

à échéance du 1er février 1948-52

portant la lettre d'ordre 'D' seulement ont été tirées au remboursement à $100.50 pour $100 le 1er février, 1951

Date d'émission: 1er février 1940
Echéance: 20 pour cent le 1er février de chaque année de 1948 à 1952

AVIS est par la présente donné à tous les détenteurs d'obligations du premier emprunt de Guerre 3¼% du Gouvernement du Canada, émis le 1er février 1940 (échéance 20 pour cent le 1er février de chaque année de 1948 à 1952) qu'en vertu des termes dudit emprunt et en conformité de l'arrêté en conseil 683 du 20 février 1940, toutes les obligations en cours de cette émission qui portent la lettre d'ordre "D", représentant 20 pour cent de l'émission totale, ont été appelées par tirage au remboursement le 1er février 1951 aux agences de la Banque du Canada, à $100.50 pour $100, sur présentation et remise desdites obligations munies du coupon du 1er août 1951 et de tous les coupons subséquents. Les numéros de ces obligations finissent par "4" ou par "9".

Lesdites obligations qui portent la lettre d'ordre "D" ne rapporteront plus intérêt à partir du 1er février 1951.

Le Gouvernement du Canada
Par son agent financier, la BANQUE DU CANADA

Ottawa, le 12 octobre 1950 BRF.12

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée : O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier Téléphone : LAncaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition du dimanche, Canada, 1 an	$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an	5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois	2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois ..	3.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an ...	5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont. : Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda. Téléphone : ELgin 1116

ETATS-UNIS : Ralph-R. Mulligan, 441, Lexington Avenue, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 22 DECEMBRE 1950

Une leçon de concorde

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Longtemps avant que ne fut instituée la Société des Nations, la première, celle qui eut son siège à Genève, les Etats-Unis et le Canada avaient créé pour leurs propres besoins un organisme de concorde internationale qui, depuis près d'un demi-siècle déjà, remplit efficacement son office de tribunal de paix entre nos deux pays. Ce fut la Commission Mixte Internationale, instituée sous les gouvernements de Théodore Roosevelt et de Sir Wilfrid Laurier et dont la création fit l'objet d'un traité entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui agissait à cette époque pour le Canada, qui était sous la tutelle britannique.

L'un des membres, récemment nommé, de cette commission, M. Lucien Dansereau, en évoquait ces jours-ci l'origine et rappelait son œuvre dans une causerie au Club Richelieu-Montréal. C'était une évocation opportune, en ces jours de tension internationale qui voient deux groupes de nations divisées par la méfiance et incapables de concilier leurs divergences. Car, comme l'a fait observer M. Dansereau, la Commission Mixte Internationale fournit l'exemple d'une initiative audacieuse dans le domaine des relations internationales.

Cette commission est un organisme d'enquête, auquel l'un et l'autre gouvernements peuvent soumettre n'importe quel problème qui surgit entre les Etats-Unis et le Canada, mais c'est aussi un tribunal d'arbitrage qui rend, du consentement des deux pays, des décisions sans appel dans le cas des différends qui peuvent naître de l'exploitation des eaux limitrophes, c'est-à-dire des rivières et des lacs qui se trouvent sur la frontière canado-américaine. Ce tribunal a été créé précisément pour hâter le règlement des différends internationaux, qui se faisait autrefois par les voies trop lentes de la diplomatie : les deux pays lui font entière confiance et l'histoire de la Commission, depuis près de cinquante ans, a pleinement justifié leur attitude.

Composée de trois Américains et de trois Canadiens, la Commission voit les délégués de notre pays y siéger sur un pied de parfaite égalité avec les Etats-Unis, en dépit de la disproportion évidente qui existe entre leur puissance économique et politique respective. La Commission n'a point un président qui aurait voix prépondérante dans le cas d'une division égale des votes, et elle n'a jamais souffert de cette apparente lacune, car elle a toujours pu prendre jusqu'ici des décisions unanimes, preuve de la bonne entente qui inspire ses membres.

A observer que la création d'un organisme international semblable nous paraîtrait tout naturel aujourd'hui que les relations canado-américaines sont étroites et assidues et que tant d'événements ont fait la preuve de la communauté des intérêts de nos deux pays dans presque tous les domaines. Il en était autrement toutefois au début du siècle, alors que se posaient maints problèmes, tout le long de la frontière encore mal définie qui nous sépare de nos voisins. Et c'est de ce fait que la création de la Commission Mixte Internationale tire toute sa signification. Elle naquit de l'esprit qui devait, plus tard, rendre si facile l'accord de Hyde Park et maintes autres conventions qui sont intervenues entre les Etats-Unis et le Canada.

La conférence de M. Lucien Dansereau, en vulgarisant les conceptions qui ont donné naissance à cet organisme, instrument de concorde et de compréhension, a utilement remis devant les yeux du public un fait peut-être trop peu connu qui démontre la possibilité des compromis honorables entre les Etats qui ont la volonté de régler tous leurs différends de façon pacifique.

Les mots qui vivent

—L'impatience ne délivre d'aucun mal; au contraire c'est un mal très cuisant que l'on ajoute à tous les autres pour s'accabler.

Fénelon.

Comparaisons sur l'alcool

par Alonzo CINQ-MARS

Le Bureau fédéral de la Statistique a publié récemment des chiffres intéressants sur la vente des boissons alcooliques au Canada durant l'année terminée le 31 mars 1949. Ces statistiques indiquent qu'il s'est dépensé dans notre pays durant cette année-là $614,000,000 pour l'achat d'eau-de-vie, de vin et de bière. C'est $42,000,000 de plus que la somme dépensée pour les mêmes fins durant l'année précédente. Les statisticiens fédéraux font bien de souligner que ces boissons n'ont pas toutes été achetées par des Canadiens, et qu'il en a été vendu une grande partie aux étrangers, surtout aux touristes. Il est tout de même consternant de constater cet accroissement énorme du commerce de l'alcool dans notre pays.

Les prédicateurs de la tempérance s'alarment justement d'un tel état de choses. D'un autre côté, les mêmes statisticiens ne paraissent pas donner raison à ceux qui prétendent que le Québec est la province canadienne qui offre le spectacle le plus lamentable sous le rapport du commerce des boissons enivrantes. D'après le récent rapport du Bureau fédéral de la Statistique, les profits réalisés par les diverses régies de l'alcool ont augmenté sensiblement dans toutes les provinces, sauf dans deux, qui sont le Québec et le Nouveau-Brunswick.

En 1947-1948, les profits encaissés par la régie de l'alcool de l'Ontario avaient été de $36,807,803 ; en 1948-1949, ils se sont élevés à $38,293,606, soit près d'un million et demi de dollars de plus que l'année précédente. Les profits réalisés par les régies des alcools dans les autres provinces, sauf dans le Nouveau-Brunswick, ont augmenté à peu près dans la même proportion. Dans notre province, les profits de notre commission des liqueurs avaient été, en 1947-1948, de $28,073,133 ; en 1948-1949, ils ont baissé à $27,457,579, soit $615,604 de moins que l'année précédente.

Les amis de la tempérance qui dénoncent les abus qu'on fait de l'alcool méritent certes d'être loués et encouragés. Il ne faut cependant pas exagérer en décrivant la situation dans notre province comme étant plus noire que dans les autres sous ce rapport. Il est vrai que le nombre des permis pour la vente des boissons enivrantes est plus considérable chez nous que dans les autres provinces, mais ce n'est pas là un critère bien exact de la consommation de l'alcool. Il faut croire que les gens de l'Ontario trouvent le moyen de se procurer plus de boissons alcooliques que les nôtres, tout en ayant moins de débits à leur disposition.

Loin de nous l'idée de contrecarrer les efforts qui se font chez nous dans la lutte contre l'alcool. Il convient toutefois de ne pas montrer notre province sous un jour plus défavorable qu'elle ne le mérite.

Les énigmes du hockey

par Léon GRAY

S'agit-il de dirigisme? Non pas. Visons-nous cette *sensation d'exil*, à laquelle faisait allusion un ancien joueur de hockey, devenu un ancien ministre de la politique fédérale, Mtre C.-G. Power? Au juste, qu'avait dit, aux gens de Toronto, le conférencier Chubby Power? Ceci, en substance : « Les Canadiens français ont parfois l'impression de n'être pas chez eux, ni dans leur pays, ni dans leur province, à certains moments. » Ainsi, on est à liquider les ultimes survivants des *Flying* ou *Fleeing Frenchmen*. Au vrai, nous n'avons plus, au giron du Canadien, que trois représentants de la majorité ethnique en notre province.

Nous voudrions percer l'énigme des déboires qui tombent en cascades sur le *Canadien* de 1950. Dans un club, il y a *le moral, l'atmosphère* et *le travail d'équipe* : tous facteurs importants. De quelle attirance peut être le *Canadien* sur des joueurs canadiens-français? Pas *énorme*, en vérité. Tout y est unilingue, sauf exception, de la tête au calendrier, en passant par les billets. Certains de nos *Fleeing Frenchmen* attendent plus d'avancement, sinon de justice ou de prévenance, des autres clubs, anglo-canadiens ceux-là ; ont-ils raison? C'est une autre affaire.

Le principe des déconvenues actuelles remonte à quelques années. Il ne suffit pas de pêcher à la ligne, pour faire mordre à l'hameçon quelques bons joueurs. Il faut refaire le moral du club, créer de l'attrait et surtout surveiller à fond ce travail d'équipe, qui assure le succès... aux autres. Mais comment parvenir à un tel équilibre de forces, quand on brise les formations, non seulement à chaque joute, mais aussi plusieurs fois dans la même partie? Le *Canadien* demande donc un bâtisseur, où qu'il se trouve, mais le moins loin possible.

Comment l'or pur en un plomb vil s'est-il changé? C'est d'entente, non de club, que nous voulons parler. Un club qui gagne et perd, à fond dans les deux cas et dans les quarante-huit heures, a tout de même de l'étoffe. On a glorifié, à quelques semaines d'intervalle, Lalonde et Morenz. Le premier jouait surtout avec sa tête, alors que le second électrisait par son patinage à l'emporte-pièce. Avec trois coups de patin, Howie était lancé, comme un trait, et il devenait la mire de douze mille paires d'yeux : c'était le joueur ailé, n'ayant guère eu d'égal ou de supérieur, à l'exception de Cyclone Taylor.

Nous nous rappelons fort bien ce temps où les équipes comptaient un septième joueur, — le voltigeur (*rover*). Autrefois, les étoiles étaient plus nombreuses qu'aujourd'hui, plus libres aussi. Nous ne pouvons oublier la technique parfaite des Rangers et du *Canadien*, — première façon. Les Cook et Boucher évoluaient avec une régularité d'horloge : à cette impeccabilité d'ensemble, nos joueurs de Montréal ajoutaient un brio et un pittoresque qui enivraient les masses, au pays et outre-frontière.

Le beau jeu exclut évidemment l'obstruction systématique, défendue par les règlements, mais tolérée on ne sait trop pourquoi. Doit-on céder à tous les caprices de la foule? Evidemment non. En principe, le jeu est un développement, pour l'athlète et un divertissement, pour le spectateur; il condamne donc la rudesse (ce à quoi Morenz a succombé) et l'épuisement. Doit-on revenir aux périodes supplémentaires qui fassent un maître? Une partie dite nulle comporte déjà un *verdict*, puisqu'il accorde des points aux équipes respectives.

Des points : voilà ce que réclame le spectateur. Des points, on en aurait davantage, si on modifiait les dimensions du filet que remplit le gardien de buts moderne, habillé comme un Père Noël. Avec d'intelligentes retouches, le hockey y gagnerait en intérêt. Nous ne voyons pas, alors que tout se renouvelle, comment notre jeu national pourrait se cristalliser, s'enliser dans une routine taboue...

La vie souriante

par *Maurice HUOT*

Nous ne nous rendons compte de la présence de la neige que lorsqu'elle nous encombre, surtout dans les villes.

Quand on reçoit une lettre écrite à la main, on se demande maintenant qui a pu se donner tant de peine pour nous? Cela repose de la froideur des caractères d'imprimerie, tapés par une indifférente secrétaire.

L'hiver n'est commencé que depuis quelques heures, mais c'est un commencement tout théorique.

Les gens comme les événements de véritable importance ne nous sont pas tous signalés. Dommage.

Dans la Crèche de Bethléhem, le Christ n'a pas fait l'éloge de la misère pour la misère mais de la misère comme moyen de réparation.

Espérons que personne ne pourra dire qu'il fut le dindon de Noël en ne prenant de cette Fête que le côté matériel et profane. Sursum corda! En haut les coeurs!

Les chapeaux à l'air "petite fille"

Les chapeaux à l'air "petite fille" sont la nouveauté de la saison 1950-1951 à Londres. Ces modèles ont trois points en commun: ils sont petits, ils se portent à plat sur la tête, ils sont faits de velours ou de peluche. Le chapeau de toreador et le modèle casque sont populaires, bien que ces dames risquent de s'apercevoir qu'il faut adopter une coiffure spéciale pour les porter.

* * *

Shorthorn pour l'Ontario

A la vente d'automne de vaches Shorthorns pur-sang, tenue récemment en Grande-Bretagne, M. Grant Campbell, de Moffat en Ontario, a payé 510 guinées (environ $1,650) pour la génisse rouge d'un an Carstrad Precious, issue d'Airbank Clipper Prince, et expédiée par son éleveur, M. T.-W. Jones, de Carmarthen (Pays de Galles). La Shorthorn laitière s'est révélée adaptable aux différents types de sol et aux diverses altitudes d'Angleterre et d'Irlande depuis une longue période. Elle vit et prospère partout, à condition de lui accorder une norme suffisante d'alimentation et des soins.

* * *

Paroles de la Bible

— Le quinzième jour du mois, en l'an cent quarante-cinq, le roi dressa l'abomination et la désolation sur l'autel et, dans les villes de Juda circonvoisines, on éleva des autels. Aux portes des maisons et sur les places, on brûlait de l'encens. Quant aux livres de la loi, ceux que trouvaient les inspecteurs étaient jetés au feu après avoir été lacérés. Découvrait-on chez quelqu'un un exemplaire de l'Alliance ou quelque autre se conformait-il à la loi, la décision du roi le mettait à mort. Ayant pour eux la force, ils sévissaient chaque mois dans les villes contre les Israélites pris en contravention... Cependant, plusieurs en Israël ne perdirent pas courage et furent assez forts pour ne pas manger de mets impurs. Ils préférèrent mourir plutôt que de contaminer par la nourriture et de profaner la sainte alliance et, en effet, ils moururent. Une immense colère plana sur Israël. I Macc 2, 54-64. (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

En marge de l'actualité

Pour être heureux

(Par Paul de MARTIGNY)



S'il est un jour que l'on aime passer à la maison, c'est celui de Noël. C'est le jour du bavardage en famille. Le plat de résistance du dîner, traditionnel, c'est la dinde ou le cochon de lait à la peau croustillante et dorée, à l'arôme incomparable. Il y a en outre toutes sortes de bonnes choses. Il y a l'atmosphère de la famille que l'on retrouve et qui vaut mieux encore.

Noël, c'est la fête des petits qui nous remplaceront demain et continueront la famille. Les compagnies de transport l'ont compris et font l'impossible pour en conserver le caractère traditionnel. A bord des paquebots, sur les trains, en avion, dans les grands hôtels, le dîner de Noël est une merveille. En apparence du moins les voyageurs s'amusent, s'étourdissent du champagne qu'on leur offre au dessert.

Mais ce jour-là, comme les autres jours, il y a le restaurant ou plutôt la gargotte, où le dîner ne sort pas de l'ordinaire. Il y a ceux qui s'y rendent et ceux qui en reviennent. Ils vont à pas lents sur le trottoir! Ils ont la tête basse et le regard lourd. Ils grisonnent aux tempes et leur front se dégarnit. Ils dépassent la trentaine: ce sont des célibataires endurcis. Ils n'ont plus de famille, parce qu'ils l'ont abandonnée ou reniée. Ils ont à l'adresse de la femme des paroles amères. Au restaurant ils voient des gens qu'ils connaissent à peine, qu'ils ne rencontrent que de loin en loin. Ils sont seuls dans la vie et le seront plus encore demain: ils s'enfoncent dans la solitude à mesure qu'ils s'avancent dans la vie. Ils sont tristes ce soir: ils le seront davantage à Noël l'an prochain. Ils sont tristes jusqu'aux larmes. Un jour viendra où ils le seront jusqu'à la mort. Ils évoquent des images de leur enfance. Au souvenir de Maman, leurs yeux se voilent de larmes. A Noël les célibataires ne sont pas gais.

Jeunes gens si vous voulez connaître une vieillesse heureuse, mariez-vous étant encore jeune, élevez une famille, ayez des enfants dont le gros rire, à Noël sera pour vous un élément de bonheur.

Un tribunal au service...

(Suite de la page 3)

un hommage tout particulier à mon prédécesseur, l'honorable Joseph-Edouard Perrault, qui fut commissaire de 1940 à 1948. Ce distingué compatriote, particulièrement doué pour ces hautes fonctions, a très fortement impressionné ses collègues et son passage à la Commission n'est pas prêt d'être oublié. Ecrivain érudit, j'ai puisé une partie de mes informations légales dans un article qu'il écrivait pour la Revue du Barreau en 1944.

"L'on a souvent tendance à confondre la Commission Conjointe Internationale avec la Commission des eaux limitrophes créée en 1902 par une législation concurrente du Parlement canadien et du Congrès américain. La Commission des eaux limitrophes n'était qu'une commission d'enquête sans aucun pouvoir judiciaire ni administratif. Mais à cause même de son manque de juridiction, elle a provoqué la négociation d'un traité entre le Canada et les Etats-Unis par la création d'une Commission internationale conjointe pourvue des pouvoirs et de la juridiction nécessaires.

"Il existe entre le Canada et les Etats-Unis une frontière longue de 3,260 milles, qui sépare par une ligne imaginaire des rivières et des lacs sur une distance de 2,000 milles et partage ainsi un territoire d'une immense valeur économique. A cette frontière aboutissent seize Etats américains et sept provinces canadiennes.

"L'on conçoit l'importance économique et politique de ces rivières et de ces lacs pour le Canada et les Etats-Unis et l'on peut concevoir que les sources de conflit ne firent jamais défaut.

"Cette frontière ne pouvait pas être surnommée il y a une centaine d'années, comme le faisait remarquer le président Franklin Roosevelt, en déclarant que : "C'était une frontière qui unissait nos deux pays". C'était plutôt une frontière qui nous divisait géographiquement et politiquement.

"Si le Canada avait adopté comme devise. "A mari usque ad mare" pour se glorifier de posséder un territoire s'étendant de la mer à la mer les Etats-Unis en réclamaient autant.

"Lorsqu'en 1903 une commission composée de deux Canadiens, d'un Anglais et de trois Américains décida des frontières de l'Alaska aux dépens du Canada dans un jugement de 4 à 2, le ressentiment du Canada augmenta au point que sir Wilfrid Laurier, qui était pourtant un grand ami des Etats-Unis ne put s'empêcher de s'écrier dans l'enceinte du Parlement : "J'ai souvent regretté et jamais plus que dans cette occasion de vivre à côté d'un puissant voisin qui, je peux le dire sans animosité est très égoïste dans ses activités nationales et semble déterminé en toute occasion d'obtenir tous les avantages dans les traités qu'il négocie".

"A la suite de cet incident, il devint évident qu'il fallait trouver un moyen plus efficace pour régler nos différends internationaux. C'est pour régler cette situation que les Etats-Unis et le Canada furent d'accord pour négocier un nouveau traité. L'Angleterre s'y prêta de bonne grâce, heureuse de se débarrasser d'une responsabilité gênante. Et le 11 janvier 1909, James Bryce (devenu en 1914, Lord Bryce) ambassadeur de l'Angleterre aux Etats-Unis, et M. Elihu Root, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, signaient à Washington un traité relatif aux eaux limitrophes entre le Canada et les Etats-Unis et aux questions auxquelles elles donnent lieu.

"L'article 7 du traité autorise les deux gouvernements à créer et maintenir une Commission conjointe internationale (International Joint Commission) composée de six commissaires : trois Américains nommés par le président des Etats-Unis et trois Canadiens nommés par le Roi sur la recommandation du gouvernement du Canada. La Commission fut organisée en 1912. Elle se proposait :

1o — empêcher et prévenir toute dispute relative à l'usage des eaux de la frontière ;

2o — régler toutes les questions alors pendantes entre les deux pays à l'égard de leurs droits, de leurs obligations et de leurs intérêts le long de la frontière ;

3o — ajuster toutes les questions ou difficultés qui surviendraient à l'avenir.

"La Commission est permanente. Elle possède de nombreuses attributions : elle est en premier lieu une cour de justice internationale ; de plus, elle possède des pouvoirs administratifs, pouvoirs d'enquête et pouvoirs d'arbitrage.

"Elle est une cour de justice internationale quand il s'agit de l'usage, de la diversion et de l'obstruction des eaux de la frontière ou de celles qui la traversent.

"L'un ou l'autre des deux gouvernements peut s'adresser à la Commission qui entend les intéressés eux-mêmes ou leurs avocats. Tout particulier peut aussi lui soumettre une demande. Il doit dans ce cas s'adresser à son gouvernement qui transmet la requête à la Commission.

"Elle siège à Washington, à Ottawa, et à tout autre endroit jugé opportun. Elle n'est assujettie à aucun texte de loi et fait elle-même ses règles de pratique. Ses jugements sont sans appel et lient les deux gouvernements.

"Avant la signature du traité, lors des pourparlers, on se demandait quelle serait l'attitude d'un pareil tribunal. Etait-il capable d'impartialité ou serait-il dominé par le point de vue national : les membres américains tournés exclusivement vers le sud, et les membres canadiens vers le nord ? Les craintes que certaines gens entretenaient à ce sujet ont été vaines. Aucune plainte de cette nature ne fut jamais portée contre la Commission.

"Et ce résultat attache un caractère spécial à ce tribunal unique. Semblable organisme n'existe dans aucun autre pays.

"Voici trois Américains et trois Canadiens siégeant comme membres d'une cour de justice et non comme les représentants de leurs nations dont les intérêts diffèrent très souvent, et où toute question est décidée au mieux de leur jugement, de leur conscience et avec impartialité.

"Au cours des dernières années, de très importantes questions furent soumises à la Commission, entre autres. En partant de l'océan Pacifique :

1o — Problèmes de la Colombie Britannique, l'Etat de Washington, de l'Oregon et d'Idaho, de la rivière Columbia, Pend d'Oreille et Kotenay. Ces problèmes entraînent l'étude complète de ressources des bassins et du régime de ces rivières au point de vue navigation, pouvoirs hydro-électriques, contrôle des inondations et irrigation des terres. Des centaines de millions ont déjà été dépensés dans ces projets et les projets définitifs nécessiteront une dépense d'au delà un billion. L'importance de ces bassins égale presque le bassin du Saint-Laurent et des Grands-Lacs ;

2o — Problèmes de partages d'eau et de coût entre la province d'Alberta et l'Etat de Montana, de Milk River, St. Mary's River, Waterton Lake - Waterton-Belly rivers, Sage Creek. Ces problèmes entraînent une division équitable des ressources naturelles pour fins hydrauliques ou d'irrigation et une division du coût. Plusieurs centaines de millions seront requis pour l'utilisation de ces ressources ;

3o — Problèmes de partage des eaux de la rivière Souris entre la province de la Saskatchewan, l'Etat de Dakota Nord et la province du Manitoba ;

4o — Sept problèmes majeurs intéressent le Manitoba et l'Etat du Minnesota. La Commission a été chargée d'enquête sur les causes qui ont provoqué le débordement de la rivière Rouge, l'an dernier, et de recommander les améliorations nécessaires pour empêcher les inondations.

Dans le même territoire, la Commission doit enquêter sur les problèmes de la rivière Roseau de Shoal Lake, de Rainy Lake, Rainy River, Lake of the Woods, Pigeon River ;

5o — La Commission doit enquêter sur les problèmes de St. Mary's River, rivière Détroit, rivière Ste-Claire dans la province d'Ontario et l'Etat du Michigan ;

6o — Les problèmes considérables de la province d'Ontario et de l'Etat de New-York sont devant la Commission concernant le Saint-Laurent et les Grands Lacs, problèmes de navigation, de pouvoirs hydro-électriques, de contrôle des inondations, de la pollution de l'air ;

7o — Entre le Québec et le Vermont, il y a les problèmes du lac Champlain, la rivière Richelieu le lac Memphrémagog ;

8o — Entre le Nouveau-Brunswick et le Maine, il y a les problèmes de la rivière Saint-Jean, Sainte-Croix et l'utilisation pour fins hydrauliques des eaux de la baie de Passamaquoddy ;

9o — Tout le projet de la canalisation du Saint-Laurent et de la rivière Richelieu fut soumis à la Commission et son rapport fait l'objet de négociations entre le Canada et les Etats-Unis. La Commission règlera cette question d'une façon définitive pour l'avantage de nos deux populations. Elle peut, à la demande de l'un de nos deux pays autoriser l'exécution des travaux sans que l'autre puisse s'y opposer ;

10o — De plus, la Commission a été chargée récemment par nos gouvernements de recommander les plans nécessaires pour pourvoir à l'embellissement des chutes Niagara en tenant compte de la dérivation et la répartition des eaux de la rivière Niagara entre nos deux pays et de faire une répartition équitable du coût de ces travaux entre nos deux pays.

11o — Aux termes d'un autre mandat, la Commission est chargée d'examiner les plaintes formulées au sujet des navires utilisant la rivière Détroit, qui vicient l'air à proximité des villes de Windsor et Détroit. La Commission est chargée de rechercher tous autres facteurs importants qui peuvent contribuer à vicier l'air de ces deux villes, de façon à nuire à la santé publique, à la sécurité et au bien-être de la population.

"Le traité donne encore le pouvoir à chaque gouvernement de charger la Commission de faire enquête à l'égard de tous autres problèmes qui peuvent surgir le long de la frontière et d'indiquer comment ils peuvent être résolus. C'est l'art. 9 qui procure ainsi l'avantage à chaque pays d'avoir à sa disposition un corps permanent, étudiant les faits, interrogeant les intéressés et indiquant la voie à suivre pour protéger les droits et les intérêts de leurs concitoyens.

"Les gouvernements n'ont pas manqué de se prévaloir de ce droit. Ils ont soumis à la Commission de nombreuses questions que la voie diplomatique n'avait pu régler entre autres :

"La pollution des eaux de la frontière. Nombreuses étaient les plaintes que les eaux de la frontière étaient polluées de façon à mettre en danger la santé des populations riveraines. Des épidémies de fièvre typhoïde affirmaient le bien-fondé de ces plaintes.

"La Commission fut chargée par les deux gouvernements de mener une enquête approfondie sur la pollution des eaux des Grands Lacs, d'en chercher les causes et les remèdes. L'enquête commencée en 1942 a été conclue par un rapport de la Commission signé le 11 octobre 1950. Dès le début, la Commission eut recours à un bureau d'aviseurs techniques composé des ingénieurs les plus qualifiés dans ce domaine au service des gouvernements fédéraux, des provinces, des Etats et des municipalités. Ces experts analysèrent les moyens employés pour la disposition des égouts et autres déchets dans 60 municipalités, 100 industries et parmi les navires utilisant ces eaux. Au delà de cent mille examens de laboratoire furent faits pour déterminer la qualité de l'eau. On suivit le trajet des bacilles d'une rive à l'autre.

"L'enquête a démontré que les eaux des Grands-Lacs étaient polluées, que les pires conditions existaient dans les rivières qui les relient. Les eaux de ces rivières servaient en même temps à l'alimentation de la population. Les villes canadiennes et américaines étaient d'ailleurs également responsables de cet état de choses. La Commission soumit un long rapport indiquant les remèdes à prendre pour protéger la santé et la vie de millions de Canadiens et d'Américains. Ce rapport est maintenant à la disposition des deux gouvernements et peut servir de modèle pour toute rivière qui est polluée.

"L'article 10 du traité constitue la Commission un tribunal pour le règlement des difficultés qui s'élèveraient entre les deux pays, en dehors de la frontière, pourvu que dans ce cas elle soit requise d'agir par le Sénat américain et le gouvernement canadien. Elle agit alors comme arbitre.

"La bonne foi de la Commission, son sens de l'équité et de la justice lui ont mérité la confiance des deux pays. Ce qui permettait au Très Honorable Mackenzie King de dire: "les gouvernements du Canada et des Etats-Unis en créant la Commission conjointe internationale ont affirmé des principes généraux et créé un tribunal international pour les appliquer à des problèmes internationaux spécifiques avec l'assurance qu'ils seraient résolus d'une façon aussi finale et complète que les tribunaux domestiques tranchent et solutionnent les problèmes qui tombent sous leur juridiction".

"A la conférence de Lausanne, en 1923, Lord Curzon la suggéra comme modèle pour régler le problème des Dardanelles. M. Aristide Briand, premier Ministre de la France, expliqua aux délégués, réunis à Genève, le mode de conciliation et d'arbitrage auquel les Etats-Unis et le Canada avaient eu recours en créant cette commission; il rappela le succès qui en était résulté, et ajouta qu'elle pourrait servir d'exemple au réglement des conflits de frontière entre la France et l'Allemagne. Cette Commission internationale a été une expérience audacieuse. Un tel abandon des voies diplomatiques traditionnelles n'est possible qu'entre deux peuples qui ont envers l'un et l'autre une confiance mutuelle.

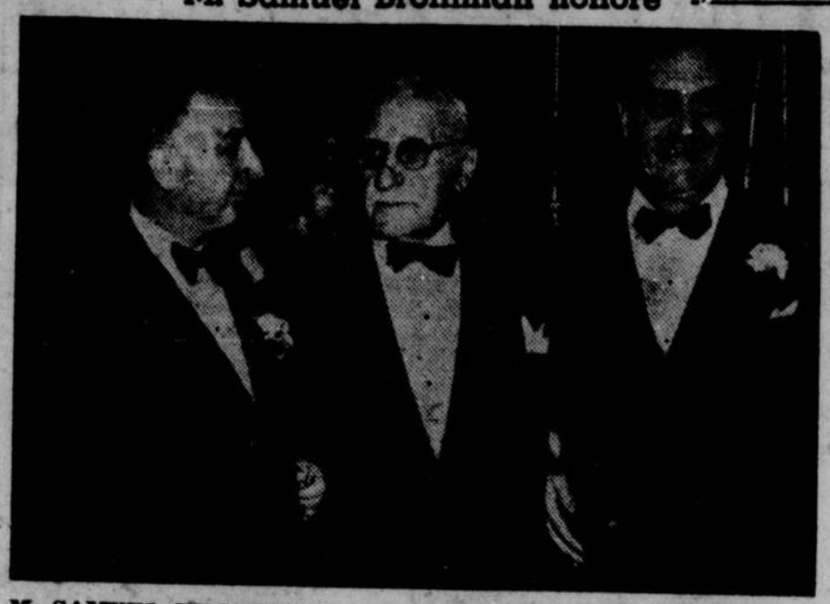
"Voici les Etats-Unis avec 140 millions d'habitants, voisins du Canada, qui est très vaste en étendue, riche en ressources de toutes sortes, mais dont la population ne s'élève pas à 15 millions. Le plus fort s'entend avec le plus faible pour remettre, à une commission où les deux nations seront sur pied d'égalité, une partie de la souveraineté nationale dans le but d'éviter tout conflit.

Aujourd'hui la Commission est composée du Sénateur Stanley, président de la section américaine, avocat éminent, qui fut Gouverneur de l'état du Kentucky et membre du Sénat américain. Le président de la section canadienne est le Général A. G. McNaughton, autrefois Commandant en chef des troupes canadiennes, Ministre de la Défense Nationale, ingénieur distingué, qui fut pendant de nombreuses années président du Conseil National des Recherches, et qui commande en plus le poste de représentant du Canada au comité de la Défense conjointe de nos deux pays. Les deux autres membres américains sont des ingénieurs distingués. L'un des membres canadiens est un fermier de Régina, qui occupa pendant de nombreuses années le poste de Directeur de l'administration concernant la réhabilitation des fermes des Prairies. Il a acquis une expérience précieuse dans les oeuvres de génie touchant l'irrigation des terres. Il est membre associé de l'Institut canadien des Ingénieurs. La Commission est donc formée d'"un avocat et de cinq ingénieurs, ce qui lui donne le caractère professionnel propre au travail qui lui est dévolu.

"Aujourd'hui, la Commission Conjointe Internationale représente une force employée vers le bien. En ces jours d'anxiété et lourds de conséquences que nous traversons, elle constitue un exemple pour toutes les nations, en réglant nos difficultés internationales par un appel à la raison plutôt qu'à la force.

A l'approche de la grande fête de Noël que nous célébrerons dans quelques jours, les nations devraient se souvenir du message céleste et retrouver leur inspiration à l'enseignement du Divin Maître. Partout où il existe des hommes de bonne volonté, il y a moyen de s'entendre. Souhaitons que le monde en général ait plus souvent recours à cette formule pour que nous ayons vraiment la paix sur la terre.

M. Samuel Bronfman honoré



M. SAMUEL BRONFMAN (à gauche), président de la Fédération des oeuvres de charité israélites, était, hier soir, l'invité d'honneur à un dîner offert par la Fédération en son honneur, comme gage de gratitude pour ses éminents services rendus à cette oeuvre philanthropique. On le voit ici en compagnie de M. Michael Hirsh, (au centre), président honoraire et M. Jack-A. Klein, O.B.E., vice-président. M. A.-H. Jassby, autre président honoraire, fut empêché d'être présent.

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à TOUS

Q.—J'ai rencontré récemment chez des amis un jeune homme de mon âge, — dix-sept ans — qui me plait beaucoup. Nous avons causé ensemble de beaucoup de choses, et il paraissait se plaire en ma compagnie. Depuis, je me demande souvent s'il pense à moi. Comment savoir si vraiment il m'aime? Conviendrait-il que je lui adresse une carte de souhaits à l'occasion des Fêtes?

COEUR EPRIS

R.—Le plaisir éprouvé à converser et la camaraderie ne signifient pas nécessairement disposition à offrir son coeur. Vous pouvez peut-être risquer l'envoi d'une carte, pour vous rappeler au souvenir de ce charmant causeur, mais il vaudrait mieux pour le moment ne pas faire de lui le centre de vos pensées et de vos affections. Dites-vous qu'il lui serait très facile, si de son côté, il pense à vous, de vous adresser ses souhaits ou d'essayer de vous revoir.

Reine d'un soir:

On utilise l'effet toujours attrayant du noir et blanc dans une toute nouvelle écharpe de fourrure destinée à accompagner les toilettes d'apparat; celle-ci réalisée en fin broadtail russe d'un noir d'ébène, est doublée d'hermine neigeuse. Les rebords rélicatement retournés de même que les bouts mettent en évidence la blancheur de l'hermine qui ressort particulièrement bien sur une robe de velours panne ou de satin noir ou vert jade.

Q.—Ma fille, âgée de dix-sept ans se plaint de maux de têtes fréquents sans cause apparente car elle a bon appétit et paraît bien portante. Quelqu'un me dit qu'il peut en dépendre de sa vue. Elle lit et écrit régulièrement à la lumière artificielle. Peut-on voir là une cause à ses ennuis?

LUCIENNE D.

R.—Votre médecin ou un spécialiste sauront vous dire à quoi attribuer ces malaises et vous suggéreront le remède à y apporter. Il se peut fort bien en effet qu'il s'agisse de troubles visuels, mais vous ne sauriez les attribuer au fait que la jeune fille travaille à la lumière artificielle car il est reconnu que lorsque suffisante et convenablement distribuée, celle-ci n'est pas nuisible à la vue.

Il est entendu que faire travailler les yeux sous une lumière trop faible constitue la plus grande cause de tension visuelle, et il importe de veiller à ce que les enfants et étudiants soient pourvus d'un éclairage correspondant à leurs besoins. Quand, dans les intérieurs, la lumière n'a les jours sombres et le soir, que 2 ou 5 pieds-bougies il résulte une tension visuelle excessive; pour ménager les yeux, il faut pouvoir fournir 25 ou 30 pieds bougies pour la lecture ou les tâches exigeant une vue sûre.

Prête à sévir:

Réfléchissez bien avant de mettre en mouvement l'action lente et parfois cruelle de la justice qui, malgré les précautions du législateur remue trop de choses pénibles.

Ne croyez-vous pas que quelques mots de fermes, une menace de poursuites suffiraient à couper court aux calomnies? Et puis, avoir une grande dignité de vie, éviter même les apparences du mal représente encore la meilleure protection qui soit. Mais si l'on vous fait un tort réel et que vous n'entrevoyez pas par une simple mise en demeure, pouvoir imposer silence à vos détracteurs, eh bien! défendez-vous; les lois sont faites pour cela.

Q.—Ma mère conserve précieusement un magnifique service de toilette en ivoire qui a beaucoup jauni, avec les années. Connaitriez-vous un procédé pour blanchir l'ivoire? FANCHETTE

R.—On conseille de frotter les objets d'ivoire avec un peu de sel fondu dans le jus de citron. On fait ensuite briller avec un linge doux en laine.

Annie

— Des quadruplés rencontrent le Père Noël —



Charles COLLINS, jeune papa de New-York, s'est laissé convaincre par le photographe de poser sous le costume du Père Noël, en prévision de la grande fête. Cette photo est d'autant plus intéressante que M. Collins est le père de quadruplés: Barbara, Linda, Andrew et Edward, âgés de 19 mois. A l'arrière, Mme Collins et leur fils ainé, Steve.

Je répare et je refais...

Nous n'oublions pas les mamans qui ne peuvent pas renouveler les jouets de leurs enfants. Qu'à cela ne tienne, la poupée ou le baigneur de l'an dernier, l'ours de peluche, nettoyés et agrémentés d'un petit collier, donneront à l'enfant l'illusion et le plaisir d'un jouet neuf.

Voici comment procéder à cette réfection:

LES POUPEES EN CIRE

Ne débarbouillez pas le visage à l'eau chaude. Servez-vous d'un tampon d'ouate graissé. Quand le visage sera débarrassé de toutes les poussières, refaites-lui, au pinceau, lèvres, sourcils et cils.

Si la poupée n'était pas très sale, vous pourriez simplement passer sur son visage un chiffon imbibé d'eau savonneuse froide; puis le saupoudrer de talc. Ensuite frotter doucement pour faire tomber la poudre.

EN CELLULOID

Nettoyez avec un tampon imbibé de benzine. Si quelque choc brutal lui a valu des rhumatismes déformants, vous lui administrerez avec précaution un bain très chaud, suivi d'un bain très froid, entre lesquels, d'une main habile, vous aurez, redressé les creux et aplani les bosses. S'il s'agit d'une cassure, il faudra vous procurer de l'acétate d'alumine avec lequel vous enduirez les parties à recoller. Laissez sécher.

EN CHIFFON

Faites l'essai des produits dégraisseurs que vous emploierez sur une partie peu visible: éther (taches de graisse et de cambouis), eau additionnée d'alcali (taches de fruits, vinaigre, etc...) et l'eau salée additionnée d'alcali pour tous genres de taches grasses et poussiéreuses. Saupoudrez abondamment de terre de Sommières ou de magnésie encore humide.

LES PERRUQUES

Si vous pouvez vous offrir une perruque neuve, il n'y a qu'à la coller. Sinon, faites-en une vous-même en laine ou en soie. Prenez deux ou trois brins, longs ou courts, et fixez-les sur la tête sur un point à cheval fait dans le milieu. Couvrez ainsi toute la tête.

LES ANIMAUX

Les animaux de tissu seront bien dépoussiérés. Blancs et peu salis, il suffit de les frotter sur toute leur surface avec un peu de magnésie chauffée, coupée par parties égales d'eau oxygénée à 12 volumes, avec beaucoup de précautions pour que l'humidité ne pénètre pas le tissu. Faites sécher loin du feu pour éviter le jaunissement. Bien nettoyés, il faut parfois aussi remettre des yeux en boules noires, des nez brodés en forme de triangle. Pour refaire la bouche, deux grands points en accent circonflexe. S'il manque un bout de langue rose, taillez-le dans un petit bout de drap rouge et faites-le rentrer à la pointe des ciseaux.

Ligue de Sécurité

Prudence dans la rue

Nous vous avons parlé la semaine dernière, justement pour vous donner tout le temps nécessaire à y bien penser et à le mettre en pratique, des précautions à prendre pour l'arbre de Noël.

LA NEIGE ET LA GLACE

Aujourd'hui, nous voudrions vous dire un mot des précautions à prendre en hiver, dans la rue aussi bien qu'au foyer. La neige ne cause pas que les plaisirs des sports. Chaque année, elle est la cause de chutes graves, qui ont lieu surtout dans les endroits mal entretenus.

Nettoyez parfaitement les escaliers, les marches des perrons et des galeries et ne négligez pas de les couvrir d'une bonne couche de sable ou de cendres fines, qui empêcheront les chutes.

Evidemment, le meilleur moyen de tenir les abords de la maison sans danger, c'est encore de balayer ou de pelleter la neige tout de suite après la tombée, de façon à ce qu'elle n'ait pas eu le temps de durcir. Profitez du dégel qui a lieu presque tous les ans au temps des fêtes pour casser la glace amoncelée et pour rendre bien praticables tous les abords de la maison. Aux prochaines chutes de neige, il vous sera plus facile d'opérer cet entretien.

Ne laissez pas non plus d'humidité sur les marches du perron, car l'eau quoique en mince couche gèle et devient plus glissante qu'un miroir. Ne laissez pas la neige s'accumuler sur le toit de votre maison. Soyez surtout très prudent si votre demeure possède un toit incliné. La chute d'un énorme paquet de neige, avalanche en miniature peut fort bien blesser un passant, tout comme les glaçons qui pendent en véritables épées, des toits et des gouttières. Abattez ces glaçons. C'est l'affaire d'une demi-heure et quelle sécurité!

SUR LA ROUTE

La Ligue de Sécurité vous recommande aussi d'être bien prudents sur le chemin. La chaussée glissante, les trottoirs couverts de glace sont causes de chutes. Et pensez aussi aux autos et aux camions qui circulent. Le chauffeur n'est pas toujours maître de son véhicule, lorsqu'il dérape. Et il arrive aussi que sa vue est moins bonne, à cause du givre ou du verglas. Soyez donc deux fois plus vigilants sur le chemin en hiver qu'en été. Prenez dès aujourd'hui l'excellente résolution de vous intéresser à la sécurité. C'est un bien noble objectif pour vous et pour les vôtres.

Pour les Gourmets

AIGLEFIN A LA CREME

1 livre d'aiglefin
1½ tasse de lait
3 c. à soupe de farine
½ tasse de céleri haché
3 c. à soupe de beurre
Paprika

Couvrez le poisson d'eau froide, puis faites venir au point d'ébullition et faites égoutter le poisson. Mettez dans une casserole légèrement beurrée, saupoudrez avec le céleri haché, puis ajoutez le lait. Faites cuire dans un four modérément chaud (350oF.), pendant à peu près 30 minutes. Enlevez ensuite le poisson, enlevez les arrêtes et séparez-le en flocons. Combinez le beurre fondu avec la farine, ajoutez au lait dans la casserole et faites cuire en brassant constamment jusqu'à épaississement. Ajoutez les flocons de poisson, combinez parfaitement le tout, puis servez très chaud dans un plat très chaud (ceci est très important), saupoudrez de paprika.

MERINGUE AU SIROP DE BLE-D'INDE
(Pour couvrir les tartes)

2 ou 3 blancs d'oeufs
⅓ à ½ tasse de sirop de blé-d'Inde

Battez les blancs d'oeufs très fermes. Ajoutez graduellement le sirop de blé-d'Inde, battant jusqu'à ce que la meringue reste en montagne. Mettez sur le dessus de tartes ou pâtés et faites cuire à four lent (325oF.) jusqu'à beau brunissement.

Accessoires pratiques



PATRON No 544 — Les accessoires dont vous avez toujours besoin. Ne serait-il pas plus économique de les confectionner vous-même? Et, cette opportunité vous est offerte aujourd'hui même, par ce patron. Bébé s'amusera sûrement à voir son bavoir crocheté au bas.

LE PATRON LAURA WHEELER No 544 comprend les trois motifs ci-haut illustrés ainsi que les instructions pour les bordures.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes la "Patrie", Montréal.

Si vous désirez obtenir la brochurette illustrée: "LAURA WHEELER NEEDLECRAFT BOOK", vous n'avez qu'à faire parvenir votre nom, votre adresse et 30 cents à: Bureau des modes, "LA PATRIE", Montréal.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Les déshabillés de luxe

Le négligé de satin rehaussé aux manches de marabou est d'une élégance insurpassable; il ne peut donc pas être porté tous les jours.

Pourquoi ne pas préférer la confortable et pratique robe de chenille? D'entretien facile, elle convient parfaitement à l'usage journalier.

Mondanités

Matinée enfantine

Sous les auspices de la Société d'Etude et de Conférences, le 28 décembre prochain, Mlle Camille Bernard présentera, à la salle du Gesù, le 46e spectacle du Théâtre des Petits. Parmi les invités d'honneur de cette matinée enfantine, on mentionne: l'hon. sénateur et Mme Léon-Mercier Gouin, M. et Mme Claude Champagne, Mlles Berthe et Cécile Brennan, M. Gérard Barbeau, Mme Barbeau, M. et Mme Eugène Achard, M. et Mme Jules Massé, le docteur et Mme Albert Jutras, M. Claude Janin, le marquis et la marquise de Ruzé d'Effiat.

Arbre de Noël

Le dépouillement de l'Arbre de Noël organisé par la Ligue de la Jeunesse Féminine aura lieu aujourd'hui au Cercle Universitaire.

Cette fête, sous la présidence conjointe de Mlles Lise Lamontagne et Louise Mathieu, fera des heureux, cette année, à la Crèche Saint-François d'Assise et à l'Institut Nazareth.

Salon d'Automne

Mme Manolita Del Vayo de Gallagher, Mme Maurice LeBel, Mme Romain Pagé ainsi que Mlle Marcelle Rivet accueillaient les invités, lors de la réception tenue, ces jours derniers, au Secrétariat des Amis de l'Art, à l'occasion du salon d'automne. Mlle Sita Riddez, qui récita des vers, fut présentée par Me Jacques Vadboncœur et remerciée par M. Trefflé Boulanger.

Prochains mariages

On annonce le mariage de Mlle Brigitte Laforest, fille de M. et de Mme Vincent Laforest, de Saint-Joseph de Sorel, avec M. Paul Normand Brunet, L.Sc.L.S.P., fils de M. et de Mme Armand Brunet, de Montréal et de Sainte-Adèle-en-Bas. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans la plus stricte intimité vers la fin de décembre.

Prochainement sera célébré le mariage de Mlle Thérèse Noël, fille de M. et de Mme A. Noël, de Montréal, avec M. Claude Rivard, fils de M. et de Mme A. Rivard, de Sainte-Anne des Plaines.

Le mariage de Mlle Denise Miller, fille de M. et de Mme Paul Miller, de Montréal, avec M. Paul Laliberté, Ing.P., fils de M. et de Mme J.-A. Laliberté, de Montebello, sera célébré prochainement, dans la plus stricte intimité.

M. et Mme U.-J. Belliveau, de l'Anse des Belliveau, Nouvelle-Ecosse, annoncent le mariage de leur fille, Marie-Ella, avec M. Louis Comte, fils de M. et de Mme Henri Comte, décédés. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le mardi 26 décembre, en l'église Saint-Bernard de la Nouvelle-Ecosse.

Déplacements

Le très hon. et Mme Louis Saint-Laurent passeront les fêtes de Noël et du Nouvel An à Québec.

M. et Mme L.-P.-R. Thibaudeau, de Québec, passent quelques jours au Ritz-Carlton.

Mme H.-C. Foy est retournée à Québec, après un court séjour en ville.

M. et Mme Georges-M. Boyer, de New-York, passeront les fêtes de Noël à Montréal, les invités de M. et de Mme William Carter.

Mlle Lucile Delamare-Maze, de Paris est actuellement à Montréal, l'invitée de Mme J.-R. Douglas.

M. et Mme Louis-P. Gélinas et leur fils, Philippe, passeront les fêtes du premier de l'an à Québec, les invités de l'hon. et de Mme L.-Alexandre Taschereau.

M. et Mme Henry-J. Gross sont partis pour la Floride où ils passeront l'hiver.

Mme G.-H. Kent partira le 28 décembre pour Kansas City où elle fera un séjour de trois mois chez son gendre et sa fille, M. et Mme William Espinosa.



M. et Mme Roger BRISSON (Yvette Régnier) dont le mariage a été célébré récemment en l'église Sainte-Brigide. (Photo Studio L. Alain)

Mme M. Poliquin est rentrée en ville, après avoir passé quelque temps à Québec, chez son fils et sa belle-fille, M. et Mme Jean Poliquin.

M. et Mme Maurice-C. Coupal ont quitté Montréal pour New-York d'où ils se sont embarqués, hier, à bord de l'"Empress of Scotland" pour une croisière aux Antilles et en Amérique du Sud.

M. et Mme Robert Kernan sont revenus de la Pointe au Pic où ils étaient les invités de Mme J.-A. Johnson, depuis quelques jours.

Mme Alphonse Giguère est retournée à Québec, après avoir passé une semaine en ville, chez sa sœur, Mme T.-F. Flahiff.

Le brigadier et Mme T.-F. Flahiff et leur famille passeront les fêtes du Premier de l'An à Québec, les hôtes de l'hon. juge et de Mme Albert Sévigny.

Le R.P. Giasson, le docteur et Mlle Aimé Fauteux, Mlle Berthe McEwen, M. Jean Miquelon, M. John Pepper, de Montréal, Mlle Dorothy Norman, de New-York, Mlle Alice Danahy, de Stone Ridge, N.-Y., ainsi que M. Fred Bell, de Niagara, seront les invités du lieutenant-gouverneur et de Mme Gaspard Fauteux, à Bois de Coulonge, à l'occasion de Noël.

Le capitaine de groupe et Mme D. Price, de Kingston, et leurs filles, Lorna et Lynn, passeront le temps des fêtes à Québec, les invités de Mme Arthur Price.

Le colonel et Mme Guy Robert, de Saint-André, seront les invités de M. et de Mme Wilfrid Desjardins, à l'occasion de Noël.

Dufresne-McDonough

Le mariage de Mlle Gloria-Patricia McDonough, fille de M. et de Mme James Fred McDonough, de Montréal, avec M. Jean-Louis Dufresne, fils de M. et de Mme Louis-Albert Dufresne, d'Outremont, a été béni, samedi dernier, à neuf heures, en l'église Saint-Thomas-Apôtre, et la bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Robillard. Des corbeilles de fleurs d'arrière-saison avaient été disposées dans le sanctuaire. Mlle Olivia Lawn McDonough était dame d'honneur tandis que MM. James McDonough et Henry Brûlé plaçaient les invités. La mariée, accompagnée de son père, portait un costume de gabardine cerise, un chapeau de plumes et un bouquet d'œillets et de pompons roses. M. Dufresne était le témoin de son fils. La dame d'honneur était en robe de lamé noir et bleu avec chapeau assorti et bouquet d'œillets bleus à l'épaule. Mme McDonough, mère de la mariée, portait une robe de romain noir avec touche de satin aigue-marine, un chapeau de feutre italien noir et des orchidées au corsage. Mme Dufresne, mère du marié, portait une robe bourgogne, un petit chapeau de tulle gris et des accessoires de même ton. Après une réception au salon Elizabeth de l'hôtel de ville, de Ville Mont-Royal, M. et Mme Dufresne partirent pour Miami, Floride.

Au Windsor

En l'honneur de leur fille, Alice, M. Thomas Guerin, O.B.E., et Mme Guerin donnaient, hier, au salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, une soirée dansante réunissant plus de cent vingt-cinq invités. La table était décorée de fleurs rouges et de petits sapins givrés. Mme Guerin portait une robe de taffetas bourgogne avec touche de velours de même nuance et bouquet de gardénias ; Mlle Guerin était en robe de satin blanc et tenait un bouquet colonial. Mlle Carroll Guerin, sœur de la débutante, portait une robe d'inspiration victorienne de taffetas argent ornée de petits nœuds de velours noir, ouvrant sur un fourreau à volants de dentelle. Mlle Emma Gillespie, de New-York, nièce de M. et de Mme Guerin, portait une robe à jupe très ample de tulle bleu pâle rehaussée de violettes de Parme.

Fiançailles

M. et Mme Samuel Racine annoncent les fiançailles de leur fille, Louise, à M. Raymond Lamarche, L.Sc.O., fils du docteur et de Mme Adolphe Lamarche.

QUEBEC

M. et Mme Guy Marchand sont revenus d'un voyage en Floride.

M. et Mme Guy Trempe, de Trois-Rivières, ont été les invités de M. et de Mme Gaston Dugal, pendant quelques jours.

Mme François-E. DeRouin est actuellement à Ottawa, l'hôte de M. et de Mme Guy LeChasseur.

A l'occasion du prochain mariage de Mlle Odette Dumas, avec le docteur J.-M.-A. Bellavance, D.D.S., Mme Pierre Chassé a offert un shower de tasses, le jeudi 14 décembre, et Mlle Denyse Demers recevait mardi.

Mlle Monique Thibault donnait un shower, ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Jacqueline Côté, dont le mariage sera célébré prochainement.

M. et Mme J.-R. Létourneau font part du mariage de leur fille, Yolande, avec M. Paul Saint-Germain, fils de M. et de Mme Pierre Saint-Germain. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le lundi 8 janvier, à neuf heures.

OTTAWA

Mme D.-J. Courtney recevra à diner, avant la soirée dansante que donneront Leurs Excellences le gouverneur général et lady Alexander de Tunis, le vendredi 29 décembre, pour leur fille, l'hon. Rose Alexander, débutante de la saison.

M. et Mme Gordon Huson ont reçu, mardi, en fin d'après-midi, en l'honneur de M. G.-E.-B. Shannon, qui doit quitter Ottawa prochainement.

Campagne de l'Armée du Salut du 1er au 15 mai

La campagne des oeuvres de charité de l'Armée du Salut aura lieu, cette année, du 1er au 15 mai. Les oeuvres principales de l'Armée du Salut atteignent un haut développement. A Montréal, cette société à part de son Centre, possède un hôpital, un centre de service social pour les hommes, un refuge pour hommes, et s'occupe des oeuvres de cours judiciaires et de prisons. Le comité de la société a déclaré que toutes ses oeuvres lui coûtent le minimum.

Un centre de jeunesse a été ouvert à la Pointe St-Charles au coût de $70,000. et un nouveau centre aux intersections Notre-Dame et Canning a coûté $90,000. Un nouveau refuge pour les femmes a été ouvert, rue Dorchester, et une résidence a été construite pour les infirmières de l'hôpital Catherine Booth.

PARTIE DE CARTES A L'HOTEL-DIEU

En vue de la célébration des noces d'or de l'Ecole des Infirmières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, les infirmières des différents comités organisent une partie de cartes qui aura lieu le 18 janvier prochain, à 8 heures p.m., en la Salle de Gymnase du nouveau Pavillon Jeanne-Mance. Toutes les infirmières anciennes et actuelles de l'Hôtel-Dieu y sont cordialement invitées ainsi que leurs parents et amis. On peut se procurer des billets en s'adressant à Mme R. Blais, EX. 9221 ou à Mlle G. Brossard, CR. 5837.

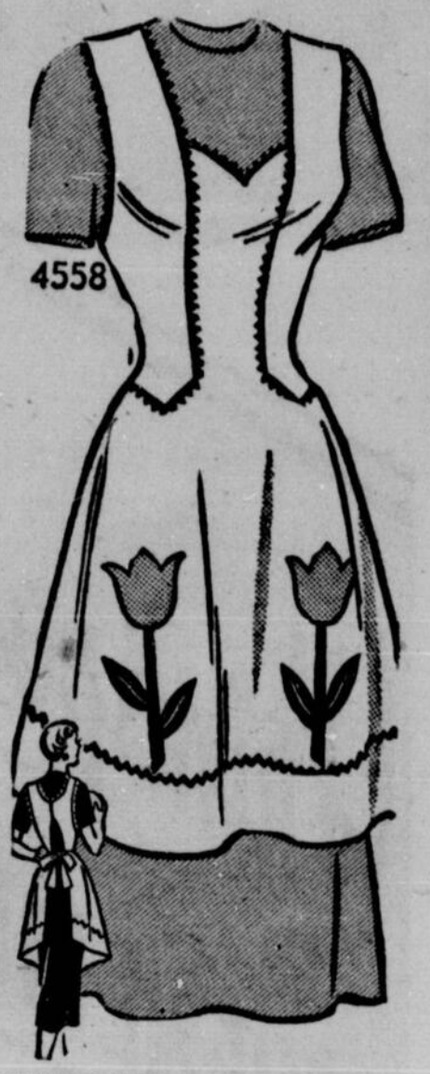
Les paniers de Noël

Afin d'éviter les doublages et de faire encore plus d'heureux, tous les clubs et associations qui se proposent de distribuer des paniers de victuailles et de friandises à l'occasion des Fêtes sont priés de communiquer avec le Fichier des paniers de Noël (Mlle Rita Vallières, WEllington 7891).

L'an dernier, le fichier a vérifié 5,538 noms de familles ou d'individus et découvert que plusieurs familles avaient été recommandées jusqu'à neuf fois. Ce qui lui a permis de diriger 678 paniers vers autant de familles nécessiteuses qui, autrement, en auraient été privées.

On est prié de prendre note que le fichier ne distribue pas de paniers. Sa fonction est d'en assurer la distribution équitable.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4558 — L'évocation du printemps favorise souvent l'ardeur à la besogne journalière... Pourquoi ne pas alors confectionner ce joli tablier frais comme une tulipe De plus, il est fort pratique couvrant presque entièrement votre robe.

LE PATRON ANNE ADAMS No 4558 est offert dans les tailles moyennes : (36-38), large : (40-44), extra-large : (46-50). La grandeur moyenne requiert 2¼ verges d'un tissu de 35 pouces.

Si vous désirez obtenir le catalogue des modes automne-hiver 1950 publié par ANN ADAMS, envoyez votre nom, votre adresse et la modique somme de 30 cents. Adressez le tout à: Bureau des modes, "La Patrie", Montréal.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie" Montréal.

La Croisade du chapelet dépasse les prévisions

Bouquet spirituel au Pape

CAP-DE-LA-MADELEINE, 21 — Jamais une croisade de prières n'a obtenu un résultat aussi tangible ! Sur les 850,000 familles catholiques des deux provinces engagées dans la Croisade du 1er septembre au 15 octobre 1950, 661,549 ont signé la promesse de dire en famille, et cela, toute leur vie le chapelet quotidien. Ce qui signifie que 2,646,547 communiants diront le chapelet tous les jours dans les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'est de l'Ontario; ceci équivaut à 79% des familles et 81% des communiants.

C'est la réponse de l'épiscopat de ces provinces à la demande du Souverain Pontife, faite à tous les évêques du monde entier, qu'une croisade soit organisée pour obtenir la paix en intensifiant la vie chrétienne dans la famille.

Un bouquet spirituel, oeuvre d'une artiste des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, d'Outremont, exprimera au Saint-Père combien notre peuple a confiance dans l'intercession et dans la puissance de la Sainte Vierge.

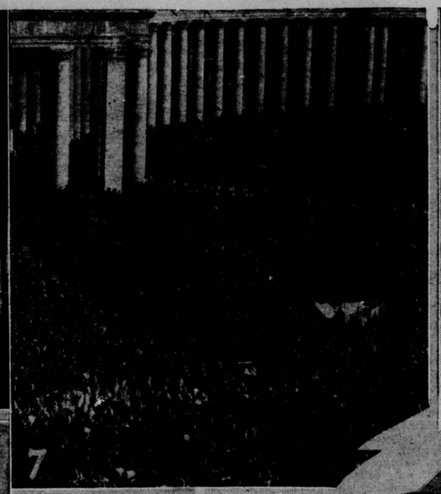
On peut conclure que la population entière a senti le besoin de se mettre à genoux et de prier aux intentions pour lesquelles Nosseigneurs les archevêques et évêques ont organisé cette croisade:

1) L'intensification de la dévotion envers la Sainte Vierge.
2) La conversion des pécheurs.
3) La paix dans les familles et dans le monde.
4) La conversion de la Russie.
5) S.S. le pape Pie XII, et le succès de l'Année Sainte.
6) Le triomphe de notre Mère, la Sainte Eglise.
7) Les vocations sacerdotales et religieuses.

Principaux ÉVÉNEMENTS de l'ANNÉE 1950



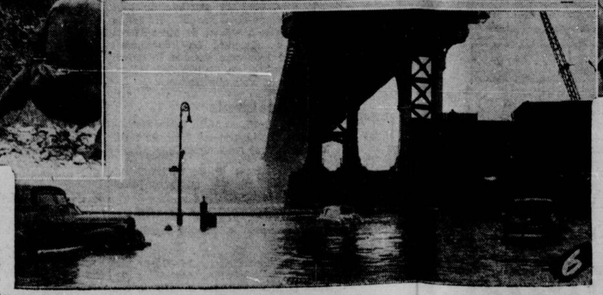




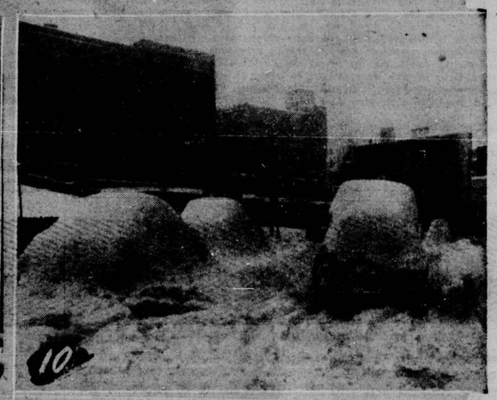
















1—L'un des premiers événements sensationnels de l'année fut sans contredit le vol de $1,500,000 au quartier général de la maison Brinks, Inc., à Boston. Après plus d'un an, l'argent n'a pas encore été retrouvé et aucune arrestation n'a été faite. Qui aurait pu identifier des bandits masqués comme ceux que l'on voit dans cette photo? 2—Les journaux ont ensuite parlé du Dr Herman Sander qui a subi son procès sous l'accusation d'avoir tué par pitié une patiente souffrant du cancer. Il a été acquitté. Avec lui, son épouse heureuse du verdict rendu par le jury. 3—Après l'arrestation de Claude Fuchs en Angleterre, ce fut celle de Harry Gold (entouré de deux gardiens), chimiste de Philadelphie, qui a admis avoir été l'agent de liaison entre les Russes et Fuchs et avoir livré des secrets atomiques. 4—Puis, à l'été, la guerre de Corée a éclaté. Elle dure encore pendant que toutes les nations se préparent à un autre conflit mondial. 5—En novembre, le roi et la reine d'Angleterre étaient reçus, à Londres, à un grand banquet que leur offraient le prince Bernard et la reine Juliana de Hollande lors d'une visite officielle en Angleterre. 6—Le vent a soufflé si fort en Atlantique, vers la fin du mois dernier, que le niveau des eaux de l'East River a monté au point d'inonder une artère passant sous le pont de Manhattan.

7—Le Jour de Noël dernier, Sa Sainteté le Pape Pie XII proclamait l'Année Sainte et des centaines de milliers de pèlerins ont envahi Saint-Pierre de Rome durant toute l'année. 8—L'une des ombres au tableau de l'Année Sainte fut le désastre de l'Obiou alors que plus de cinquante pèlerins canadiens de la province de Québec ont perdu la vie. 9—Pour la paisible population de Rimouski ravagée par une conflagration, la grande tâche de l'année, c'est la reconstruction de la ville qui se fait rapidement grâce à des dons et octrois généreux venus de partout. 10—Cette année, l'hiver a surpris le centre et le nord-ouest des Etats-Unis. Des villes comme Pittsburgh et Cleveland ont été entièrement couvertes de neige. Plusieurs personnes ont perdu la vie. Cette tempête a épargné Montréal quoiqu'elle ait touché le sud de l'Ontario et même Québec. 11—La rencontre du président Truman et du général MacArthur, au Japon, peut être considérée comme l'un des grands événements de l'année à cause de la situation internationale critique causée par la guerre de Corée. 12—Au Canada, on se souviendra longtemps de la grève du rail déclenchée à la fin d'août et qui a duré plus d'une semaine. Le différent ouvrier a été finalement réglé par un arbitre nommé par Ottawa.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Les rumeurs de la ville

Les échanges culturels et artistiques entre le Canada et la France se poursuivent au bénéfice de l'un et l'autre pays. Hier soir, à la Galerie de l'Art Français, rue Laurier, M. Geffroy, président de la Galerie des Champs-Elysées présentait à des spectateurs d'élite, quelques photos en couleurs des oeuvres de quelques peintres de Paris.

★ ★ ★ ★

Parmi ces peintres ainsi révélés au public canadien on relève les noms suivants: Vincent, Domergue, Dalieri, Cariffa, Boucher, Gabriel Deschamps, André Leroux, Grégoire Lavaux, Max Hervé, Callot, H.-E. Wagner, Grisot, Cerny.

★ ★ ★ ★

Nous aurons sans doute l'occasion dans un proche avenir de voir à Montréal, à l'Art Français, des expositions individuelles de ces excellents artistes si représentatifs de la peinture française qui a su garder les bornes du bon ton.

★ ★ ★ ★

Comme le disait lui-même M. Geffroy dans un communiqué de presse: "Il en ressort que la peinture française et plus précisément de l'école de Paris, doit se comprendre sous de nombreux aspects et de classification bien différentes."

★ ★ ★ ★

"Tout en se spécialisant dans la peinture moderne, il faut comprendre que LA GALERIE DES CHAMPS ELYSEES porte surtout ses efforts à la peinture figurative, non pas le vieux classicisme académique, mais le tableau clair et compréhensible qui, bien qu'abandonné seul à un cadre, attend l'admirateur sans aucune inquiétude."

★ ★ ★ ★

"Les temps modernes que nous vivons sont suffisamment hérissés de problèmes épineux, parfois même crispants, pour que nous nous offrions le repos par le régal de l'oeil. N'est-ce pas PIE XII, fin connaisseur et une autorité s'il en est une, qui devant des centaines de pèlerins cette année, disait textuellement: "Un tableau qui demande à être expliqué n'est plus de l'Art."

★ ★ ★ ★

Ces paroles suffisent, non pas à condamner toute évolution possible dans l'exécution d'une oeuvre d'art quelconque, mais bien nous ramener au raffinement d'expression que le créateur d'une oeuvre veut transmettre, et non pas nous laisser pantelant et rêveur devant des déformations aussi inextricables qu'inintelligibles."

VERGOR

Les chefs ouvriers souhaitent la paix

Dans les messages qu'ils adressent à la population, à l'occasion de la nouvelle année, trois chefs ouvriers sont unanimes à formuler des voeux pour que la paix se rétablisse dans le monde, au cours des prochains douze mois.

MM. FRANCQ ET LAROSE

MM. Marcel Francq et Edouard Larose, respectivement président et secrétaire de la Fédération du travail du Québec, formulent ainsi leurs voeux pour la prochaine année:

"L'année 1951 sera une année décisive pour tous et chacun de nous, aussi bien pour le mouvement ouvrier que pour la nation et pour l'humanité tout entière. Il semble bien qu'au cours des douze prochains mois se décideront les questions de la paix ou de la guerre, de la liberté ou de l'esclavage.

"La reponse qui sera apportée à ces problèmes affectera chacune de nos vies. Déjà, la situation internationale a ses répercussions chez nous. La conversion de notre économie de paix en économie de guerre nous affecte de plus d'une façon.

"Le premier problème qui se pose est sans contredit celui du revenu familial. Depuis 10 ans, le mouvement ouvrier a fourni un effort considérable pour améliorer le niveau de vie des travailleurs canadiens. Malheureusement, surtout depuis 1946, la hausse constante du coût de la vie a trop souvent annulé le résultat de nos efforts. Avec la perspective d'une guerre prochaine, les prix ont de nouveau enregistré une avance considérable.

"Ce problème des prix a des répercussions malheureuses sur la vie des foyers canadiens, en les privant de marchandises dont ils ont le plus grand besoin. Il menace pourtant d'avoir, au cours de l'année qui vient, un effet encore plus grave: celui de faire baisser la demande sur le marché canadien, de réduire la production, et d'acculer un bon nombre de travailleurs au chômage. Même si l'industrie de guerre, qui est à s'organiser, promet d'absorber le surplus de la main-d'oeuvre, il reste que nous traverserons tout probablement une période critique, à moins que des mesures ne soient prises pour soutenir le pouvoir d'achat de la nation.

"Ces divers problèmes imposent au mouvement ouvrier, ainsi qu'à tous les travailleurs qui le composent, des responsabilités bien précises. Il faut que nous nous préparions dès maintenant à jouer, sur le front industriel, un rôle de tout premier plan dans la lutte pour la liberté. C'est aussi sur nous que compte la nation canadienne pour assurer à tous la plus grande mesure possible de sécurité matérielle.

"Ces responsabilités, nous sommes assurés que les travailleurs les endosseront, qu'ils s'en acquitteront à leur honneur. La période des fêtes nous rappelle que la paix appartient aux hommes de bonne volonté. Or, le mouvement ouvrier est précisément le mouvement de la bonne volonté, et de la bonne volonté organisée. A ce titre, il représente l'un des plus grands espoirs de l'humanité.

"La Fédération du travail du Québec ne se contente pas de souhaiter aux membres de ses unions affiliées et à la population ouvrière en général une année prospère, aussi libre de soucis que possible. Elle est prête à travailler de toutes ses forces à la réalisation de ses souhaits. Dans l'accomplissement de cette tâche, elle sera grandement aidée par la vieille tradition ouvrière à laquelle elle participe par son affiliation à la Fédération américaine du travail et au Congrès des métiers et du travail du Canada".

M. GERARD PICARD

Voici le message de M. Gérard Picard, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, à l'occasion du nouvel an:

"Je suis très heureux de formuler, à l'occasion des fêtes, les souhaits les plus sincères de la C.T.C.C. à l'adresse de tous nos militants et de leurs familles. Je forme des voeux pour que notre mouvement syndical connaisse, au cours de l'année 1951, une expansion digne de la doctrine qu'il défend et conforme aux aspirations légitimes de la classe ouvrière.

"Les mêmes souhaits s'adressent également aux membres des autres organisations syndicales canadiennes et à toute la classe des salariés: travailleurs manuels, employés et travailleurs intellectuels.

"Ce court message s'adresse aussi à nos dévoués aumôniers, aux autorités religieuses, à nos gouvernants d'Ottawa et de Québec, au patronat. A tous, joyeux Noël, bonne et heureuse année.

"Que l'année 1951, en dépit des sombres menaces actuelles, soit inspiratrice d'une paix féconde, chrétienne, où les hommes de bonne volonté consacrent leurs énergies à faire grandir la justice dans notre monde qui la connait si peu".

Henry SMITH, membre de la Long Island Square Dance Association, fera la croisière de l'Empress of Scotland aux Antilles, le 22 décembre, à titre d'expert dans les danses du bon vieux temps. Comme professeur de danses anciennes, M. Smith est bien connu aux Etats-Unis et au Canada, ayant fait plusieurs tournées dans les deux pays. Les danses qu'il dirigera à bord du paquebot seront un des nombreux divertissements offerts aux voyageurs.



David Brian et Claudia Barrett dans une scène du film "The Great Jewel Robber", dès aujourd'hui au Princess.

Germaine (Denise Pelletier) interrompt son travail pendant quelques instants pour donner à sa cousine Marie-Ange (Huguette Oligny) un sage petit conseil au sujet des difficultés entre elle et son amoureux "Tit-Coq". Il s'agit ici d'une des scènes de "Tit-Coq" mettant en vedette Fridolin et qui achève sa septième semaine au Gesù.

L'HORAIRE DU FILM

CANADIEN — "La Patronne", 11.00, 1.53, 5.05, 8.20; "Envoi de Fleurs", 12.15, 3.25, 6.40, 9.50.

CAPITOL — "Fireball", 10.20, 12.40, 3.00, 5.20, 7.40, 10.00.

CHAMPLAIN — "Bandit de grand chemin", 1.05, 3.10, 7.25, 9.30.

ELECTRA — "La Duchesse des Bas-Fonds", 12.45, 2.51, 5.01, 7.09, 9.17.

IMPERIAL — "Convicted", 10.15, 1.10, 4.05, 7.00, 9.55. "David Barding Counter Spy", 11.50, 2.45, 5.40, 8.35.

LA SCALA — "Mariage de Minuit", 12.00, 3.25, 6.50, 10.17.

LOEW'S — "Toast of New Orleans", 10.25, 12.40, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.

PALACE — "Three Dancing Daughters", 10.10, 12.35, 2.45, 5.05, 7.20, 9.40.

PRINCESS — Great Jewel Robber", 10.30, 12.45, 3.05, 5.20, 7.35, 9.50.

SAINT-DENIS — "Fabiola", 11.00, 2.10, 5.15, 8.35.

SEVILLE — "Faust and the Devil", 11.50, 1.50, 3.55, 8.00, 10.00.

CAPITOL
A L'AFFICHE
"THE FIREBALL"
Mickey ROONEY — Pat O'BRIEN

IMPERIAL
A L'AFFICHE
"CONVICTED"
AUSSI
"COUNTERSPY"

PALACE
2ième SEMAINE
"THREE DARING DAUGHTERS"
Jeanette MacDonald — Jane Powell
en technicouleur

PRINCESS
A L'AFFICHE
"THE GREAT JEWEL ROBBER"
David BRIAN

LOEWS
3ième SEMAINE
"The Toast of New Orleans"
Kathryn GRAYSON — Mario LANZA

CHAMPLAIN — A l'affiche
"LES BANDITS DE GRAND CHEMIN"
1815 Ste-Catherine Est FA. 1685

ELECTRA — A l'affiche
"LA DUCHESSE DES BAS-FONDS"
1114 Ste-Catherine Est CH. 9177

ST-DENIS Climatisé
A L'AFFICHE
"FABIOLA"
Michèle Morgan - Henri Vidal

EN GRANDE PRIMEUR
LE MEILLEUR ET LE PLUS RÉCENT FILM de
Tino ROSSI
Micheline FRANCEY
dans Envoi de Fleurs
2e .GRAND FILM
"LA PATRONNE"
Annie Ducaux - André Luguet
CANADIEN
1204 Ste-Catherine Est FR. 5180

Trafiquants d'appareils frigorifiques condamnés à être jugés aux Assises

A la suite d'une enquête préliminaire qui a duré toute la journée d'hier, sept prévenus ont été condamnés à subir leur procès aux Assises par le juge Irenée Lagarde.

Ce sont : Harold Markis, marchand; Robert Benoit et Grégoire Ferlandè de Montréal; William Carrière, marchand, Roméo Carrière et Harold Sinray, ces trois derniers de Valleyfield, accusés d'avoir importé en contrebande 212 glacières électriques des Etats-Unis, évaluées à $53,000.

Un autre inculpé, François Brodeur, avait déjà enrégistré un plaidoyer de culpabilité à cette accusation. Il a été condamné à l'amende.

C'est Me Léonce Plante qui représentait celui que la police fédérale semble considérer comme le chef de l'organisation. Il s'agit de Morris Broyn, de l'état de New-York. La semaine dernière, il a été cité à son examen volontaire.

Un témoin, Réal Brière, a raconté au tribunal, qu'à titre de chauffeur de camion, il avait fait six voyages en direction de Dundee ou de Malone, deux villes situées à proximité de la frontière. Là, a révélé le témoin, il a installé un au des réfrigérateurs sur son camion et est venu les livrer dans des garages, à Montréal. C'est l'inculpé Benoit qui fournissait l'adresse au chauffeur.

Puis un autre des suspects, Roméo Carrière, de Valleyfield, accepta de lui prêter sa boite de camion, beaucoup plus grande que la sienne, et dans laquelle on pouvait placer douze réfrigérateurs. Ces voyages ont été fructueux puisque le témoin recevait $300 pour diviser moitié-moitié avec Roméo Carrière.

Brière a expliqué que les frigidaires arrivaient à la frontière dans des camions. On s'empressait de les placer dans son véhicule puis il repartait aussitôt. En une occasion Brière s'est rendu à Malone avec William Carrière, un autre des inculpés, pour visiter ce qu'il a appelé "des petits clubs". Carrière rencontrait des Américains et ne parlait qu'en anglais avec eux. Le témoin ne comprend rien de cette langue.

Les inculpés sont défendus par Mes Milton L. Kline, Max Kaufmon et Albert Lemieux, de Valleyfield qui représente les deux frères Carrière.

1 mort, 7 blessés dans une collision

BANNOCKBURN, Ont., 22 (P. C.) — Bertram Davidson, deux ans, a été tué, hier soir, et sept autres personnes furent blessées — deux gravement — lors d'une collision entre deux automobiles survenue à deux milles au nord d'ici.

Tous les blessés, y compris les parents de l'enfant, M. et Mme Edgar Davidson, de Milbridge, Ont., furent conduits à l'hôpital de Belleville, 45 milles au sud de cette municipalité.

Les deux autres garçonnets des époux Davidson — Tommy, cinq ans, et Jimmy, un an, subirent des blessures mineures, mais M. Davidson a été grièvement blessé à la tête et il est dans un état critique.

Clayton Vardy, 21 ans, de Turriff, Ont., conducteur de la seconde voiture, a subi un choc nerveux. Son beau-père, M. Robert Thompson, 60 ans, de Steenburgh, Ont., a eu le crâne fracturé et son état est aussi alarmant.

Les autres occupants de l'auto conduite par Vardy étaient Mme Varóy, 22 ans, qui a subi des contusions et coupures, et son frère, Gordon Thompson, 16 ans, qui a eu le crâne fracturé et souffre, en outre, de blessures internes.

Empoisonnés par la ptomaïne

QUEBEC, 22—(P.C.)—Au moins huit personnes ont dû être transportées à l'hôpital, souffrant d'empoisonnement, selon les autorités de l'institution, à la suite d'un dîner à la dinde servi au café de l'hôtel des Postes local, rue Henderson.

Les huit victimes sont des employés du ministère des Postes, faisant partie d'une coopérative de fonctionnaires de ce département qui administre le restaurant où l'incident s'est produit.

On apprend qu'environ 150 employés postaux ont pris leur dîner à cet établissement au cours de la journée. On ignore encore combien d'entre eux ont ressenti des malaises, outre ceux hospitalisés.

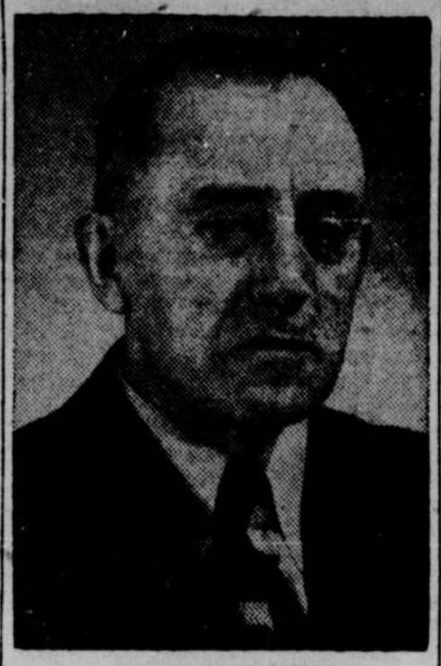
Les employés admis à l'hôpital sont MM. Jacques Morency, J. B. Brousseau, Jacques Charest, Robert Talbot, J. Emile Couture, Fernand H. Robitaille, Lionel Duval et Antonio Lambert.

Les autorités de l'hôpital ont déclaré, toutefois, qu'aucun des cas n'est grave.

Nomination

M. T. H. Cooper, vice-président du Canadien National, annonce la nomination de M. John W. Grant, au poste de surveillant des budgets du réseau national avec bureau à Montréal, en remplacement de M. W. J. Mansfield qui a pris sa retraite récemment avec pension.

M. Grant est né à Glasgow, Ecosse, en 1893 et est entré au service du gé-



M. J.-W. GRANT

nie du Grand Troncs à Belleville en 1913. De 1914 à 1919, il a servi dans le Royal Field Artillery en France et en Belgique. A son retour au Canada il devint ingénieur adjoint dans le service des évaluations à Montréal.

L'année suivante il a été nommé comptable dans le service du transport à Portland et en 1923, ingénieur adjoint dans le service du génie du Canadien National à Toronto. En 1929, il a été versé au service de la comptabilité comme comptable du service du génie et a été promu comptable en 1942.

TOUR DU MONDE

PARIS, 22. (Reuter).—Le général Dwight-D. Eisenhower établira probablement ses quartiers généraux temporaires dans l'Hôtel Astoria de Paris quand il débarquera en Europe, le mois prochain, pour prendre le commandement de l'armée du Pacte de l'Atlantique.

RIO-DE-JANEIRO, Brésil, 22. — (Reuter). — Au cours de manifestations, coïncidant avec le 71e anniversaire de naissance de Staline, on a lancé, hier, des bombes fabriquées à la main dans de luxueux magasins de Rio-de-Janeiro. Les dommages furent peu considérables. Après les manifestations, la police a mis sous arrêt une centaine de communistes.

BOGOTA, Colombie, 22. (P.A.) — Les inondations ont détruit près de 100 maisons, hier, à 40 milles de l'embouchure de la rivière Magdalena, dans le nord de la Colombie. Une dépêche du journal "El Spectator" rapporte que les équipements de ferme et les animaux ont subi de lourds dommages.

HEILDELBERG, Allemagne, 22. (P.A.) — Une Allemande, accusée d'espionnage pour le compte de la Tchécoslovaquie, a bénéficié de la clémence de la cour, hier, et a repris sa liberté. Le général Thomas-T. Handy, de l'armée américaine, annonce que Elfriede Zirlik, une institutrice de 34 ans, a été libérée par une commission alliée. Elle subissait une peine de trois ans de prison.

NEW-YORK, 22. (P.A.) — Le Conseil américain des tanneurs a révélé que l'armée avait besoin de peaux de chevreuil pour les troupes de l'Arctique. Le besoin est grand, déclare le Conseil, qui demande la permission de rouvrir la saison de la chasse.

Salaires augmentés

(Par la B.U.P). 22. — La United Electrical, Radio and Machine Workers of America vient de conclure avec la filiale de Hamilton de la Canadian Westinghouse, une entente en vertu de laquelle les 5,600 employés de cette compagnie recevront une augmentation de salaire de 10 cents de l'heure.

Bill Walsh, représentant de l'union, a déclaré que l'augmentation aurait un effet rétroactif au 28 octobre. Le salaire des débutants sera de $1.20 de l'heure, tandis que les outilleurs toucheront $1.82 l'heure.

Pour éviter l'encombrement des ligues interurbaines

La plupart des Montréalais jouiront, cette fin de semaine, de trois ou quatre jours du congé et en profiteront pour se reposer du surcroît de travail qu'occasionne toujours la période des Fêtes.

Cette fin de semaine de Noël s'annonce toutefois moins heureuse pour plusieurs, surtout pour les téléphonistes, à cause du surcroît d'appels interrurbains prévus pour la veille et le jour de Noël. "Durant les fêtes, il nous faudrait deux paires de mains munies de dix doigts chacune", disent-elles.

Habituellement, le nombre des appels interurbains subit une hausse formidable la veille de Noël et atteint son point culminant le jour même. Il se peut que ce soit un peu différent cette année, vu que le jour de Noël sera un lundi. Nombre d'abonnés téléphoneront probablement leurs voeux de Joyeux Noël le samedi et le dimanche précédant la fête même, ce qui contribuerait largement à diminuer le trafic lundi. Ceux qui agiront ainsi risqueront beaucoups moins des délais dans leurs appels, disent les autorités de la compagnie Bell.

Le nombre d'appels interurbains acheminés les jours de Noël et du Nouvel An est toujours fantastique d'une année à l'autre. Durant la seule journée de Noël, l'an dernier, un total de 39,500 communications interurbaines de Montréal à l'extérieur ont été établies. Ajoutons que le nombre d'appels reçus des autres villes ou relayés a été beaucoupj plus élevé.

46,000 APPELS PRIVES

Cette année, le bureau local prévoit que les Montréalais logeront environ 46,000 appels interurbains durant la journée de Noël. La moyenne quotidienne des appels interurbains émanant de la métropole est présentement d'environ 40,500. Les autorités de la compagnie de téléphone disent que ce nombre est amplement élevé relativement à la capacité de l'outillage et au nombre de téléphonistes.

Toutes les téléphonistes disponibles seront en devoir durant toute la périodes Fêtes, afin d'utiliser à pleine capacité tous les panneaux de distribution. Plusieurs employés préposés à d'autres services seront aussi temporairement transférés à l'interurbain. C'est donc dire qu'un total de 1,235 personnes seront préposés au service interurbain, à Montréal, le jour de Noël.

Il y aura nécessairement des délais — c'est inévitable. L'outillage n'a pas été installé en prévision du surcroît d'appels enregistré durant la période des Fêtes. Sa capacité est en rapport avec la moyenne quotidienne des appels interurbains de toute l'année. S'il fallait vouloir fournir le même service rapide et efficace durant les Fêtes, il faudrait de l'outillage supplémentaire qui serait inutile durant tout le reste de l'année.

Les experts en téléphone se guident sur l'expérience des années passées pour l'estimation des appels prévus. Leurs prédictions sont habituellement surprenantes par leur exactitude, surtout si l'on tient compte du fait qu'ils doivent considérer des facteurs instables comme la température et les moyens de relayer des appels dans des centres de moindre importance où les facilités de service interurbain sont restreintes.

L'hiver a débuté ce matin, à 5 h. 14 très exactement

Il n'était pas nécessaire que le Bonhomme Hiver nous enneige complètement, aujourd'hui, pour nous faire savoir qu'il entrait officiellement en fonctions, à 5 h. 14 ce matin. Nous l'aurions su sans ça, rien qu'à lire les journaux. Tous les quotidiens, en effet, avaient consenti à passer dans leurs colonnes le communiqué du Bonhomme Hiver, annonçant que l'hiver débutait officiellement aujourd'hui, 22 décembre, à 5 h. 14 du matin.

Dorval, nullement influencé par l'arrivée de l'hiver, annonce qu'il tombera de 2 à 4 pouces de neige, et que le minimum prévu, dans la température est de 20 degrés, et le maximum prévu, 30 degrés. Si la neige fond, ça fera plaisir aux automobilistes, et si elle ne fond pas, ça fera plaisir aux skieurs. De cette façon, il y aura tout de même quelqu'un de content pour dire que l'hiver a débuté de belle façon, cette année.





Nous tenons toujours bon!

Notre vigilance, en ce qui concerne la qualité supérieure du "Black & White", ne fait jamais défaut. Grâce au mélange spécial employé pour le "Black & White", ce Scotch Whisky est vraiment hors pair.

Le Secret réside dans le Mélange

BUCHANAN'S

'BLACK & WHITE'

SCOTCH WHISKY

11-80F

En bouteilles de 40 et de 26⅔ onces

Distillation, Mélange et Embouteillage faits en Ecosse

FINANCE et COMMERCE

Bourse de MONTREAL

Ton irrégulier à l'ouverture des cours ici. — Les variations se limitent aux petites fractions.

(Presse canadienne.)— Les cours ont de nouveau affiché de l'irrégularité durant la matinée à la Bourse et au Curb de Montréal et les échanges ont été modérés. Dans l'ensemble la liste des valeurs a peu varié avec la fermeture d'hier et les changements, ce matin, ont été à baisse. Toutefois les variations ont été minimes.

Canadian Celanese, Distiller Seagrams Hudson Bay Mining International Nickel et International Paper ont accusé des reculs fractionnaires.

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Abitibi pr	24¾	24¾	24¾	24¾
Algoma Steel ...	27¼	27¼	27¼	27¼
Aluminium Ltd .	103	105	103	105
Alum. 5% pr ...	25½	25½	25½	25½
Argus Corp.	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛
Asbestos Corp. .	37	37	37	37
Bell Telephone ..	39⅝	39¾	39⅝	39¾
B. A. Oil	27¼	27¼	27¼	27¼
B. A. Oil pr ...	27⅛	27⅛	27⅛	27⅛
B. C. Forest Pro	5⅛	5⅛	5	5⅛
Build. Products .	31	31	31	31
Can. Breweries .	17	17	17	17
Can. Bronze	30	30	30	30
Can. Celanese ..	49⅛	49⅛	49⅛	49⅛
C.n. Pac. Ry. ..	24	24	24	24
Cons. M. Smelt..	123¼	123¼	123¼	123¼
Dist. Seagrams .	31¾	31¾	31	31
Electrolux	13	13	13	13
Famous Players .	16½	16½	16½	16½
Fraser Co. F. pr	37⅛	37⅛	37⅛	37½
Gat. Power Co...	17¼	17½	17¼	17½
Gen. Steel Wares	19	19	19	19
Hudson Bay	55	55	55	55
Imp. Tobacco pr	25	25	25	25
Int. Nickel	38⅛	38⅛	38⅛	38½
Inter. Paper	52⅛	52⅛	52⅛	52½
MacMillan "B"..	16½	16½	16½	16½
Molson Brew. 'A'	26½	26½	26½	26½
Nat. Steel Car .	29	29	29	29
Sicks Breweries .	19	19	19	19
Steel of Canada.	29⅛	29⅛	29⅛	29⅛
Walker G. Worts	53½	53½	53½	53½

Au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, ministère provincial de l'Agriculture, 424-A, Place Jacques-Cartier.

Pommes: marché ferme, McIntash belles 3.00-3.25, "C" 1.75-2.25 le minot, 4.00-6.00 le baril, Fameuses "C" 1.50-2.00 le minot, 3.50 le baril, Wolf River, Greening "C" 1.75-2.00 le minot.

Ail: marché inchangé, 15-20 la lb.

Betteraves: marché inchangé, grosses 40-50, moyennes 60-75, petites 1.00/50 lbs.

Carottes: marché inchangé, 35-40 la douz., lavées 40-50/50 lbs.

Choux: marché ferme, 35c, rouges, frisés et chinois 1.00 la douz.

Endives: marché ferme, belles 30c., inférieures 20-25 la lb.

Menthe: marché inchangé, de serre 1.00 la douz.

Navets: marché inchangé, lavés 50-60/50 lbs.

Oignons: marché inchangé, jaunes 60-75, rouges 75-90/50 lbs.

Panais: marché inchangé, lavés 90-1.00 le minot.

Patates: marché inchangé, No 1, No 2, 60/75 lbs.

Persil: marché ferme, 35-40, de serre 50c la douz de paquets.

Poireaux: marché inchangé, gros 35-40, petits 25c la douz.

Salsifis: marché inchangé, 1.00 la douz. de paquets.

Sauge et sarriette: marché tranquille, 35c la douz., de paquets.

Tomates: marché ferme, de serre No 1, 2.00, No 2, 1.00/10 lbs.

Arbres de Noël: marché ferme, gros 12.00-15.00, moyens 8.00-10.00, petits 4.00-6.00 la douz.

Nouvelles — Approvisionnements abondants de carottes, betteraves et oignons au marché Bonsecours. Demande modérée. La production de carottes est tellement forte que les producteurs ne savent pas trop comment ils vont écouler cette production; plusieurs en ont laissé dans les champs et d'autres les servent aux animaux.

Le dollar canadien

NEW-YORK, 22. (P.C). — Le dollar canadien est demeuré inchangé à un escompte de 5⅜ p.c. par rapport au dollar américain aujourd'hui sur le marché du change étranger à New-York. La livre sterling cotait $2.80⅛.

Le découvert à la Bourse et au Curb

Voici une liste des intérêts à découvert à la Bourse et au Curb de Montréal au 15 décembre dernier.

BOURSE DE MONTREAL

Abitibi	570
Aluminium	15
B. A. Oil	100
Bathurst "A"	25
Brazilian	150
B. C. Forest	800
Building Products	210
Canada Cement	25
Canada Cement Pfd	5
Can. S. S.	110
Cndn. Brew.	1255
Cndn. Celanese	100
Cndn. Vickers	250
C. P. R.	1225
Cons. Smelters	125
Corby's "B"	10
Dist. Seagrams	200
Dom. Coal "B"	725
Dom. Textile	1000
Donnacona	4
Dryden	25
Fraser	200
Gypsum	100
Imperial Oil	450
Inter. Nickel	1150
Inter. Paper	1041
MacMillan "B"	50
Massey-Harris	15
Montreal Locomotive	75
Montreal Tramways	50
National Brew.	1050
National Steel Car	100
Noranda	75
Ogilvie	10
Penman's	3
Price Bros. (old)	205
Rolland	22
Royalite	300
St. Law. Corp.	3355
Shawinigan	25
Shawinigan 1st Pfd.....	150
Standard Chemical	100
Walker G. & W.	125
Winnipeg Electric	265

CURB DE MONTREAL

Acadia Uranium	700
Anacon	9400
Ascot	8900
Auto Fabric "B"	50
Bathurst "B"	25
Brown	3125
Calgary & Edmonton	100
C. I. L.	100
Cndn. Marconi	2450
C. W. Lumber	500
Cartier Malartic	5000
Commercial Alco.	500
Cons. Paper	780
East Sullivan	1000
Ford "A"	175
Gaspe Oil	600
Golden Manitou	500
Goldora	5000
Great Lakes Paper	25
Jaculet	100
Joliet Quebec	200
Kerr Addison	100
MacDonald	300
MacLeod Cockshutt	200
Montauban	140
Que. Chiboug.	100
Quebec Manitou	1600
Sherritt Gordon	200
United Asbestos	1600
Wendell	1000

BOURSE DES MINES

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO.

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Anacon	2.58	2.68	2.58	2.68
Ascot	1.90	1.90	1.90	1.90
Cent. Patricia.	.66	.66	.66	.66
Cons. Beattie .	.60	.60	.60	.60
Dome Mines .	15½	15½	15½	15½
Donalda	.45	.45	.45	.45
East Malart....	1.35	1.35	1.35	1.35
East Sullivan..	7.20	7.20	7.20	7.20
Eldona	.23	.23	.23	.23
Falconbridge .	8.10	8.10	8.10	8.10
Giant Yellow..	6.40	6.40	6.40	6.40
Golden Man...	5.95	5.95	5.95	5.95
Joliet Que. ..	.89	.89	.89	.89
Kerr Addison..	16¼	16¼	16¼	16¼
Lake Shore ..	8.50	8.50	8.50	8.50
Macdonald	.88	.88	.88	.88
McLeod Cock..	2.10	2.10	2.10	2.10
Mascasa	1.94	1.94	1.94	1.94
Madsen R. L.	2.25	2.25	2.25	2.25
New Calumet..	2.26	2.26	2.26	2.26
Normetals	4.35	4.35	4.35	4.35
O'Brien	1.34	1.34	1.34	1.34
Osisko	1.30	1.30	1.30	1.30
Perron	.45	.45	.45	.45
Quemont	24¾	24¾	24¾	24¾
Sladen	.57	.57	.57	.57
Senator	.20	.20	.20	.20
Siscoe	.63	.63	.63	.63
Sher. Gordon .	2.71	2.71	2.71	2.71
Steep Rock ...	6.40	6.40	6.40	6.40
Teck Hughes .	2.16	2.16	2.16	2.16
Un. Asbestos .	.98	.98	.98	.98
Ventures	10⅛	10⅛	10⅛	10⅛
Wright Harg...	1.55	1.55	1.55	1.55

Le prix des oeufs baisse légèrement

Depuis une semaine le prix des oeufs n'a pratiquement pas changé. On ne signale qu'une baisse de un cent par douzaine. On sait qu'au début de la semaine, les prix accusèrent une baisse aussi considérable que la hausse de la semaine précédente.

Les exportations aux Etats-Unis étaient la cause de cette hausse, mais depuis tout est revenu à la normale.

Les oeufs "gros-A" se détaillent aujourd'hui à 0.67, les "A-moyens" à 0.62, les "A-poulettes" et les "B" a 0.56 et les "C" à 0.54.

On peut prévoir une autre baisse importante pour samedi car on signale qu'hier chez les grossistes une nouvelle baisse de 0.07 et de 0.09 a été enregistrée.

Tout cela parce que les approvisionnements sont plus suffisants pour la demande.

Bourse de NEW-YORK

Les chemins de fer et les services publics affichent un ton irrégulier à New-York. — Cours peu achalandés.

NEW-YORK, 22. (P. A). — La liste des valeurs mobilières a affiché de la fermeté durant la matinée sur le marché de New-York mais les échanges ont montré peu d'activité. Les variations, dans un sens ou dans l'autre, se sont limitées à de petites fractions.

Les chemins de fer qui avaient affiché de la lourdeur hier sous la pression des prises de bénéfices accusaient de l'irrégularité cet avant-midi. Les services publics très en demande durant la séance d'hier paraissaient moins soutenus et fluctuaient irrégulièrement.

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Amer. T. & T...	130½	130½	130½	130½
Anaconda	37⅝	37⅝	37⅝	37⅝
Chrysler	67½	67½	67½	67½
N.Y. Central ...	21⅜	21⅜	21⅜	21⅜
Radio Corp.	17	17	17	17
U.S. Steel	41	41	41	41

MINES NON INSCRITES

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO.

	Offre	Dem.
Abenakis	.02	.03
Amal. Chib.	—	.26
Amal. Kirk.	.04	.06
Annameque	.04½	.05½
Adelmont	—	.14
Baker Lake	—	.03
Bar-Lan	.09	.11
Beacon	.21	.22
Bright R. L.	.01	.02
Bolgo	—	.26
Brown McDade	.05	.07
Chib Explorers	.30	.32
Carricona	.01	.02
Circle Yellow	.04	.06
Claude Lake	.04	.09
Cons. Chiboug.	.09	.11
Cont. Copper	.07	.09
Columbiere	.03½	.04½
Cuyuni (new)	.13	.16
De Santis	.02	.04
Dickenson (old)	.20	—
Donrand	.02	.04
Doris	.01	.02
Dumico	.02	.04
Dunford	.04	.05
Duparquet	.01	.02
Edross	—	.20
Flicka	.01	.02
Glencona	.04	.05
Old Formaque	—	.07
Gordon Lebel	.01	.02
Granleduc	—	.10
Greenlee	.04	.06
Insco	.14	.16
Jet Oil	.07	.09
Kamlac	.23	.26
Kenbay	.06	.08
Lake Expanse	.04	.06
LaSalle	.03	.04
Lassie R. L.	.03	.06
New-Lorie	.13	.16
Lloyd Rock	.17	.20
Major	.02	.04
Martin Bird	.01	.03
Metalore	.06	.07
Natl Malartic (new)	.08	.10
New Augurita	.04	.06
New Malartic	.02	.04
North Sullivan	—	.10
Norbeau	.80	.90
Norcourt	.04	.06
Obalski	.03	.05
Obalski (1945)	.11	.13
Ont. Nickel (old)	.01	.03
Opem. Copper	.34	.37
Pascalis	.11	.12
Payne	.05	.07
Pershing Man.	.10	.15
Pinnacle	.01½	.02½
Presdor	.01	.02
Quejo	.03	.05
Rainville	.35	.38
Rand Mal.	.08	.10
Randona	.03	.04
Scott Chib.	.04	.06
Southvue	.05	.10
Sovereign	.01½	.03
Starlight	.02	.03
Trans. Duvernay	—	.10
Vauze Dufault	.27	.29
Young Dave	.19	.22

Recettes plus élevées du Canadien National

D'après le bilan de novembre du Canadien National, les recettes d'exploitation de la compagnie se sont élevées à $52,896,000, les frais d'exploitation à $43,618,000, ce qui laisse une recette nette de $9,278,000. En novembre 1949, les recettes d'exploitation s'étaient élevées à $44,560,000, les frais d'exploitation à $39,067,000 et la recette nette à $5,493,000.

Ces chiffres couvrent les recettes et les frais d'exploitation et ne comprennent pas les impôts, loyers de matériel et charges fixes.

Anderson & Cairns Incorporated



HARVEY-H. SMITH



A.-COLLIN RAYMENT

Le fusionnement de deux agences de publicité new-yorkaises, Anderson, Davis & Platte, Inc. et John A. Cairns & Company, Inc. aura lieu le 1er janvier 1951, sous la nouvelle raison sociale Anderson & Cairns, Inc. John A. Cairns & Company of Canada, Ltd., bureau canadien de John A. Cairns & Co., deviendra Anderson, Smith & Cairns, Ltd. M. Harvey-H. Smith, président de Anderson, Davis & Platte et principal actionnaire et directeur de Anderson & Cairns devient président et M. A.-Collin Rayment conservera le poste de directeur-gérant.

SUR LE Curb

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Bathurst P. B	17	17	17	17
Brown Co. ..	10	10⅛	10	10⅛
Can. Ind. Com.	34⅛	34⅛	34⅛	34⅛
Cons. Paper ..	32	32	32	32
D. Woollens .	10½	10½	10½	10½
Ford Motor A	48⅛	48⅛	48⅛	48⅛
Gr. Lakes Pp.	30½	30⅛	30⅛	30½
MINES				
Bouzan	.09	.09	.09	.09
Goldbeam	.02⅛	.02⅛	.02⅛	.02⅛
Stadacona	.38	.38	.38	.38

Québec au premier rang pour l'achat d'obligations

OTTAWA 22. (D.N.C.) — Le ministre des Finances, l'hon. Douglas Abbott, annonce aujourd'hui que les ventes de la cinquième émission d'Obligations d'Epargne du Canada ont atteint le total de $269,139,750 pour la période allant du 16 octobre au 30 novembre.

673,581 Canadiens ont acheté des obligations représentant un total de $155,516,000, au moyen du plan de retenues sur le salaire. Ceci représente une augmentation en dollars de 10.4 pour cent sur la quatrième émission. La souscription moyenne a également augmenté, de $222.28 qu'elle était en 1949, à $230.73.

Dans la division des ventes par retenues sur les salaires, Québec est en tête de toutes les autres régions avec un pourcentage notable de 117.27 basé sur les ventes du même genre effectuées l'an dernier.

PRIX DES GRAINS

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS, Ltd. Chambre 411, Immeuble du Montreal Board of Trade.

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	11.30
Avoine				
Mai	94½	....	....	....
Juillet	87½	....	....	....
Décembre	98¾	....	....	....
Orge				
Mai	136	....	....	....
Juillet	138½	....	....	....
Décembre	140	....	....	....
Seigle				
Mai	175¼	....	....	....
Juillet	172¾	....	....	....
Lin				
Mai	418¾	....	....	....

CHICAGO

Blé				
Mars	248¾	....	....	....
Mai	243⅞	....	....	....
Juillet	237¾	....	....	....
Septembre	238½	....	....	....
Maïs				
Mars	169¾	....	....	....
Mai	170	....	....	....
Juillet	170	....	....	....
Septembre	167⅞	....	....	....
Avoine				
Mars	96¼	....	....	....
Mai	94⅝	....	....	....
Juillet	91⅜	....	....	....
Seigle				
Mai	169¼	....	....	....
Juillet	171¼	....	....	....

Gérant à l'hôtel Windsor

M. Harold-W. Seeney vient d'être nommé gérant de l'hôtel Windsor selon un communiqué ce matin. M. Seeney est au service de cet hôtel depuis 30 ans et il a occupé différents postes avant sa nomination à la gérance.

UNITED DISTILLERS OF CANADA

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de $1.00 par action a été déclaré par les directeurs de United Distillers of Canada Limited, payable en argent canadien, le 5e jour de janvier 1951, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 29e jour de décembre 1950.

Les livres de transfert seront fermés du 29e jour de décembre 1950 au 11e jour de janvier 1951, les deux dates inclusivement.

D'ordre du conseil d'administration,
N. H. PETERS,
secrétaire.

Vancouver, C.C.
16 décembre, 1950.

Canadian Pacific Railway Company

AVIS DE DIVIDENDE

A une réunion du Conseil d'administration tenue aujourd'hui, les dividendes suivants ont été déclarés:

Sur les actions privilégiées, un dividende final de deux pour cent en regard de et provenant des revenus de l'année 1950, payable le 1er février 1951 aux actionnaires inscrits à 3 h. p.m. le 29 décembre 1950.

Sur les actions ordinaires, un dividende final de quatre pour cent (un dollar par action) pour l'année 1950, payable en fonds canadiens le 28 février 1951, aux actionnaires inscrits à 3 h. p.m. le 29 décembre 1950.

Les directeurs soulignent que les revenus nets provenant des opérations du chemin de fer pour l'année continuent d'accuser une amélioration sur l'an dernier; trois pour cent du dividende déclaré aujourd'hui sur les actions ordinaires est attribuable aux opérations du chemin de fer et un pour cent aux revenus provenant d'autres sources.

Le dividende intérimaire déclaré en août dernier était attribuable à des bénéfices provenant de sources autres que les opérations du chemin de fer et le dividende total pour l'année se trouve ainsi fixé au taux de six pour cent, la moitié provenant de chaque source.

Au cours des dernières années, on n'a pas déclaré de dividende final avant que l'année à laquelle s'appliquait tel dividende ne fût terminée. Dorénavant, dans la mesure du possible, une déclaration ayant trait au dividende final sera faite avant la fin de chaque année.

D'ordre du Conseil d'administration,
Frederick BRAMLEY,
Secrétaire.

Montréal, 11 décembre 1950.

L'hon. Paul Beaulieu au Club Richelieu-St-Jean



L'hon. Paul Beaulieu, ministre de l'industrie et du commerce dans le cabinet provincial, était le conférencier d'honneur hier soir au Club Richelieu-St-Jean. L'hon. Beaulieu a parlé de l'avenir du Québec et a souligné que d'ici dix ans, peut-être, notre province sera le coin de terre le plus riche au monde. On voit ici, sur cette photo, l'hon. ministre prononçant sa causerie. Un peu à l'arrière, on remarque M. Pierre Paulin, président élu pour l'année 1951 et à droite, le Dr Georges Phaneuf, maire de la ville de St-Jean.

(Photo la "Patrie" par Guy Lemay)

Hommage à la mémoire du directeur Lamarche

Les autorités policières de la province et de toutes les villes et municipalités rurales de la région de Montréal se proposent de rendre samedi matin un imposant hommage à la dépouille mortelle de feu Me J.-P. Lamarche, C.R., directeur de la police provinciale, décédé mercredi.

Le directeur adjoint Hilaire Beauregard, de la Sûreté provinciale, a donné l'ordre qui sera suivi dans la formation du cortège et à l'occasion du défilé tenu dans la partie ouest de la ville.

Le ralliement aura lieu à 8 heures devant le domicile du défunt, au numéro 1189, rue Seymour, avec départ à 8 h. 30 pour l'église St-Léon de Western. L'inhumation Léon de Westmount, au numéro 4311, rue Western. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Voici l'ordonnance du cortège, qui sera sous la direction de l'inspecteur en chef Norbert Labbé et du lieutenant E. Contant:

1) Police à cheval de Montréal.

2) Agents motocyclistes de la Sûreté provinciale.

3) Gendarmes et officiers de la route en uniforme de la Sûreté provinciale.

4) Landaus de fleurs.

5) Porteurs honoraires: le directeur A. Langlois de la police municipale; le commissaire adjoint J. Brunet, de la gendarmerie royale; l'inspecteur J. N. Labbé, de la police des liqueurs; le colonel Léon Lambert, de Québec; le capitaine I. A. Poirier, de la police de la route; le directeur E. Paiement, de Pointe-Claire; le directeur P. Gatineau, de Verdun; le lieutenant U. Legault, de la Sûreté provinciale, et le directeur J. Griffiths, d'Outremont.

6) La famille du défunt.

7) M. Beauregard et l'avocat de la police, Me John Bumbray, C.R.

8) Les autorités provinciales: membres du département du procureur général, ministres, représentants à l'Assemblée législative, juges, avocats, procureurs de la Couronne.

9) Directeurs et chefs de police de la province.

10) Membres de la Sûreté provinciale et de la police des liqueurs en uniforme.

11) Le reste du cortège.

Le secrétaire de l'Association des chefs de police et de pompiers de la province de Québec, le directeur Pierre Gatineau, de la police de Verdun, demande, pour sa part, à tous les membres de cette association qui le pourront, d'assister, samedi matin, aux funérailles de Me J.-P. Lamarche.

Tous les chefs de police et de pompiers de la région, ainsi que ceux des autres régions qui pourront se joindre à eux, sont priés de se rendre au point de ralliement, à 8 h. 15 du matin. Tous les chefs sont priés d'être en uniforme, si possible.

Un nouveau juge des Sessions de la Paix

QUEBEC, 22 — (DNC) — Le premier ministre l'hon. Maurice Duplessis a annoncé, hier soir, la nomination de Me J.-Eugène Lafontaine, C.R., avocat avantageusement connu à Montréal, au poste de juge de la Cour des Sessions de la Paix pour le district de Montréal. La nomination a été faite mercredi à la séance hebdomadaire du Cabinet. Le nouveau juge est le fils de M. Georges Lafontaine, ancien député de Maskinongé.

Cité de Montréal — Service des Travaux publics

AVIS

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS

L'enlèvement des déchets ne se fera ni le LUNDI, 25 DECEMBRE, JOUR DE NOEL, NI LE MARDI, 26 DECEMBRE 1950, LENDEMAIN DE NOEL.

Partout où l'enlèvement est fait ordinairement le lundi, les intéressés sont priés d'attendre au jeudi suivant pour déposer leurs poubelles dans les rues ou ruelles et, où il est fait le mardi, d'attendre au vendredi suivant.

LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS,
H.-A. GIBEAU.

Bureau du directeur des travaux publics,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 22 décembre 1950

CITE DE MONTREAL

MODIFICATION DU PLAN GENERAL DE LA CITE

Par l'effacement sur ledit plan des lignes homologuées établies par jugement de la Cour supérieure le 2 mai 1879 sur la rue Logan, entre la rue Cartier et l'avenue Papineau; telles lignes étant indiquées en couleur jaune et marquées des lettres A-B et C-D au plan no 4150 en date du 7 décembre 1950 et préparé à cette fin par le service des travaux publics.

Avis est donné que le dix-neuvième jour de janvier 1951, à 10.30 heures du matin, une requête sera présentée à la Cour supérieure, division de pratique, chambre no 31, au Palais de Justice, à Montréal, demandant la permission de modifier le plan général de la cité, par l'effacement des lignes homologuées susdites, le tout conformément au plan no 4150, en date du 7 décembre 1950 préparé à cette fin par le service des travaux publics, sous la signature de M. H.-A. Gibeau, directeur et de M. J.-A. Gravel, directeur adjoint; lequel plan peut maintenant être examiné à l'hôtel de ville et dont copie certifiée sera produite sur présentation de ladite requête.

CHOQUETTE, BERTHIAUME, EMARD,
McDONALD, SEGUIN,
MERCIER, TREMPE,
Procureurs de la cité requérante.

Montréal, le 22 décembre 1950.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par American Iron & Metal Co., propriétaire, monsieur Peter Black, demeurant au numéro 4841 de l'avenue Lacombe, pour obtenir la permission d'établir une cour de seconde-main (ferraille) au numéro 2160 de la rue Moreau, sur le lot cadastral numéro 80 de la subdivision 180-179-178 & 177 du quartier Hochelaga

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné d'ici quinze jours.

Le greffier de la Cité,
J.-Alphonse MONGEAU.

Montréal, le 22 décembre 1950.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: centins par mot minimum 15 mots.

Semi-display: sur semaine 8c la ligne; le dimanche 18c la ligne, et samedi et dimanche, 25c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme: sur semaine 75c; le dimanche $1.00.

MEDECINS

A. BRISEBOIS M. Médecin, Chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie reins, peau, sang, impuissance, stérilité maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816 Sherbrooke est près St-Hubert. FR. 5252.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Qué.

CHAMBRES A LOUER

AHUNTSIC, 9790 St-Charles, coin Sauvé, genre appartements. Une trois pièces, téléphone, poêle, réfrigérateur. Système chauffage. CL. 4076.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

OPERATEUR DE RADIO

Une compagnie d'aviation demande un agent-opérateur de radio pour un poste dans la province de Québec. Bilingue de préférence. Doit posséder un certificat de compétence, deuxième classe ou supérieur. Ecrire donnant âge, éducation et expérience aux Canadian Pacific Air Lines, Montreal Airport, Dorval, P.Q.

Roman-feuilleton de la "Patrie"

LA SORCIÈRE DE CHANDENAY

Grand roman populaire par Henri Germain.

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres.

241 (suite)

Après avoir installé la jeune femme dans une voiture qui devait la ramener à l'avenue Parmentier, il se dirigea vers la rue Drouot, par les voies les plus courtes.

Vingt minutes plus tard, il s'asseyait à la terrasse dont il semblait devenir un habitué, et laissait errer son regard distrait sur les passants.

Intérieurement, une anxiété croissante le poignait, en dépit de son apparente tranquillité.

La bouquetière paraîtrait-elle ce jour-là?

Réussirait-il à la suivre, à découvrir son domicile?

Tout à coup, il entendit un cri strident, un cri de souffrance, suivi de clameurs d'effroi.

Autour de lui, les consommateurs se levèrent vivement, regardant avec curiosité inquiète vers la chaussée encombrée de véhicules arrêtés.

Paul Simant se leva comme les autres, essayant de distinguer, ou plutôt de deviner ce qui se passait.

Un rassemblement compact s'était vite formé, autour d'une lourde tapissière; des hommes gesticulaient, des femmes s'enfuyaient, effarées.

Comme mû soudain par un pressentiment, l'usinier régla sa consommation, puis s'élança dans la foule.

Jouant des coudes adroitement, il parvint bientôt au premier rang et se pencha en avant.

Tout de suite, il pâlit affreusement, le coeur serré par le spectacle douloureux offert à ses yeux.

Une femme gisait inanimée, entre les roues de la lourde voiture. Livide, les paupières closes, un filet sanglant coulait de son front sur ses joues, elle semblait morte.

Autour d'elle, des fleurs s'éparpillaient écrasées, jusque sous les pieds du cheval maintenu par un gardien de la paix.

Du premier coup, Paul Simant reconnut la bouquetière.

— Oh! la pauvre femme! fit-il véritablement angoissé.

Un brigadier des gardiens de la paix, généreusement aidé par des passants, retirait avec précautions la malheureuse créature de sa dangereuse position.

L'usinier questionna:

— Est-elle morte? demanda-t-il.

— Non, non, monsieur, blessée seulement, repartit le brigadier, mais peut-être dangereusement.

Un tour de roue de plus, elle était broyée.

— Où la menez-vous?

— Chez le pharmacien le plus proche, d'abord. Après on verra; peut-être bien à l'hôpital.

— Bon, je vous suis, dit résolument Paul Simant.

— Monsieur est médecin?

— Non. Mais cette femme m'intéresse. Je la connais de vue, elle me vendait très souvent des fleurs.

Tandis que ces propos s'échangeaient, la blessée étendue sur une sorte de civière improvisée, était transportée rue Drouot. Bientôt, elle se trouva déposée dans une pharmacie.

Une foule compacte suivait, curieuse de connaître l'état exact de la malheureuse femme.

Celle-ci maintenant couchée dans la boutique, sur des chaises rapprochées, demeurait sans mouvement.

Le pharmacien lui prodiguait déjà ses soins éclairés, lavait son visage, et s'assurait bientôt que la plaie contuse de la tête n'avait pas de gravité réelle.

— Ce ne sera rien, dit-il enfin en se relevant.

— En êtes-vous sûr, monsieur? demanda Paul Simant d'un accent inquiet.

— A peu près.

— La blessure en elle-même n'est pas dangereuse, les plaies à la tête, lorsqu'il n'y a pas de fracture du crâne, sont vite guéries.

Si la pauvre femme n'est pas atteinte de lésions internes, impossibles à déterminer en ce moment, elle en sera quitte avec huit jours de repos, dit le pharmacien.

— Sans avoir à redouter aucun accident consécutif? insista l'usinier.

— Je ne le crois pas. A moins que la peur, la forte commotion éprouvée ne causent un dérangement cérébral, une fièvre mauvaise.

Un repos complet est absolument nécessaire, pendant deux ou trois jours au moins. Et ce sera suffisant, je l'espère, pour éviter sûrement un accident de ce genre.

— Où va-t-on la mener?

— Chez elle.

— Si toutefois elle a un domicile, objecta le brigadier des gardiens de la paix.

Vous savez, ces pauvresses-là, ça n'en a pas toujours, malheureusement.

Puis se tournant vers le public groupé devant le pharmacien, dont l'entrée se trouvait obstruée, le brave fonctionnaire s'écria tout à coup d'un ton rébarbatif:

— Allons, allons, vous autres, circulez!

Vous voyez bien que vous empêchez l'air d'entrer ici.

Allons, oust! du mouvement!

Et tout en repoussant les curieux, sans brutalité, il maugréa:

Bientôt il se retourna vers la blessée.

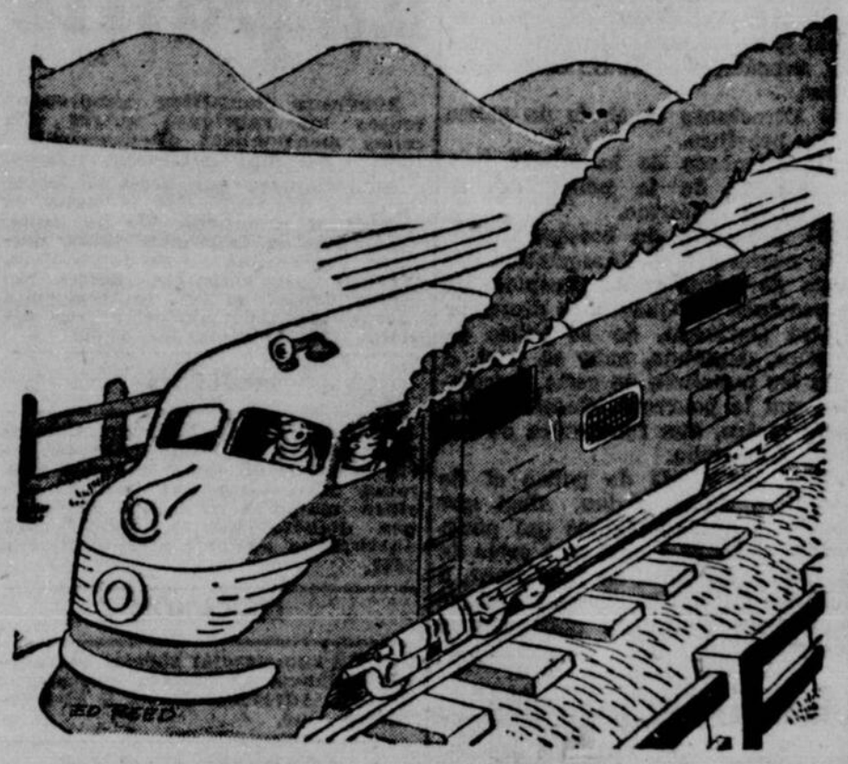
Celle-ci soulevait lentement ses paupières, la lividité de son visage s'atténuait un peu.

Elle regarda autour d'elle, elle laissa s'exhaler un gémissement douloureux, en portant l'une de ses mains à sa tête, entourée maintenant de mousseline à pansement.

— Ah! fit-elle, blessée?... Pourquoi n'ai-je pas été tuée tout de suite, mon Dieu! j'aurais fini de souffrir!...

(à suivre)

RIONS UN PEU



—*Vous ne devriez pas fumer la pipe à votre travail, M. Lato... Cela donne un air ancien à notre train.*

TRAVERS AMUSANTS



STEVE CANYON

Un secours inattendu



Refus



TARZAN

Le départ pour la chasse

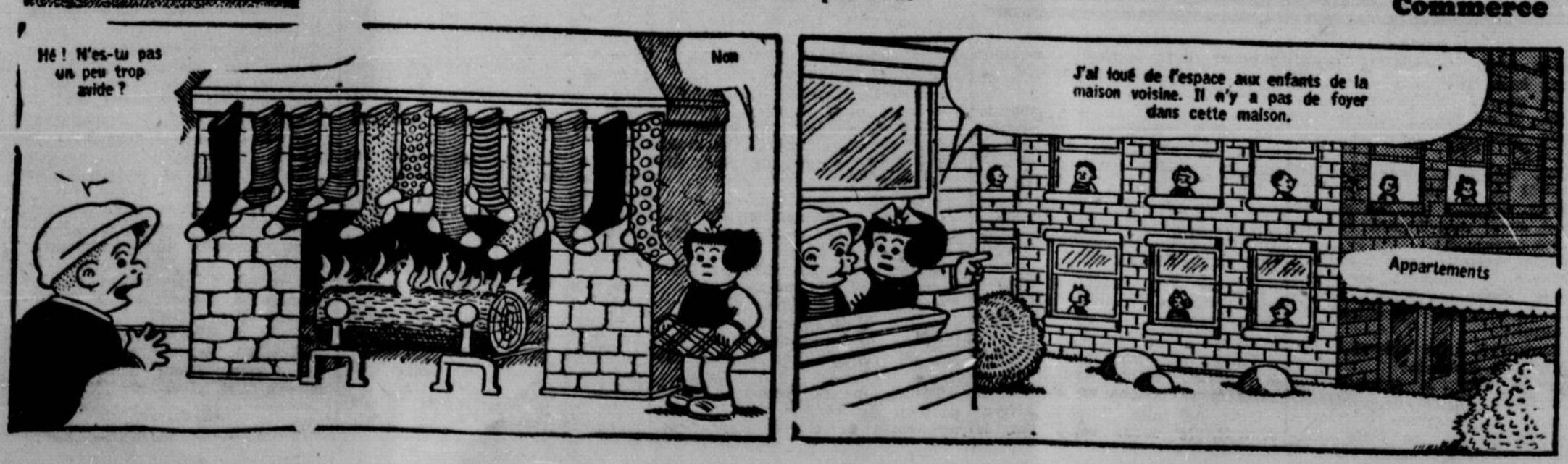
Préparatifs



PHILOMÈNE

Elle n'est pas avide

Commerce



ARMAND ET LES PIRATES

Le défenseur

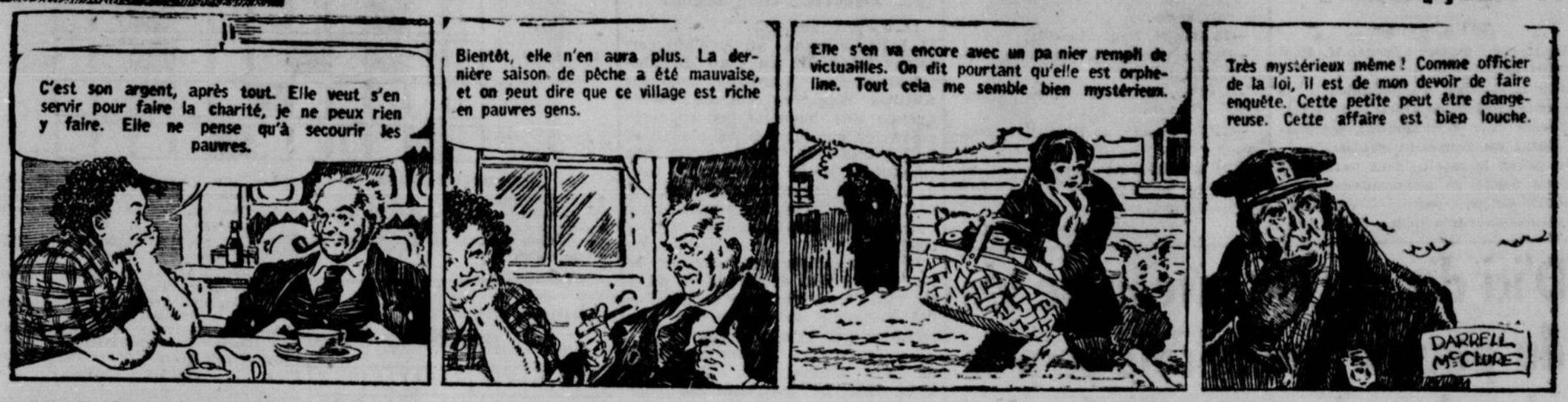
Accusation



JEANNINE ET PATAUD

L'officier de la loi

Soupçon



LE FANTÔME

Il s'en souviendra

Départ









ROBERT L'INTRÉPIDE

Quelques rajustements

Rapport



JOS BRAS-DE-FER

Dans l'avion

Politesse



Soyons joyeux — *Gai lon la...* — Restons français

LA VIE HUMORISTIQUE

LA PLUS PETITE

Deux messieurs... qui ne se connaissent pas se trouvent à la même table dans un petit restaurant. Arrivé au dessert le premier, l'un d'eux prend la plus grosse des deux pommes qui restent sur une assiette...

Le second, indigné, lui dit:

—Tout de même... Moi... par simple correction... si je m'étais servi le premier... j'aurais pris la plus petite... Vous entendez, monsieur... la plus petite...

Alors l'autre, simplement:

—Eh bien!... pourquoi réclamez-vous... vous l'avez... "la petite"...

DEUX SIEGES

Avant de quitter Rome, M. Paul Claudel se rappelle qu'il a porté (lui aussi) le bicorne d'ambassadeur de France et, fort de ce souvenir, il se fait annoncer chez Mgr Montini, secrétaire d'Etat du Souverain Pontife.

Le prélat le reçoit dans son petit bureau décoré de mappemondes. Ambiance sévère, parfumée d'encens... L'ex-ambassadeur s'incline et dit d'une voix grave.

—Je suis M. Paul Claudel...

—Prenez un siège, répond courtoisement l'Eminence.

—L'autre, toujours debout, poursuit:

—...Paul Claudel de l'Académie française.

Mgr Montini étire un mince sourire:

—Alors, prenez deux sièges, dit-il simplement.

Jean RIGOLE.



—C'est lui qui ne veut pas nous rendre notre ballon.

"D'ici dix ans, le niveau de vie du peuple québécois sera le plus élevé des pays au monde"

(L'hon. Beaulieu)

ST-JEAN, 22. — (De notre envoyé spécial Guy LEMAY) — "L'avenir de la province de Québec est des plus brillants. Et l'on peut dire, en toute confiance, que d'ici dix ans, si la guerre ne vient pas encore faire de trouées dans notre belle jeunesse, que le niveau de vie du peuple québécois sera le plus élevé de tous les pays du monde".

Voilà ce que déclarait hier soir l'hon. Paul Beaulieu, ministre de l'industrie et du commerce dans le cabinet provincial, conférencier d'honneur au dîner du Club Richelieu-St-Jean.

"La province de Québec possède des richesses naturelles immenses", a poursuivi l'hon. Beaulieu. "Nos minerais de fer du nord-ouest québecois surpassent en quantité et en qualité les gisements de la mine Messabie, aux Etats-Unis; nos mines de titane sont les plus riches au monde, selon les experts. Il n'en tient qu'à nous de faire fructifier et de développer ces richesses naturelles et peut-être un jour serons-nous le peuple et le coin de terre le plus riche au monde où il fera bon vivre."

L'hon. Beaulieu a été présenté à son auditoire par M. Roméo Alexandre, vice-président du Club et les remerciements lui ont été offerts par M. Bernard Bédard, membre du Club. Ce dîner, qui était servi au Club V-41, était sous la présidence de M. Jean-Philippe Toupin, président sortant de charge du Club Richelieu-St-Jean.

A PAS DE GEANT

L'hon. Beaulieu a souligné l'évolution, faite à pas de géant dans tous les domaines, par la province de Québec, depuis un demi-siècle. "Au début du siècle, la province de Québec était considérée comme un coin de terre arriéré. Nous étions les derniers dans les domaines de la santé, de l'industrie, de l'économie, des affaires. Nous étions les derniers dans presque tous les domaines, sauf celui des familles nombreuses. Aujourd'hui, la province de Québec se compare avantageusement à n'importe quel pays du monde, même les Etats-Unis."

"Cette évolution a été telle qu'elle a bouleversé les esprits de ceux qui étudient, de ceux qui observent. Depuis quelques années, selon les statistiques fédérales, 40% de toutes les industries qui sont venues s'établir au Canada ont choisi de s'établir dans la province de Québec, 30% en Ontario, et le reste, ailleurs au pays".

"Toujours selon les statistiques fédérales", a ajouté l'hon. Beaulieu, "la production par tête au pays, le niveau de vie de chaque individu, se compare avantageusement avec les Etats-Unis, pays qui domine aujourd'hui le monde, dans le domaine économique".

CHEF DE FILE

Selon le ministre provincial de l'industrie et du commerce, "il est possible qu'un jour, prochain peut-être, le Canada soit appelé à jouer le rôle de chef de file dans le monde".

"L'histoire nous apprend en effet que les pays qui ont réussi à contrôler l'acier au cours des siècles, ont dominé le monde pendant une certaine période de temps. Nous avons eu l'exemple de l'Angleterre, de l'Allemagne, et aujourd'hui des Etats-Unis. Le plus grande partie de l'acier américain provient de la riche mine de Messabie, et cette mine, selon les experts, possède des gisements de réserve pour trente années encore, après quoi elle sera épuisée".

Selon l'hon. Beaulieu, les gisements de fer du Nouveau-Québec —"cette terre que Dieu donna à Caïn"— dépassent en quantité et en qualité les gisements de la mine Messabie. Le ministre a expliqué aussi pourquoi il est pratiquement impossible, pour les Canadiens français, de développer eux-mêmes ces gisements de fer. "Les seule opérations préliminaires coûteront quelque chose comme $350,000,000. Il n'y a pas une institution financière canadienne-française qui puisse prêter une telle somme d'un seul coup. Il faut donc faire appel à des capitaux étrangers".

LE COMMUNISME

Parlant de ses récents voyages en Europe et aux Etats-Unis, où il a rencontré des industriels et des financiers étrangers, l'honorable Beaulieu s'est dit émerveillé de l'influence de la province de Québec et des nôtres un peu partout dans le monde. Il a souligné que la plupart des pays d'Europe sont encore aux prises avec la misère et que c'est là la cause première de l'emprise du communisme auprès des populations qui souffrent. "En face de la misère, a-t-il ajouté, un homme ou une femme qui voit mourir ses enfants cesse d'avoir des principes et c'est ce que le communisme a compris."

En terminant, l'hon. Beaulieu a dit que l'avenir de la province de Québec est des plus brillants et que si tous, chacun dans son domaine, apportent leur contribution au développement de nos richesses naturelles, notre province occupera sous peu une place enviable dans le monde.

La conférence-éclair a été prononcée par M. Adélard Berger, plombier. Une brève allocution a aussi été prononcée par M. Pierre Paulin, président élu du Club Richelieu-St-Jean pour 1951.

"Me Lamarche, un gentilhomme de la vieille école"

Avant d'ajourner les Assises au mois de janvier prochain, l'hon. juge Wilfrid Lazure a souligné que la mort de Me J.-P. Lamarche, C.R., directeur de la Sûreté provinciale causait une grande perte à l'administration de la justice. Le président du tribunal, en offrant ses condoléances à la famille du défunt, a déclaré qu'avec Me Lamarche disparaissait un gentilhomme de la vieille école.

Me John-E. Elliott, C.R., au nom du Barreau, a offert les condoléances de ses confrères aux membres de la famille Lamarche.

Notre commerce avec les Antilles anglaises

OTTAWA, 22. (D.N.C). — M. C.-D. Howe annonce aujourd'hui certaines additions au plan de libéralisation du commerce avec les Antilles Anglaises, comme conséquence des négociations conclues entre les autorités britanniques et américaines. M. Howe avait fait connaître, le 30 octobre, la liste de denrées ayant fait l'objet de négociations entre les autorités du Canada, du Royaume-Uni et des colonies.

Le plan entrera en vigueur le 1er janvier 1951 et sera revu dans six mois, afin d'étudier la possibilité d'adoucir davantage les restrictions sur l'importation.

Les cigarettes et les pigments de terre minérale ont été ajoutés à la liste de marchandises pour lesquelles la valeur minimum des permis octroyés aux firmes canadiennes ne devra pas être moins de 50 p. 100 de la valeur moyenne des exportations de ces firmes à chacune des colonies concernées, durant la période de base 1946-1947-1948.

Les articles suivants ont été ajoutés à la liste de marchandises pour lesquelles la valeur minimum des permis octroyés aux firmes canadiennes sera de 33⅓ p. 100: tissus de rayonne, éventails électriques, appareils de radio, machines de bureau et pièces, produits chimiques pour l'industrie, glacières électriques de ménage, congélateurs et pièces, laveuses électriques de ménage et produits plastiques ouvrés. La liste comprend aussi les robes en rayonne, les robes de coton pour femmes et les chemises en coton, bien qu'elles ne scient pas admissibles à la Jamaïque en vertu du plan.

Ce plan de libéralisation du commerce vise les colonies suivantes: Les Iles Bahama, La Barbade, La Guyane Anglaise, Le Hounduras Britannique, La Jamaïque, St-Kitt, Nevis, Antigue, Montserrat, Les Iles Vierges Britanniques, La Trinité, La Dominique, Ste-Lucie, St-Vincent et La Grenade .

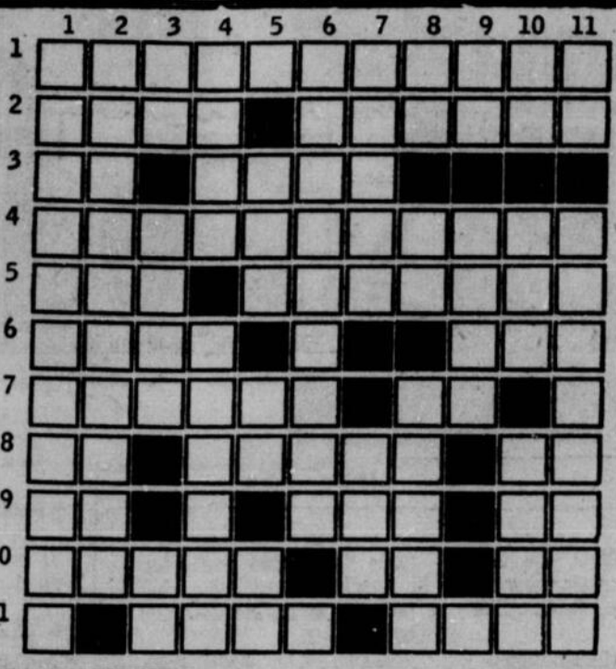
Ni lait, ni pain, ni courrier pour 2 jours

Il n'y aura ni livraison de courrier, ni livraison de lait, ni livraison de pain, les 24 et 25 décembre, soit dimanche prochain et le jour de Noël. A la suite d'une entente entre toutes les laiteries de Montréal, on ne livrera pas de lait pendant deux jours consécutifs, et ce sera la première fois, de mémoire de laiterie, que la chose se produira à Montréal. Jusqu'à l'an dernier, les laitiers livraient leur produit le dimanche, et jamais ils n'étaient restés deux jourss consécutifs sans visiter leur clientèle.

Le courrier n'est jamais distribué le dimanche, et les boulangers, également, n'ont jamais livré le pain à domicile le dimanche. Cette année, les boulangeries n'ont pas hésité longtemps pour en venir à la décision que leurs livraisons seraient suspendues pendant deux journées consécutives.

Morale: Faites vos provisions demain, samedi!

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"



HORIZONTALEMENT

1 — Qui engendre.
2 — Joindre — Toutes espèces d'étuis.
3 — Conjonction — Gyoer.
4 — Genres de lichens qui vivent sur la terre.
5 — Nom vulgaire d'un singe américain — Qui a la forme d'un doigt.
6 — Lieu où l'on bat le grain — Possédés.
7 — Qui n'a pas encore été publié — En les.
8 — Article simple — Allonge — Coups de baguettes.
9 — Parcouru des yeux — Légumineuses — Pronom indéfini.
10 — Ote la rate — Conjonction — Conjonction négative.
11 — Plante purgative — Pays d'Asie.

VERTICALEMENT

1 — Vivre en gueux.
2 — Celui qui s'occupe de l'entraînement des chevaux.
3 — Conjonction négative — Enduit de cire — Carte à jouer.
4 — Train, manière d'aller — Qui n'a plus de dents.
5 — Un des juges d'Israël — Pronom neutre anglais — Préposition.
6 — Absence de lait au moment de la lactation.
7 — Espèce de solanacée dont les feuilles se fument — Erre, moins une lettre.
8 — Du verbe rire — Pronom neutre anglais — Estonie.
9 — Préfixe — Chef-lieu de comté, arrondissement de Bayeux.
10 — Démonstratif — Choisi — Cercle.
11 — En les — Genre de légumineuses des régions tropicales.

Solution du problème d'hier

F	A	N	T	A	I	S	I	S	T	E
A	B	E	I	L	L	A	G	E	■	R
R	I	■	N	E	E	■	N	A	S	E
F	E	T	E	S	■	S	I	N	U	S
O	S	E	■	A	■	A	C	T	E	■
U	■	L	E	S	■	O	■	R	E	
I	R	A	D	E	■	E	L	U	■	T
L	A	M	E	■	F	R	O	N	C	E
L	I	O	N	N	E	■	R	I	E	N
E	■	N	T	■	R	U	E	R	■	D
R	U	S	E	R	■	S	S	■	R	U

★★★★★ L'ETOILE D'EXCELLENCE 1950 BRUXELLES BELGIQUE ★★★★★

"OUI" a dit BRUXELLES | "OUI" dit MONTRÉAL

"BRADING... c'est la bière des bières"

JUGÉE PAR DES EXPERTS IMPARTIAUX, AU CONCOURS TENU POUR les bières canadiennes à la grande exposition 1950 de Bruxelles, la Brading gagna:—

1. *"L'Etoile d'Excellence" comme étant la meilleure bière canadienne.*

2. *Un Prix Spécial comme étant* LA BIÈRE LA PLUS NOTABLE PARMI TOUTES LES INSCRIPTIONS CANADIENNES—LE SEUL PRIX SPÉCIAL ACCORDÉ AU CANADA.

Ici, chez-nous, ce jugement d'experts est confirmé par le nombre toujours croissant des adeptes de la Brading. Constatez par vous-même — soyez le juge — la prochaine fois essayez la Brading!

BRADING'S OLD STOCK ALE'S

Ross Somerville est choisi comme le golfeur du siècle

TORONTO, 22 — (PC) — Charles Ross (Sandy) Somerville, qui prit un bâton de golf entre ses mains pour la première fois alors qu'il n'avait que six ans et qui, 23 ans plus tard faisait mentir la tradition qu'un Canadien ne peut remporter le titre de champion golfeur amateur des Etats-Unis, vient d'être choisi comme le plus grand golfeur que le Canada ait connu depuis 50 ans.

Ce styliste des links, natif de London, en Ontario s'est vu décerner cet honneur à la suite d'une enquête menée par la Canadian Press à travers tout le pays. Le résultat de cette enquête annoncé



Ross SOMERVILLE

hier soir démontre que Somerville a mérité l'honneur par une marge considérable. Son plus proche rival, Stan Leonard, professionnel, a obtenu 23 votes de moins que lui.

Neuf autres golfeurs se sont vu attribuer des votes. Il y a George S. Lyon, de Toronto, le "bon vieux papa" du golf, et Nicol Thompson, maintenant une professionnelle à Niagara Falls, qui se promenait sur les links avant même que Somerville vint au monde.

Mlle Ada Mackenzie, de Toronto, qui remporta un championnat aux jours lointains de 1919 et demeure encore une excellente golfeuse de nos jours s'est vu accorder un vote.

Il semble assez clair, dès le début de l'enquête, que Somerville, qui surprit le monde des golfeurs par sa victoire du 17 septembre 1932, serait le choix des chroniqueurs sportifs. Le bruit de l'exploit de Somerville, un fait unique alors et jamais répété depuis, a franchi les collines du Marylond et le nom du jeune Canadien — il avait 29 ans alors — a fait les manchettes du temps.

Une seule fois auparavant, soit en 1911, un étranger avait brisé le monopole que les Américains détenaient sur le championnat national. Ce fut l'année que Harold Hilton, d'Angleterre, s'assura le titre. Et même les meilleurs amis de Sandy Somerville ne croyaient jamais que ce jeune agent d'assurances, modeste et calme, répéterait l'exploit.

FAIT UNIQUE

Somerville, un diplômé de l'Université de Toronto, rencontra Johnny Goodman, d'Omaha, dans la finale pour le championnat amateur. La partie se termina au 35e trou, alors que Somerville menait par deux trous.

SES DEBUTS

Somerville commença à connaître des succès au golf alors qu'il remporta le championnat amateur canadien en 1926. Il répéta l'exploit en 1928 et de nouveau en 1930, 1931, 1935 et 1937. De 1919 à 1939, il s'inscrivit 18 fois au tournoi pour le championnat amateur canadien, 14 fois pour le championnat américain et trois fois pour le championnat britannique.

En 1939, la guerre vint mettre fin à sa carrière de golfeur, sans qu'il ait jamais quitté les rangs amateurs. Il joignit les rangs de l'armée canadienne en '39. Il fut promu au rang de major avec le corps blindé et servit six ans outre-mer. Il fut à la ligne de feu en Normandie et dans les Pays-Bas.

Le jeune boxeur West meurt sans reprendre connaissance

NEW-YORK, 22 — La petite Sharon, âgée de 2 ans, n'aura pas le petit jouet que son père devait lui acheter pour Noël. Son père, Al (Sonny Boy) West, est mort, hier soir, à l'hôpital St-Clare de N.-York, 22 heures après avoir été mis hors de combat par Percy Bassett, de Philadelphie, dans un combat de boxe à l'aréna St-Nicolas.

West, un boxeur nègre de 21 ans de Washington, a subi deux délicates opérations au cerveau et reçu trois transfusions, mais il n'a jamais repris connaissance.

Le Dr Vincent Nardiello, médecin de la Commission Athlétique de New-York, a révélé que West était mort d'une hémorragie cérébrale. Quand il fut knockouté, il tomba sur le dos et la tête lui frappa durement sur le plancher de l'arène.

On ne put le ranimer dans son coin et il fut transporté sur une civière dans sa chambre puis à l'hôpital. Il montra des signes de guérison après la première opération, mais subit une rechute qui força une deuxième opération durant l'après-midi. Il continua à baisser jusqu'à sa mort.

Seulement quelques heures avant sa mort, son entraîneur Johnny Sullivan, avait dit que West lui avait parlé des cadeaux qu'il voulait apporter à sa famille avec sa bourse d'environ $1,000. Il voulait tout spécialement acheter un piano-jouet pour sa petite fille, qui ne sait pas encore que son père est mort.

Les autorités de la boxe ont décrit la mort de West comme un "accident tragique".

"C'est un accident qui pourrait survenir dans n'importe quel sport vigoureux," a déclaré Eddie Eagan, le président de la Commission.

"J'ai conduit une enquête préléminaire durant la journée avant que j'apprenne sa mort et j'ai découvert que tous les règlements avaient été observés. Les médecins qui ont examiné West l'ont trouvé en excellente condition physique. Les inspecteurs ont examiné l'arène avant le combat et ils ont trouvé que le "matelas" était de bonne épaisseur et bien ajusté. Ils ont aussi examiné les gants, qui étaient neufs."

Harry Markson, directeur gérant de l'International Boxing Club, qui a organisé le combat, a dit qu'il avait parlé de l'accident avec le président du club Jim Norris, actuellement en Floride.

"Jim est bien triste à cause de cet accident tragique. Il a ordonné que l'International Boxing Club défraye toutes les dépenses."

La mort de West est la troisième fatalité de l'année dans la boxe aux Etats-Unis et la neuvième au monde en 1950, comparativement à 18 en 1949.

Il y a eu une mortalité au Canada, cette année, Alex J. Chisholm, qui est mort le 4 novembre, à Antigonish, Nouvelle-Ecosse, après un combat contre Ray (kid) Sutherland, à South River, N.-E.

Brendan Macken choisi le joueur numéro 1 au pays

Brendan Macken, champion des simples du Canada et membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis, a été choisi le joueur numéro un du pays par la Canadian Lawn Tennis Association pour l'année 1950. Il remplace ainsi un autre Montréalais, Henri Rochon, qui occupait ce poste l'an dernier et qui a été placé deuxième cette année.

Patricia Macken, soeur de Brendan, a reçu le même honneur dans la division féminine pour la cinquième fois. Elle a cependant



BRENDAN MACKEN

perdu le championnat canadien aux mains d'une Américaine, Doris Popple, mais elle a affiché sa supériorité sur toutes ses rivales au pays.

Brendan Macken n'a pas connu la défaite au cours de l'année, contre ses adversaires canadiens. Il a représenté le Canada pour la cinquième fois lors de l'éliminatoire de la coupe Davis. En plus des honneurs déjà mentionnés, il a remporté les championnats de la province de Québec et de l'Ontario.

Le jeune Lorne Main, de Vancouver, a été placé troisième chez les hommes, tandis que les Montréalais George Robinson et Jack Spencer ont aussi été classés parmi les 10 meilleurs.

Voici les classements.

MOMMES

1—Brendan Macken, Montréal; 2—Henri Rochon, Montréal; 3—Lorne Main, Vancouver; 4—Walter Stohlberg, Vancouver; 5—James Macken, Toronto; 6—James Skelton, Vancouver; 7—George Robinson, Montréal; 8—James Duff, Toronto; 9—Jack Spencer, Montréal; 10—Paul Willey, Vancouver.

DAMES

1—Patricia Macken, Montréal; 2—Elaine Fildes, Montréal; 3—Patricia Lowe, Ottawa; 4—Mary Green, Vancouver; 5—Margaret McLean, Vancouver; 6—Louise Brown, Toronto; 7—Françoise Lacasse, Montréal; 8—Clare Lovett, Vancouver, et Ruth Porter, Montréal, égaux; 10—Nancy Collinge, Edmonton.

Winnipeg a causé la plus grande surprise en 50 ans

Le club de football de Winnipeg qui donna à l'Ouest canadien sa première coupe Grey en 1935 a causé, selon les rédacteurs sportifs de la Presse Associée, la plus grande surprise du demi-siècle 1900 à 1950 dans les sports. Les Blue Bombers, qui triomphèrent des Tigers de Hamilton, 18 à 12, ont été choisis avec une faible marge sur la conquête de la coupe Stanley par les Black Hawks de Chicago en 1937.

Les Hawks, qui avaient terminé en sixième place dans le classement de la ligue Nationale, l'emportèrent sur les Maples Leafs de Toronto pour décrocher le trophée le plus convoité du hockey.

Parmi les autres principales surprises, on a mentionné la défaite du club de hockey du Canada dans les Jeux Olympiques de 1936 contre un jeune club anglais qui alignait le gardien de buts canadien Jimmy Foster et aussi la victoire des Rangers de Régina sur les Millionnaires de Sydney dans la finale pour la coupe Allan en 1941, cela après avoir perdu les trois premières parties.

Un autre événement qui a aussi été mentionné a été le triomphe du Toronto en quatre joutes consécutive dans les séries tde la coupe Stanley de 1942 après qu'il eut perdu les trois premières parties contre Détroit.

D'autres surprises athlétiques au cours du demi-siècle furent la victoire de Sandy Somerville, de London, Ont., dans le tournoi pour le championnat amateur de golf des Etats-Unis en 1932; la victoire des Stampeders de Calgary sur Ottawa, 12-7, dans la finale de la coupe Grey en 1948; la défaite d'Ottawa contre Queens dans la finale de football de l'est en 1925.

LES BOMBERS DE '35

Avant la victoire des Blue Bombers sur les Tigers en 1935, les champions de l'ouest avaient fait 11 voyages dans l'est dans l'espoir de mettre fin à la domination de l'est. Les Tigers avaient gagné la coupe Grey trois fois durant les sept années précédentes et avant de rencontrer les Bombers, ils avaient écrasés l'université Queen's 44-4 et les Imperials de Sarnia 22-3 dans le détail de l'est.

Les Tigers alignaient un de leurs plus fameux clubs avec Johnny Ferraro comme passeur; Huck Welch et Frank Turville comme botteurs; et des bloqueurs comme Brian Timmie, Seymour Wilson et Jimmy Simpson. Personne n'accordait une chance aux Bombers, qui n'avaient pas joué depuis trois semaines et qui avaient paru médiocres en triomphant du faible club du Collège Assomption de Windsor, 17-0.

Mais les Blue Bombers furent sublimes le 7 décembre à Hamilton. Avant même que la foule n'ait eu le temps de s'asseoir, Bob Fritz avait lancé un passe en avant à Bud Marquardt pour un touché.

Turville donna espoir aux Tigers avec un placement de trois points, mais malgre les longs bottés de Turville et Welch, les Tigers perdaient régulièrement du terrain à cause des courses sensationnelles d'un petit blond américain nommé Fritz Hanson.

Winnipeg menait 12-4 à la mi-temps, mais les Tigers s'emparèrent d'un ballon échapé pour réduire l'avance à 12-9 et un botté de Turville réduisit encore le score à 12-10.

Hanson commença la marche qui donné le touché décisif au Winnipeg quand il reçut un botté de Welch à sa propre ligne de 10 verges et commença à traverser par ses feintes, sa rapidité et ses bonds, l'équipe adversaire. Il courut jusqu'aux buts adversaires pour un touché après une des plus sensationnelles courses dans l'histoire du football au pays.

Il n'y eut plus d'autre point dans la partie, mais la course de Hanson qui décida de l'issue du match et donna à l'ouest son premier championnat canadien est restée dans la mémoire des sportifs canadiens.

LE DIGESTE du SPORTIF

Difficulté de repérer le gibier par grand vent



Le gibier n'aime pas plus que vous les grands vents. Ceux-ci chassent le gibier vers les pentes protégées, les vallées, les bois épais ou les terrains bas où l'on trouve des cèdres. Il restera dans ces endroits aussi longtemps que le vent soufflera. S'il y a danger que des arbres soient abattus par le vent, le gibier se retirera instinctivement dans les clairières. Les animaux sauvages devenus nerveux ne percevront pas les bruits indicateurs de danger dans un grand vent.

Le petit gibier, comme les lièvres, les écureuils, etc. se terreront dans une anfractuosité ou dans un trou, tandis que les faisans chercheront un abri près de clôtures de perches, les amas de branches, etc. Les canards se promèneront sur l'eau surtout dans le but de trouver un endroit calme.

Le Verdun-LaSalle fera face au National ce soir au Forum

La ligue de hockey Junior présentera l'un de ses derniers programmes de la présente année, ce soir au Forum, alors que le National rencontrera le LaSalle de Verdun. Le club de Sylvio Mantha a repris son aplomb et fait maintenant la vie dure aux autres équipes.

Ses récentes victoires sur le Canadien et le Royal, prouvent qu'il n'a pas encore dit son dernier mot dans la course au championnat. Depuis qu'il a fait l'acquisition du jeune Jean-Marc Bougie, du National, le LaSalle s'est sensiblement amélioré. Bougie forme avec Lapointe et St-Pierre la première ligne d'attaque du Verdun. Ces trois jeunes joueurs s'adonnent à merveille ensemble et formeront sans aucun doute l'un des meilleurs trios du circuit d'ici peu.

Le National n'aura pas la tâche facile ce soir. Il sera peut-être privé des services du jeune et sensationnel René Pronovost, qui a les deux yeux fermés à la suite de coups de bâtons qu'il a reçus lors des deux dernières joutes de son club. Pronovost, un habile manieur de gouret a beaucoup aidé le National depuis le début de la saison et nul doute que son absence se fera sentir dans le camp du National.

Outre Pronovost, le club de Pete Morin sera au grand complet, et se doit de remporter une victoire pour se tenir près des meneurs.

Sylvio Mantha est très satisfait de la tenue qu'ont affichée ses joueurs lors des deux dernières parties. "Comme je l'avais dit au commencement de la saison, nous ne remporterons peut-être pas le championnat, mais nous causerons beaucoup de difficultés à nos adversaires", a dit Sylvio.

Dimanche à Québec, les Citadelles recevront la visite des Reds de Trois-Rivières. Les Citadelles ont un record de deux victoires contre une défaite contre les Reds cette saison, et le club de Toupin entend bien remporter une brillante victoire dimanche. Aucune joute junior ne sera présentée au Forum avant mercredi prochain, alors que le National rencontrera le Royal.

Le Royal est blanchi pour la deuxième fois consécutive, 5-0

Le Royal Senior a perdu le tour de compter des buts et il a subi son deuxième blanchissage consécutif, hier soir, alors qu'il a baissé pavillon contre les Saguenéens de Chicoutimi, 5 à 0. Avant-hier, il avait subi un humiliant échec de 7 à 0 contre les As de Québec. Le Clan Carlin a ainsi perdu une chance unique de devancer les Sénateurs d'Ottawa en troisième position dans le circuit Carlin.

Hal Murphy a brillé dans les buts des vainqueurs et sa brillante tenue lui a permis d'obtenir un blanchissage, mais l'offensive du Royal manquait de vie, de "zip". Murphy n'a eu qu'à bloquer 19 lancers, étant bien protégé par une défense solide et par des avants agressifs qui n'ont jamais cessé de batailler.

Jacques Plante ne peut pas être tenu responsable de la défaite du Royal, même s'il n'a pas été exceptionnellement bon dans ses filets, car il a reçu une bien pauvre protection. Plusieurs des 28 lancers dirigés sur lui étaient difficiles à bloquer.

L'acquisition de Rusty Aikin et Gilles St-Pierre a beaucoup aidé au club de Rolland Hébert, qui a présenté une équipe bien balancée hier.

Lou Smrke, Georges Roy, Germain Léger, St-Pierre et Gerry Cabana ont compté les buts des vainqueurs, tandis que le colosse Gerry Glaude a joué de façon superbe, autant à l'offensive que sur la défensive, obtenant deux assists.

Seulement quelque 2,000 personnes ont assisté à la partie.

Bob Fryday, l'ailier droit du Royal, longtemps inactif à cause d'une fracture au poignet, a repris sa place sur l'aile droite et le jeune Art Rose n'a pas joué.



GERRY GLAUDE

DEUX BUTS RAPIDES

Après une première période sans point, l'offensive des "Chics" a soudainement porté fruit et avec éclat, car Lou Smrke et Germain Léger ont compté à 55 secondes d'intervalle pour donner une avance de deux buts et assurer la victoire au Chicoutimi.

Les Saguenéens ont encore augmenté cette avance en comptant trois fois au cours du dernier engagement, St-Pierre, Cabana et Roy déjouant Plante tour à tour.

Glaude, Roy, McCallum et Arcand ont été des murs de pierre à la défense des vainqueurs.

★ ★ ★

Le Royal jouera sa prochaine partie dimanche au Forum alors qu'il recevra la visite des Saints de Sherbrooke.

CHICOUTIMI—Buts: Murphy; défenses: Arcand et McCallum; centre: Wray; ailes: Léger et Franche, substituts: Glaude, Roy, Cabana, L. Smrke, S. Smrke, Muretich, Crawford, Aikin et St-Pierre.

ROYAL—Buts: Plante; défenses: McNeil et Cox; centre: Désaulniers; ailes: Davis et Dolbec; substituts: Rousseau, Fryday, Thomson, Goold, Denis, MacNeill, Malone, St-Laurent, Locas et Scaralett.

Arbitres: Syl Bren et Chas Dézial.

Première période

Aucun point.

Punitions: Rousseau, Léger, Désaulniers, Roy et St-Pierre.

Deuxième période

1—Chicoutimi: L. Smrke (Roy, Glaude) 15.12
2—Chicoutimi: Léger (Muretich, Arcand) 16.17
Punitions: McCallum, Locas, Cox.

Troisième période

3—Chicoutimi: St-Pierre (Glaude) 5.00
4—Chicoutimi: Cabana (L. Smrke, S. Smrke) 17.55
5—Chicoutimi: Roy 19.52
Punitions: McCallum, Locas, Aikin, (mineure et 10 minutes, mauvaise conduite).

Ray Robinson louange la façon dont les nègres sont traités

PARIS, 22 — Sugar Ray Robinson livrera le plus important combat de sa tournée en Europe, ce soir, alors qu'il rencontrera Robert Villemain, de France, dans un combat de 10 rondes au Palais des Sports. Ce sera le deuxième match entre ces deux hommes, Ray ayant battu Robert par décision en 15 rondes à Philadelphie en juillet dernier. On prévoit une foule de quelque 13,000 personnes ce soir.

George Gainford, le gérant de Sugar Ray, a déclaré que le champion mi-lourd, qui pèsera 156 livres pour le match, tentera de l'emporter par knockout. Villemain sera plus lourd à 165 livres.

IL CRITIQUE LES RUSSES

Ray a profité de sa visite à l'ambassadeur du plan Marshall à Paris, Milton Katz, pour faire des déclarations sensationnelles critiquant les propagandistes communistes qui tentent d'exploiter l'idée que le nègre américain est l'objet de grands préjugés et d'intolérance aux Etats-Unis.

"Dans notre grande démocratie, a déclaré Robinson, nous n'avons pas encore atteint le degré de la perfection. Je sais cependant, a-t-il ajouté, qu'aux Etats-Unis, il est possible pour un nègre ayant les talents requis, d'atteindre les sommets, que ce soit en science, en affaires, en athlétisme, ou que sais-je."

Commentant la déclaration de Robinson, Katz a déclaré: "Les Etats-Unis ne sont pas représentés en Europe uniquement par les ambassadeurs mais aussi bien par des visiteurs comme vous, qui apportent en terre étrangère le salut amical des Etats-Unis et reflétez bien le mode de vie démocratique de notre patrie."

Robinson approche la fin d'un voyage de plaisir de six semaines au cours duquel il a livré quelques combats. Lors de ses combats à Paris, à Bruxelles et à Genève, il s'est acquis une immense popularité auprès des sportifs européens. Katz a tenu à remercier le champion mi-moyen pour sa contribution à l'amélioration des relations entre les Etats-Unis et l'Europe.

Robinson, qui est arrivé en Europe le 17 novembre, s'embarquera pour l'Amérique le 27 décembre. Il doit rencontrer Jake LaMotta pour le titre de champion poids moyen le 14 février prochain, à Chicago. Il livrera son dernier combat en Europe le Jour de Noël, contre l'ancien champion poids-moyen allemand, Hans Stretz. Le combat aura lieu à Francfort. Pour sa rencontre de ce soir, Robinson recevra 30 pour cent des recettes, soit $14,500.

BROOKLYN—Billy Neri, 130, Brooklyn bat aux points Kid Dussart, 143 1-4, Belgique (3)..... ... ...

QUILLES

Ligue St-Nicolas

ROYAL

Gaston Clermont ..	126	114	164—	404
Gisèle Clermont ...	62	91	76—	229
Dummy	106	106	106—	318
Dummy	72	72	72—	216
M. Robitaille, capt. -	165	149	233—	547
Total	531	532	651—	1714

TORONTO

Gaston Mérineau ..	81	101	107—	289
Madeleine Mérineau	107	113	123—	343
Jean Robitaille	110	131	107—	348
Jean Robitaille	110	131	107—	348
Dummy	94	94	94—	282
Jean Demuy, capt. .	157	163	131—	471
Total	549	622	562—	1733

Royal 1, Toronto 3.

BOSTON

Gilles Auger	76	88	131—	295
Alice Favron	77	109	104—	290
Gilles Demuy	125	189	157—	471
Réjane Favron	83	111	114—	308
Jacques Demuy, capt.	107	137	141—	385
Total	468	634	647—	1749

DETROIT

Gérard Jean	119	111	127—	357
Rolande Favron	82	100	121—	303
Lucien Demuy	160	120	138—	418
Jacqueline Spino ..	124	99	88—	311
Rolland Spino, capt.	155	161	120—	436
Total	640	591	594—	1825

Boston 2, Détroit 2.

RANGERS

Camille Simard	162	115	75—	352
Françoise Audet ...	100	130	86—	316
Fernand Roy	107	92	168—	367
Claire Spino	98	83	79—	260
Arthur Spino, capt.	100	114	130—	344
Total	567	534	538—	1639

CHICAGO

Jos DesTroismaisons	60	87	98—	245
Dummy	90	90	90—	270
Roger Audet	142	172	157—	471
Thérèse Labrie	85	126	132—	343
Roger Jean, capt. .	152	146	118—	416
Total	529	621	595—	1745

Rangers 1, Chicago 3.

OTTAWA

Dummy	91	91	91—	273
Lucienne Durocher .	71	66	74—	211
André Durocher ...	97	141	179—	417
Aline Morin	101	71	76—	248
Robert Jean, capt. .	203	167	114—	484
Total	563	536	534—	1633

CANADIEN

Yves Tétrault	89	130	121—	340
Claire Mathurin ..	105	114	94—	313
Paul Brien	189	102	90—	381
André Demuy	162	106	95—	363
J. Gosselin, capt. ..	207	118	141—	466
Total	752	570	541—	1863

Ottawa 0, Canadien 4.

Loisirs St-Pierre Claver

Position des équipes

Cartier	24	12	33	24,286
Colomb	23	13	30	24,477
Garnier	22	14	30	24,345
Maisonneuve	22	14	30	23,625
Frontenac	22	14	29	23,824
Jogues	19	17	26	23,745
Laval	18	18	26	23,395
Vaudreuil	18	18	24	23,064
Lafrance	17	19	21	23,378
Bourget	16	20	21	23,149
Marquette	15	21	20	23,583
Labelle	15	21	20	22,923
Papineau	15	21	20	22,742
Lévis	15	21	19	22,969
Montcalm	15	21	19	22,210
Breboeuf	12	24	16	22,065

Plus haute partie simple: Mme G. Defoy 170; M. Paul Lachance 226.

Plus haut total de trois parties: Mlle P. Allard 468; M. G. Desnoyers 481.

Red Wings gagnent à Ottawa 11-3

OTTAWA, 22, (C.P.) — Les Red Wings de Détroit, de la ligue Nationale, ont triomphé des Sénateurs d'Ottawa, de la Q.S.H.L. au compte de 11 à 3 dans une partie d'exhibition à laquelle ont assisté quelque 6,000 personnes. Les Sénateurs n'étaient pas de taille pour les Wings qui les ont étourdis avec leur vitesse et leurs pases précises. La meilleure ligne de Détroit, composée de Sid Abel, Ted Lindsay et Howe s'est mise en évidence.

Ted Lindsay, Metro Prystai et George Gee ont été les meilleurs compteurs des représentants de la ligue Nationale avec chacun deux buts. Jimmy Peters, Vic Stasiuk, Marty Pavelich, Sid Abel et Joe Carveth ont également trouvé le fond des filets

Connie Mack célèbre son 88e anniversaire de naissance

PHILADELPHIE, 22 — (PA) — "Je ne suis plus qu'un spectateur maintenant", dit Connie Mack en se préparant à célébrer son 88e anniversaire de naissance. C'est la première fois en 67 ans que Mack célèbre sa fête dans un rôle autre que celui de gérant ou joueur.

Connie s'est retiré comme gérant des Athlétiques le 18 octobre après avoir dirigé le club pendant 50 ans. Il a été actif comme joueur et gérant durant 67 campagnes.

Comment prend-il la retraite?

"Je suis tellement occupé que je n'ai pas même le temps de réaliser que je me suis retiré du baseball actif," a dit Mack au groupe habituel de journalistes et photographes, à son bureau de Shibe Park hier.



CONNIE MACK

Connie continue de recevoir un courrier abondant de toutes les parties du monde. Et il répond à toutes les lettres. Ceci le tient occupé cinq jours de la semaine. Mack n'a pas varié beaucoup la routine qu'il a suivie depuis 1901, lorsqu'il était devenu gérant des Athlétiques.

Tous les matins, à 10 heures, Connie arrive à son bureau. Il travaille généralement jusque vers une heure de l'après-midi et retourne ensuite chez lui.

Mack a discuté hier les problèmes du baseball. "Naturellement, dit-il, le bien-être de la nation doit passer avant et le baseball doit se préparer à faire tout en son possible pour aider au pays."

"J'ai été stupéfait lorsqu'on m'a dit que les ligues majeures avaient décidé de ne pas renouveler le contrat du commissaire Happy Chandler. Je ne comprends pas encore cette décision. Après tout, Chandler a fait tout ce qu'on attendait de lui, et l'a bien fait."

"Que veut-on de plus? Le commissaire a obtenu $800,000 pour les droits de télévision de la série mondiale et ceci aurait dû lui assurer son poste. Je crains que les propriétaires de clubs n'aient commis une terrible erreur."

Mack a ajouté que le baseball, en ces temps critiques, "sera peut-être incapable de trouver l'homme qu'il faut pour remplacer Chandler." Connie a approuvé les autres décisions des magnats en Floride, l'abrogation du règlement des bonis et l'abolition du règlement qui défendait aux clubs d'approcher les joueurs qui vont encore à l'école.

"Je ne parle que comme amateur, termine Mack. Je ne parle pas pour les Athlétiques. Naturellement, j'irai au camp d'entraînement avec les joueurs et je voyagerai avec le club, mais ce ne sera que comme partisan et je prendrai ma place dans les estrades aux parties, comme tout autre amateur de baseball."

Kid Gavilan aspire toujours au championnat mi-moyen mondial

NEW-YORK, 22 — Kid Gavilan, qui rencontrera Joe Micell, ce soir, au Madison Square Garden, espère toujours être couronné champion mi-moyen du monde, et il a déclaré qu'il demandera qu'on lui accorde le titre si et quand Sugar Ray Robinson abandonnera la classe de 147 livres pour se lancer officiellement dans celle des 160 livres.

Robinson devra abdiquer à son championnat mi-moyen pour affronter Jake LaMotta dans un match pour le titre poids-moyen, mais Ray attend le soir du combat avant de faire son geste, car LaMotta tenterait par tous les moyens d'éviter ce combat qui lui a été imposé par les associations de boxe.



Kid GAVILAN

Les médecins ont averti Robinson de ne plus diminuer son poids à 147 livres sinon il prendrait un risque de contracter la tuberculose, maladie qui coûta la vie à l'ancien brillant boxeur Joe Gans. Robinson pourrait bien toutefois ne pas suivre les conseils de ses médecins, s'il n'obtient pas un match contre LaMotta, et il accepterait alors de rencontrer Bobby Dykes, en Floride, dans un match pour le championnat mondial.

On sait que Dyckes a déjà livré un magnifique combat à Robinson. Gavilan sera le type le plus furieux si Dykes obtient un match titulaire.

Le Cubain prétend qu'il est le meilleur mi-moyen aujourd'hui et il soutient qu'il triomphera de Robinson s'il le rencontre de nouveau. Gavilan a déjà fait face à Robinson à deux reprises. Il a subi deux défaites par décision. Selon la National Boxing Association, Gavilan est l'aspirant No 1 au championnat mi-moyen du monde.

Le Cubain, qui a affiché une tenue remarquable lors de sa dernière apparition au Madison Square Garden, pour l'emporter sur Billy Graham est favori pour triompher de Joe Micell mais, dans certains milieux, on croit que l'Italien pourrait lui causer des surprises. Gavilan s'est toutefois sérieusement entraîné et il attend avec impatience l'arrivée de son prochain combat.

Le Cubain retournera ensuite à Cuba mais il reviendra ensuite à New-York car il doit livrer un combat contre Paddy Young à la fin du mois de janvier.

Kayak, mot esquimau signifiant bateau de pêche, est commun à tous les dialectes du Groënland à l'Alaska.

Béliveau jouera de nouveau avec le Canadien demain soir

Jean Béliveau, le brillant jeune centre des Citadelles de Québec, qui a fait sensation à ses débuts avec les Canadiens samedi dernier, jouera de nouveau dans l'alignement du Tricolore pour la partie contre les Red Wings de Détroit demain soir au Forum, mais par contre, deux autres joueurs, Doug Harvey et Billy Reay, devront probablement rester au repos.

Frank Selke a obtenu hier de Frank Byrne la permission d'employer Béliveau une deuxième fois. La direction du Canadien aimerait bien s'assurer les services de Béliveau pour de bon dès maintenant, mais elle respecte les engagements de Béliveau envers les Citadelles.

Reay et Harvey ont joué tous deux à Toronto mercredi, quoiqu'ils aient été blessés dimanche dernier à Toronto. Reay a mal au dos et Harvey est blessé à la cheville. Tous deux devront peut-être rester au repos demain. Bud McPherson s'est blessé au genou dans une collision à Toronto mais il pourra jouer demain soir.

Béliveau jouera de nouveau en compagnie de Maurice Richard et Normand Dussault demain. Bert Olmstead formera une autre ligne d'avants avec Reay et Vern Kaiser. Olmstead a fait assez belle figure à Toronto. Il a eu deux bonnes chances de compter et en a manqué une par sa faute, mais à l'autre occasion, un arrêt sensationnel de Turk Broda l'a privé d'un but apparemment assuré.

Gerry Désaulniers était en uniforme mercredi soir, et il en était alors à sa dernière partie avec le Tricolore, quoiqu'il n'ait pas joué du tout, à moins que la direction du club ne décide de lui faire signer un contrat.

Irvin a décidé de laisser Désaulniers sur le banc après que Toronto eut pris une avance 2-0 dans les neuf premières minutes de jeu, préférant se fier à ses vétérans pour tenter de regagner le terrain perdu, mais la tâche était au-dessus des forces des Canadiens.



JEAN BELIVEAU

Emile Bouchard se rétabli lentement de sa blessure à la cheville. Irvin n'a envoyé Bouchard sur la glace qu'à trois ou quatre occasions mercredi soir. Butch sera employé plus fréquemment demain contre les Red Wings.

Les joueurs des Canadiens pourront passer la fête de Noël en famille, pour une fois. Habituellement les clubs sont fort occupés durant la période des Fêtes, mais cette année, les Canadiens ont obtenu un congé. Après la partie de demain, ils seront au repos jusqu'à jeudi prochain, alors qu'ils visiteront Détroit.

Le Hockey d'un coup d'oeil

HIER

Ligue Nationale :
Boston 3, Chicago 1.

Ligue Américaine :
Indianapolis 10, Hershey 4.

Ligue Senior :
Chicoutimi 5, Royal 0.

Ligue Provinciale :
Joliette 6, Lachine 4.
St-Hyacinthe 7, St-Laurent 7.

★ ★ ★

AUJOURD'HUI

Cancar à Canadair.
C.N.R. à Northern.

★ ★ ★

POSITION DES CLUBS

Ligue Nationale :

	Pj	G	P	N	P	C	Pt.
Toronto	32	19	7	6	107	63	44
Détroit	29	18	6	5	95	56	41
Chicago	30	11	13	6	77	84	28
Canadien	32	10	16	6	66	83	26
Boston	31	9	16	6	69	93	24
New York	30	4	13	13	58	94	21

★ ★ ★

Ligue Américaine :
(Div. Est)

	Pj	G	P	N	P	C	Pt.
Hershey	30	19	11	1	113	106	37
Buffalo	28	17	9	2	137	94	36
Providence	29	12	14	3	109	118	27
sSpringfield	30	12	16	2	117	121	26
N.-Haven	28	5	23	0	74	154	10

★ ★ ★

(Div. Ouest)

	Pj	G	P	N	P	C	Pt.
Cleveland	29	18	9	3	115	87	39
Cincinnati	30	16	9	5	100	84	37
Pittsburgh	28	14	10	4	85	58	32
St-Louis	29	11	16	2	92	106	24
Indianapolis	30	11	17	2	105	123	24

★ ★ ★

Ligue Québec Senior :

	Pj	G	P	N	P	C	Pt.
Québec	31	20	8	3	122	85	43
Valleyfield	31	18	12	1	113	102	37
Ottawa	28	14	9	5	107	87	33
Royal	30	15	13	2	92	88	32
Chicoutimi	31	13	16	2	113	112	28
Sherbrooke	28	9	18	1	81	107	19
Shawinigan	32	9	23	0	88	141	18

★ ★ ★

Ligue Junior :

	Pj	G	P	N	P	C	Pt.
Québec	21	18	3	0	136	64	36
T.-Rivières	22	14	8	0	113	65	28
Canadien	20	13	7	0	75	64	26
National	18	10	8	0	94	80	20
Verdun	20	3	17	0	44	105	6
Royal	21	3	18	0	44	135	6

★ ★ ★

Ligue Provinciale :

	Pj	G	P	N	P	C	Pt.
St-Hyacinthe	27	18	6	3	208	125	39
St-Laurent	24	12	7	5	122	99	29
Joliette	24	11	9	4	147	153	26
Lachine	24	10	11	3	134	118	23
St-Jérôme	16	5	10	1	67	112	11
Verdun	14	0	12	2	47	120	2

★ ★ ★

Ligue Montréal :

	Pj	G	P	N	P	C	Pt.
Canadair	7	4	1	1	24	19	10
Northern	6	3	2	1	21	20	7
C.N.R.	6	3	2	1	20	14	7
Hydro	7	2	4	1	25	30	5
Cancar	6	1	4	1	13	20	3

Boston s'approche du Canadien en battant les Black Hawks 3-1

CHICAGO, 22 — (PA) — Les Bruins de Boston ont battu les Black Hawks de Chicago 3-1, ici hier soir, devant 6,297 spectateurs, la plus petite foule à une partie de la ligue Nationale à Chicago depuis 15 ans. Le 5 février 1935, 7,476 personnes avaient assisté à une partie.

Cette victoire a permis aux Bruins de s'approcher à deux points seulement des Canadiens, qui occupent toujours la quatrième place. Les Bruins ne sont qu'à quatre points des Hawks en troisième position.



Vic LYNN

Les Bruins ont pris les devants dans la première période, et Chicago a égalé les chances dans la seconde, mais les Bostonnais se sont ralliés pour compter deux fois et s'assurer la victoire, dans le troisième engagement.

Pete Horeck a compté le premier but de la partie, sur des passes de Johnny Peirson et Lorne Ferguson, après environ cinq minutes de jeu.

Pat Lundy a égalé les chances avec l'aide de Gus Bodnar et Adam Brown, peu après le début de la deuxième période, et les deux clubs on ensuite bataillé à termes égaux jusqu'à la fin de l'engagement.

La troisième période venait à peine de commencer lorsque Vic Lynn a pris une passe de Max Quackenbush pour déjouer Harry Lumley et compter ce qui devait être le but décisif.

Lumley a été retiré du filet pour être remplacé par un avant dans la dernière minute de jeu, mais Dunc Fisher s'est emparé de la rondelle pour lancer dans le filet vide, 12 secondes avant la fin de la joute.

La partie a été dénuée de rudesse et l'arbitre Bill Knott n'a imposé que cinq punitions toutes des mineures.

CHICAGO—Buts: Lumley; défenses: Dewsbury, Fogolin; centre: J. Conacher; ailiers: R. Conacher, Guidolin; substituts: Dickens, McCaig, Bentley Mosienko, Babando, Bodnar, Black, Lundy, Brown, Coflin.

BOSTON— Buts: Gélineau; défenses: M. Quackenbush, B. Quackenbush; centre: Ronty; ailiers: Lynn, Fisher; substituts: Henderson, Dumart, Ezinicki, Schmidt, Creighton, Kryzanowski, Peirson, Lowe, Horeck, Ferguson.

Arbitre: Bill Knott; juges des lignes: George Hays, Mush March.

Première période

1—Boston: Horeck (Peirson, Ferguson) 4.43
Punition: Fisher.

Deuxième période

2—Chicago: Lundy (Bodnar, Brown) 4.41
Punition: Henderson.

Troisième période

3—Boston: Lynn (M. Quackenbush) 5.25
4—Boston: Fisher 19.48
Punitions: Babando, Schmidt, Collin.

Quatre joueurs ex-aequo dans la ligue de la Cité

Quatre joueurs se partagent les honneurs de la première position des compteurs de la ligue de la Cité. Il s'agit de Sam Miller du Verdun, Charles Garneau du Rosemont, Dave Molson et Léo Duranceau du Staffords qui ont obtenu chacun 13 points. Sam Miller mène pour les buts avec huit tandis que Duranceau et McKenzie sont sur un pied d'égalité pour les assistances avec sept chacun à leur actif.

Dimanche après-midi, à l'Auditorium de Verdun, le club St-Lambert fera face à celui du Donnacona dans la première partie, commençant à 2 heures précises. Les clubs Rosemont et Provincial Transport feront les frais de l'autre joute.

La course au championnat continue d'être enlevante. Les Staffords n'ont pas encore connu la défaite, mais les clubs Rosemont et Provincial Transport sont confiants de les vaincre prochainement.

Les Chevaliers de St-Lambert et le club de la Marine n'ont pas connu de trop éclatants succès jusqu'ici, mais s'améliorent constamment et seront à surveiller d'ici la fin.

Voici les meneurs:

	B.	A.	Pts
Miller, Sam., Verdun	8	5	13
Garneau, Charlie, Rosemont	7	6	13
Molson, Dave, Staffords	7	6	13
Duranceau, Léo, Staffords	8	7	13
Fabre, Rollie, Rosemont	7	3	10
Lavoie, Claude, P.T.C.	7	3	10
McKenzie, Ron., Verdun	3	7	10
Lamarre, St-Laurent	3	6	9
Pow, Marty, Staffords	0	9	9
Leduc, P.T.C.	5	4	9
Todd, Bill, Verdun	6	2	8
Hazelhurst, Fred, Staffords	5	3	8
Shelly, Frank, Staffords	3	5	8
Symonds, Gordie, Staffords	2	6	8
Gagnon, Jérôme, P.T.C.	3	5	8
Couture, P.T.C.	3	5	8
Erskine, Tommy, Staffords	4	4	8
Stafford, Jock, Staffords	3	4	7
Young, Bill, Verdun	4	3	7

..VANCOUVER.—Jimmy Langston, 156 1-4, Haney, B.C.F., knockoute Pedro Jiminez, 155 --4, San Francisco (8)..

St-Laurent annule avec St-Hyacinthe

Dans une partie régulière de la ligue Provinciale, hier soir, à l'aréna de St-Laurent, les Castors ont annulé avec les Lions de St-Hyacinthe, au compte de 7 à 7. Ray Courteau a compté deux buts pour le St-Laurent. Dick Munn, Johnny Chénier, Jos Petit et Eddie Cyr ont été les autres vedettes des Castors.

Gerry "Sinatra" Gravel, Gaston Gauthier, Armstrong et Bouchard ont le plus brillé pour les Maskoutains. Claude Savary, le meilleur compteur de la ligue, qui est en tête avec un total de 96 points, a été blessé à l'épaule. Il sera six semaines sans jouer.

Dans l'autre joute au programme, le Joliette a affiché une belle tenue pour battre les Rapides de Lachine au compte de 6 à 4. Jack Armstrong a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts tandis que Jean Monette, LaSalle Bourassa et Kavanagh ont été les autres compteurs. Bill Chiara a été le meilleur compteur du Lachine avec deux buts; Desmarais et Hubert Bourgie ont réussi les autres buts.

Shoemaker gagne du terrain

NEW-YORK. — Willie Shoemaker a continué sa belle poussée à Fair Grounds pour se rapprocher de Joe Culmone, qui domine chez les jockeys de l'année. Shoemaker a obtenu deux autres victoires, hier, pour porter son total à 362, soit seulement huit de moins que Joe Culmone.

Willie a gagné dans la première course avec Gail R et il a ensuite conduit Hill Flight à la victoire dans la septième course. Gail R a payé la somme de $17.80 pour $2 tandis que Hill Flight a rapporté la somme de $28.40 pour $2.

Shoemaker a aussi fini en 2ème place avec Flintheart dans la 2ème course.

Programme double de la ligue Montréal, ce soir, à Verdun

Les As de Canadair affronteront le Cancar dans la première joute d'un programme double de la ligue Montréal, ce soir. La deuxième joute opposera le Northern Electric aux Blues de CNR. La première partie commencera à huit heures précises.

Le Canadair occupe présentement la première place du circuit avec dix points. Les clubs C.N.R. et Northern Electric sont sur un pied d'égalité en deuxième position avec sept points chacun. Les deux joutes de ce soir apporteront quelques changements dans le classement.

Chez les compteurs, Bernard Lauzon, vétéran joueur des As de Canadair et Howie Morenz sont toujours ex-aequo en première place. Chaque joueur a compté six buts et fourni sept assists. Eddy Cyr, de l'Hydro-Québec et Johnné Chénier occupent la deuxième place avec chacun 11 points.

La course au championnat promet d'être serrée d'ici la fin. L'Hydro-Québec possède un excellent club sur papier, et sera à surveiller. L'Hydro a connu un piètre début de saison mais a retrouvé son aplomb récemment et aura son mot à dire d'ici la fin.

Voici les meneurs:

	B.	A	Pts
Lauzon, Bernie, Canadair	6	7	13
Morenz, Howie, C.N.R.	6	7	13
Cyr, Eddie, Hydro	5	6	11
Chenier, John, C.N.R.	3	8	11
Lapierre, Claude, Canadair	3	7	10
Gagné, Fern., Hydro	7	3	10
Richard, "Peanuts", Hydro	1	8	9
Corteau, Ray, Canadair	5	3	8
Benoit, Matt, C.N.R.	3	5	8
Munn, Dick, Northern	2	6	8
Guimont, André, Hydro	3	4	7
Landriault, Fern., Hydro	2	5	7

Neri bat Dussart

NEW-YORK, 22 — Bill Neri, 139 livres, a fait belle figure hier soir pour remporter la victoire par décision unanime sur Kid Dussart de Bruxelles, Belgique, dans un combat de huit rondes qui fut disputé devant 1,200 personnes.

61 punitions dans une joute

NEWMARKET, Ont., 22. (P.C.)—Les arbitres ont imposé un total record de 61 punitions au cours d'une partie de l'O.H.A. Senior B, entre les Spitfires de Newmarket et les Shipbuilders de Collingwood. Newmarket a gagné la partie 10-3.

Une dizaine de combats de boxe ont éclaté, et deux joueurs ont été blessés, Bill Mabbett et Denny Labine, tous deux de Newmarket, mais peu gravement. Ken Thomas a compté cinq buts et deux assists pour les vainqueurs. Les arbitres étaient Andy Bellmer de Toronto et Bob Peters de Newmarket.

FORUM
Samedi, 23 décembre, 8.30 p.m.
HOCKEY L.N.H.
DÉTROIT
VS
CANADIEN
Les sièges de la Terrasse au prix de $1.50 seront en vente samedi matin dès 10 heures.
Entrée générale: $1.50, $1.25

DUPUIS

Ouverts de
9 h. 30 à 5 h. 30
Samedi compris

Fermés lundi

Ouverts à
MIDI-TRENTE
mardi — 26 déc.

ENVIRON 20 HEURES D'ACHATS D'ICI NOËL

hâtez-vous de choisir son cadeau



Le parfum "My Love"

est naturellement POUR ELLE. Création réputée ELIZABETH ARDEN. N'hésitez pas. . . ce sera son parfum favori. **15.00**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE



. . . continueront de l'être grâce à l'un

Ses ongles si soignés

de ces ongliers REVLON — modèle de luxe contenant tout le nécessaire. **3.95**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE



Si elle doit voyager

. . . une trousse de voyage aussi complète, contenant 10 pièces — se glissera facilement dans son sac. Chaînette éclair. **16.65**

DUPUIS — MEZZANINE



Sacs importés de France

. . . pour le cocktail, pour les sorties du soir. Satin blanc broché, métallique or. Monture métal jaune simili perles satin, doublure satin blanc. **10.00**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE

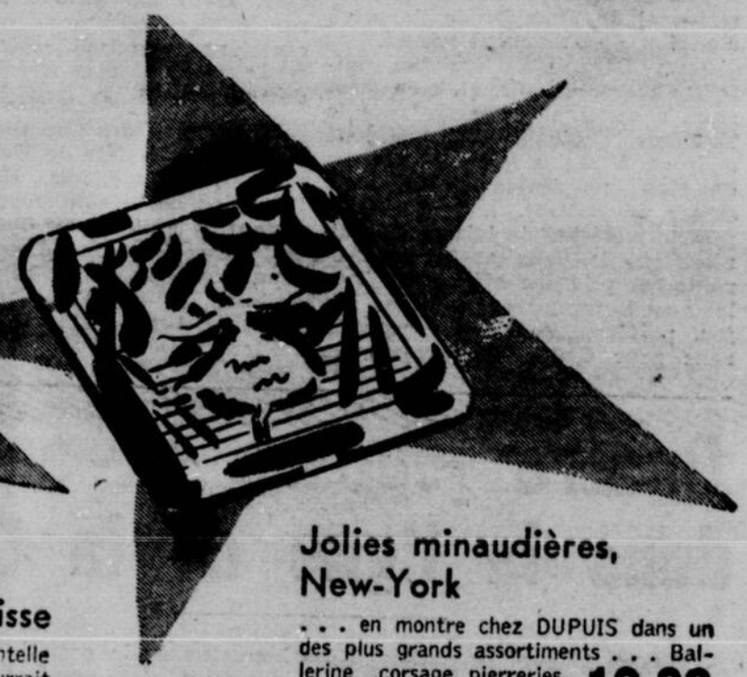


Ils nous viennent de Suisse

. . . délicats mouchoirs toile et dentelle guipure . . . Aucune femme ne pourrait ne pas aimer pareil don.

1.79 à 3.00

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE



Jolies minaudières, New-York

. . . en montre chez DUPUIS dans un des plus grands assortiments . . . Ballerine ,corsage pierreries. Houpette et poudrier. . . **10.00**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE



"Butterfly" pour ses jambes

. . . si bien tournées . . . bas NYLON très fin, très clair, 20 Denier. . . Couture foncée. Nuances en vogue, la paire 1.75.

3 paires **5.00**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE



"Perrin" brun acajou

. . . Importation de France . . . souple peau ton brun acajou avec froncé beige sur le dessus.

la paire **7.50**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE



Parure en argent "sterling"

. . . chaque pièce d'un goût parfait avec collier 3 rangs en mailles maléables. Collier et boucles. **26.00**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE

Dupuis Frères
LIMITÉE

SI CADEAUX VOUS CHERCHEZ
DANS L'EST VOUS TROUVEREZ